WITHDRAWN HQ1223N93

ACCESSION NUMBER 25471 SHELF NUMBER 11851G

The Virginia Library
McCormick
Theological Seminary
of the
Presbyterian Church, Chicago.

From the Stanley McCormick Fund.

RECEIVED

L'AFFRANCHISSEMENT
DE
LA FEMME

DU MÊME AUTEUR :

Une définition de l'art. Paris, Plon, 1882, brochure.

La Politique internationale. Paris Félix Alcan, 1886, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque historique et politique*. 7 fr.

Le Protectionnisme. Saint-Pétersbourg, 1890, 1 vol. in-8 (en russe).

Les Luttes entre sociétés humaines et leurs phases successives, 2e édition. Paris, Félix Alcan, 1896, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 10 fr.

La Guerre et ses prétendus bienfaits. Paris, Armand Colin et Cie, 1894, 1 vol. in-12.

Les Gaspillages des sociétés modernes, 2e édition. Paris, Félix Alcan, 1899, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. . . . . 5 fr.

Essai de notation sociologique. Paris, Giard et Brière, 1895, brochure.

La Question d'Alsace-Lorraine. Paris, Félix Alcan, 1895, brochure. . . . . 1 fr.

La Federazione Europea. Milan, Verri, 1895, brochure.

Conscience et volonté sociales. Paris, Giard et Brière, 1897, 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque sociologique internationale*.

L'Avenir de la race blanche. 2e édition. Paris, Félix Alcan, 1902, 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2.50

La Théorie organique des sociétés. Paris, Giard et Brière, 1899, 1 vol. in-8.

La Fédération de l'Europe, 2e édition. Paris, Félix Alcan, 1901. 1 vol. in-12. . . . . 3.50

Les Assimilations nationales. Odessa. 1899 (brochure en russe).

Der ewige Kríeg. Berlin, Deutsches Verlagshaus, Vita, 1899, brochure.

La Missione del Italia. Milan, Treves. 1902. 1 vol. in-12.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

L'AFFRANCHISSEMENT

DE

LA FEMME

PAR

Novikov, Iakov

J. NOVICOW

MEMBRE ET ANCIEN VICE-PRÉSIDENT
DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE

WITHDRAWN

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1903

Tous droits réservés.

2317

VIRGINIA LIBRARY
MCCORMICK
THEOLOGICAL SEMINARY

HQ
122
N943

L'AFFRANCHISSEMENT DE LA FEMME

LIVRE PREMIER

ERREUR EST DOULEUR

CHAPITRE PREMIER

LES IDÉES SUBJECTIVES ET L'ORDRE SOCIAL

Les journaux russes ont relaté il y a quelques années le fait suivant. Une jeune fille avait mis au monde un enfant. Affolée, le matin, elle sort inaperçue, va le jeter dans une mare et rentre chez elle. Mais, au bout de quelques heures, l'amour maternel se réveille dans son âme. Elle retourne à la mare et retrouve le corps de son nouveau-né. Elle lui prodigue des caresses et des baisers. On la découvre le soir, dans un état de démence presque complet, à demi gelée de froid, berçant avec sollicitude le cadavre de son enfant. Puis la malheureuse, jugée pour infanticide, est envoyée aux travaux forcés. Elle avait dix-sept ans!

Quelle fut la cause des souffrances de cette infor-

tunée ? L'idée dominante dans son milieu, que mettre au monde un enfant, sans avoir accompli au préalable une cérémonie, appelée mariage, est une action qui déshonore une femme à tout jamais.

Imaginez d'autres idées dans la société où vivait cette jeune fille. Imaginez que la mise au monde d'un enfant, précédée ou non de certaines cérémonies conventionnelles, y eût été considérée comme la chose la plus noble et la plus honorable. Supposez qu'il y fût d'usage, après la naissance d'un enfant, même de père inconnu, de porter des félicitations à la jeune mère et de lui témoigner des marques de respect et de sympathie.

Il est de toute évidence que dans une société, où auraient régné des idées de ce genre, la jeune fille dont il vient d'être parlé ne serait jamais allée noyer son enfant. Au contraire, elle aurait été heureuse et fière de sa naissance. Elle l'aurait ostensiblement montré à tout le monde avec orgueil et satisfaction.

En Chine la naissance d'une fille est considérée comme un châtiment du ciel. Cela vient de ce que les Chinois s'imaginent devoir pratiquer le culte des ancêtres et pensent que l'homme seul est capable d'en effectuer les cérémonies. Si les Chinois ne croyaient pas à la vie d'outre-tombe ou s'ils croyaient qu'une femme peut accomplir les rites mortuaires aussi bien qu'un homme, la naissance d'une fille ne serait pas considérée par eux comme un malheur.

Le culte des ancêtres consiste en offrandes et en prières. La femme a des pieds et des mains : elle peut apporter les offrandes et les placer à l'endroit

voulu. La femme a une langue : elle peut réciter les prières du rituel. La femme peut donc accomplir les cérémonies du culte des ancêtres aussi bien que l'homme. Mais, par suite d'une idée purement conventionnelle, les Chinois *croient* que la femme ne le peut pas. Cette opinion, qui n'est fondée sur aucune réalité concrète, est la source de souffrances sans nombre pour des millions de malheureuses femmes dans le céleste empire.

Ainsi donc, si les idées régnantes en Chine et en Europe eussent été autres, la situation de la femme eût été aussi différente.

Toute créature vivante fuit la douleur et recherche le plaisir. Soumis à cette loi universelle de la biologie, l'homme, à chaque instant de son existence, cherche à régler sa conduite de façon à obtenir le maximum possible de jouissance. Mais toute action a pour antécédent nécessaire une représentation. L'homme conçoit d'abord un état de choses, encore non existant, mais possible, et met ses muscles en mouvement pour le réaliser. L'ensemble des actions de l'homme constitue sa conduite ; la conduite d'un certain nombre d'hommes produit les institutions sociales. Ainsi, à un certain moment, on a pensé qu'au lieu de donner l'instruction aux enfants dans le sein de la famille, il était préférable de les réunir dans un local séparé, hors de la demeure paternelle, et de les instruire ensemble. L'école a été le résultat de cette idée. A un autre moment on a pensé que l'Etat devait entretenir les écoles, et l'immense institution qui s'appelle l'instruction

publique, avec son ministère central et ses innombrables employés, a été créée. Si l'idée qu'il est possible d'instruire les enfants hors de la famille ne s'était pas présentée aux hommes, l'instruction publique n'aurait jamais existé.

Les institutions sociales sont donc la résultante des idées qui se sont formées auparavant dans la tête des hommes. Sans doute les nécessités de l'ordre physiologique en rendent quelques-unes inévitables, mais seulement quelques-unes. Ainsi l'alimentation et le vêtement sont des besoins physiologiques ; ils donnent naissance aux phénomènes sociaux de la production et de l'échange. Un certain nombre d'institutions en dérivent nécessairement. Mais, à ces institutions inévitables, l'homme en ajoute d'autres qui viennent de simples raisonnements de son esprit. Des théoriciens ont pensé qu'un pays se ruine s'il importe plus qu'il n'exporte. Alors, pour éviter ce soi-disant malheur, on a créé tout un ensemble d'institutions : les douanes, les gardes frontières, les commissions des tarifs, etc.

Cette idée qu'un grand nombre de nos institutions sociales ont pour origine des idées subjectives et qu'elles ne sont pas fondées sur des faits *naturels*, et par conséquent inéluctables, est très difficile à faire admettre, même aux esprits les plus éclairés. Habitués à voir une certaine organisation sociale, il nous semble qu'elle est conforme à l'ordre des choses et qu'elle correspond en tout à des besoins réels et positifs. Mais aussitôt que l'on comprend que la plupart de nos institutions sont basées sur des idées subjectives, on comprend également que,

les idées étant changées, les institutions doivent l'être également.

J'ai montré tout à l'heure par l'exemple de la douane et de l'école comment une idée subjective créait directement une institution sociale. Mais il y a encore une manière indirecte que je dois exposer maintenant.

Les hommes se sont vite aperçus que quelques-unes de leurs actions avaient des conséquences agréables et d'autres des conséquences pénibles. Les unes augmentaient leur bonheur, les autres le diminuaient. Des jugements se sont donc établis sur ces actions. Celles qui produisaient de la jouissance ont été qualifiées de *bonnes*, celles qui produisaient des souffrances ont été qualifiées *mauvaises*. L'ensemble de ces jugements a constitué la morale. Les hommes qui commettaient les bonnes actions étaient estimés et aimés de leurs semblables; les hommes qui commettaient les mauvaises étaient honnis et détestés. Par suite de ces jugements sociaux, certaines actions étaient tenues pour convenables et permises, d'autres pour blâmables et défendues.

A cette phase, la pression de la société sur l'individu est exercée par ce qu'on appelle les mœurs.

Mais la société fait un pas de plus. Elle peut trouver que la sanction du blâme et de l'antipathie publiques n'est pas suffisante et qu'il en faut une plus forte encore pour les actions jugées pernicieuses. Alors la société, par l'organe spécialement affecté à cette fonction, édicte ce qu'on appelle une mesure législative, ou, en d'autres termes, fait une loi.

Par exemple, on peut juger à un moment donné qu'il n'est pas bon pour un homme d'épouser la sœur de sa femme défunte. On fait alors une loi pour prohiber ces sortes de mariages. A un autre moment on peut, au contraire, juger bon qu'un homme épouse sa belle-sœur. Alors, s'il y avait précédemment une loi défendant ces sortes d'unions, on l'abolit.

Cette nouvelle voie par laquelle les idées subjectives influent d'abord sur les mœurs et ensuite sur la législation aboutit également à la création d'institutions sociales.

Ainsi on considérait autrefois qu'il n'était pas nécessaire de donner aux ouvriers des garanties spéciales vis-à-vis de leurs patrons. On pensait que le patron devait pouvoir renvoyer ses ouvriers quand il lui plaisait, sans donner aucune raison et sans accorder la moindre indemnité. Plus tard les idées ont changé. On a jugé bon de protéger les ouvriers et on a créé pour cela une série d'institutions sociales couronnées par un ministère du travail.

L'analyse de la seconde voie par laquelle se créent les institutions montre qu'elles ont également pour origine des vues subjectives de l'esprit.

L'idée que ce que nous appelons aujourd'hui en Europe « les bases de l'ordre social » correspond à des faits naturels ne soutient pas la critique un seul instant. Non seulement les sociétés voisines de la nôtre sont fondées sur des « bases » différentes, mais notre propre société reposait, autrefois, sur des principes qui nous paraissent maintenant contre nature.

Tout ce qui précède est l'introduction nécessaire de ce travail. Les hommes qui proposent de modifier les institutions existantes sont généralement considérés comme des révolutionnaires, comme des ennemis de l'ordre public, bref, presque comme des malfaiteurs. Il est donc indispensable d'établir bien nettement que « l'ordre public » d'aujourd'hui résulte d'idées subjectives qui peuvent être complètement erronées. Rien n'empêche donc ceux qui veulent troubler cet « ordre public » d'avoir, non pas des visées subversives, mais, au contraire, des tendances hautement bienfaisantes.

CHAPITRE II

LE MARTYRE DE LA FEMME

I

Après avoir raconté, au chapitre précédent, l'histoire de la jeune fille condamnée aux travaux forcés pour infanticide, j'ai dit que, si d'autres idées avaient régné dans son pays, elle aurait éprouvé des jouissances et non des souffrances. Certaines idées font donc le malheur des humains, certaines autres leur bonheur. Lesquelles ont cette dernière vertu ? Le lecteur a sans doute répondu d'avance : les idées vraies, celles qui sont conformes à la nature des choses. Si un homme a l'idée qu'il n'a pas besoin de nourriture et s'il cesse de manger, il subira les tortures de la faim pendant un certain temps, puis finira par mourir, car croire qu'on peut se passer de nourriture est une erreur. Si donc la conduite des hommes est conforme à la vérité, ils seront heureux ; si elle ne lui est pas conforme, ils seront malheureux. L'erreur engendre la douleur, comme la vérité la jouissance.

Maintenant, comme la conduite des hommes produit les institutions sociales, si ces institutions assurent une grande somme de bonheur, c'est qu'elles sont conformes à l'ordre naturel des choses, ou en d'autres termes qu'elles sont basées sur la vérité. Si, au contraire, les institutions procurent une faible somme de bonheur, c'est qu'elles ne sont pas conformes à la nature des choses, ou en d'autres termes qu'elles sont basées sur l'erreur.

L'humanité est composée en partie presque égale de femmes et d'hommes. Si la somme de bonheur, dévolue à chaque sexe, est la même, cette somme sera la plus grande possible, ce qui revient à dire que les institutions seront parfaites. Mais, si la somme de bonheur dévolue à un sexe est moindre que celle dévolue à l'autre, le total du bonheur est diminué pour la communauté entière. Cela revient à dire que les institutions sociales sont imparfaites, parce que les parfaites seraient celles qui assureraient le maximum possible de bonheur.

Prenons le chiffre de 10 pour indiquer la somme de bonheur dont peut jouir le sexe masculin. Si le sexe féminin jouit d'un bonheur égal, le total fera 20. Mais si le sexe féminin jouit d'un bonheur égal à 3, le total commun sera seulement 13. Qu'on ne vienne pas dire que, le bonheur de la femme étant réduit à 3, celui de l'homme peut être porté à 17 et qu'alors le total sera, de nouveau, 20. Ce raisonnement n'est pas complet. Car, si le bonheur de l'homme pouvait être porté à 17 et si celui de la femme était rendu égal, l'humanité jouirait d'un bonheur équivalant à 34 et non à 20.

Jamais les institutions sociales ne pourront être considérées comme parfaites si elles ne réalisent pas le maximum de bonheur. Or ce maximum n'est possible que si la part des deux sexes est la même.

Passons maintenant en revue la condition faite à la femme dans nos sociétés modernes pour voir s'il est possible de soutenir que sa part de bonheur est égale à celle de l'homme.

II

Le bonheur est en raison directe de la somme de jouissance. Imaginez un homme à qui chaque jour apporte des plaisirs sans mélange. Il posséderait la félicité absolue. Mais ce n'est pas seulement le nombre et la continuité des jouissances qui importe, c'est encore leur intensité. On est plus heureux quand on s'est élevé parfois à des hauteurs fulgurantes que quand on s'est toujours tenu dans une moyenne, même considérable. Or, parmi toutes les jouissances possibles ici-bas, l'amour tient la première place. L'extase religieuse peut seule lui être comparée comme intensité. Elle lui est même supérieure. Seulement elle n'est pas donnée à tout le monde. Il faut avoir un tempérament d'une nature très fine pour pouvoir la ressentir dans toute sa puissance. Et cela ne suffit pas encore. Il faut un concours, très rare, de circonstances favorables. L'extase religieuse, d'ailleurs, est bien plus un phénomène psychique que social. Elle peut atteindre son maximum d'intensité au milieu de n'importe quelles institutions.

L'amour, au contraire, est un sentiment presque universel. Toute créature humaine peut l'éprouver dès que les circonstances s'y prêtent. Mais, pour l'amour, les circonstances sont produites, en très grande partie, par les institutions sociales.

Il paraît difficile de contester que l'amour sexuel donne le bonheur le plus intense qui se puisse imaginer. Toutes les autres jouissances pâlissent à côté de lui, comme la froide et faible clarté de la lune devant l'éblouissante et ardente clarté du soleil. L'étreinte de deux êtres qui s'adorent est la minute de félicité la plus haute que des mortels puissent réaliser et qui n'a pas éprouvé, au moins une fois, ce paroxysme de béatitude suprême a manqué son existence ici-bas. Aussi a-t-il le droit de se considérer comme sacrifié et de se plaindre éternellement de l'injustice qui lui est faite par la société. Il a le droit de maudire des institutions qui sont contraires à la base même de l'ordre naturel, car s'il est un droit inaliénable et imprescriptible, c'est bien celui de prendre la part la plus complète de bonheur que comportent les conditions physiologiques et psychologiques de l'être humain.

Or, il est facile de démontrer qu'étant données les institutions actuelles, la femme ne pourra jamais éprouver la plénitude des jouissances provenant de l'amour.

Tout d'abord un nombre considérable de femmes sont vendues aux hommes. Dans les sociétés barbares, la vente est directe ; dans les sociétés, soit disant civilisées, elle est indirecte et prend le nom de mariage ou de prostitution. Même dans des pays

aussi avancés que la France, l'immense majorité des unions est encore arrangée par les parents. Alors la jeune fille est livrée à un homme pour lequel elle ne ressent aucune passion et, naturellement, elle éprouve bien plus souvent des sensations pénibles que des sensations agréables. Dans ces circonstances, il ne peut pas être question de bonheur pour elle. Bien souvent, dans nos sociétés, les jeunes filles versent des larmes abondantes au moment de revêtir leur robe de noce. Ce n'est pas à tort, car, les trois quarts du temps, elles vont uniquement au sacrifice.

L'immense majorité des femmes n'ont jamais éprouvé le point culminant de félicité que peut donner l'amour, précisément parce que ce point est atteint par la vibration simultanée de l'âme et du corps.

Or les conditions de nos sociétés modernes permettent rarement une circonstance de ce genre. En effet, mettons les choses au mieux, supposons qu'une jeune fille, follement amoureuse, épouse l'homme dont elle est aimée avec autant de passion. Mes lectrices n'ont qu'à regarder autour d'elles pour constater combien ces cas sont rares. Mais enfin il s'en produit quelques-uns. Est-ce à dire que nos institutions permettent, même à ces créatures privilégiées, d'atteindre le point culminant de la félicité terrestre? Non, certes non. A peine deux jeunes gens sont-ils épris l'un de l'autre que nous les accablons d'une série de tourments. Il y a d'abord la période des fiançailles. Les promis sont placés comme au ban de la société. Le vide se fait autour d'eux. Et cependant ils sont surveillés de près. Il leur est absolument défendu de s'abandonner à l'élan de leur être.

Cela serait contraire à l'honneur. Enfin arrive le jour du mariage. Peut-on en imaginer un plus impitoyable? Les amoureux sont soumis à une série de cruelles épreuves. La cérémonie nuptiale, tout d'abord, est la chose la plus indécente qui se puisse imaginer. L'habitude seule nous empêche de le sentir. En effet, elle se ramène, en dernière analyse, à convoquer ses parents, amis et connaissances pour leur faire la déclaration suivante : Nous avons l'honneur de vous informer que ce soir M^lle^ X... se livrera à M. Z... Les jeunes mariés ont parfaitement conscience que telle est en somme la signification dernière de la cérémonie nuptiale. Aussi en souffrent-ils cruellement, surtout la jeune fille qu'on prend un malin plaisir de tourmenter, parce qu'on la croit ignorante de toute chose.

Quand, après avoir passé par mille désagréments, les jeunes gens, même les plus épris l'un de l'autre, restent enfin seuls, ils sont le plus souvent brisés de fatigue, énervés de mille façons, bref dans la disposition d'esprit la plus funeste et la moins naturelle pour accomplir un acte dont dépend le bonheur de toute leur vie. L'immense majorité des femmes mariées gardent un souvenir désastreux de leur nuit de noce. Le moment où, vierge, elle s'abandonne à l'être aimé, devrait être l'heure suprême et la plus heureuse de la vie de la femme, heure dont elle devrait garder le souvenir enchanteur d'un rêve paradisiaque. Nos institutions imparfaites font que ce moment, même dans les cas les plus fortunés et les plus rares, est, au contraire, la source d'impressions pénibles et parfois d'un insurmontable dégoût.

Évoqué ensuite par le souvenir, ce moment ne fait pas l'effet d'un rêve enchanteur, mais, d'une minute d'angoisse et de tourment.

Certes, il peut arriver dans la vie d'une femme, que, plus tard et dans d'autres circonstances, elle jouisse de l'ivresse la plus complète que peut donner l'amour. Mais cela est bien loin de faire compensation. Le moment le plus important de la vie reste toujours celui où l'on perd la virginité. Si cette perte s'accomplit dans le bonheur complet, la femme atteint l'empyrée ; son existence entière en reste éclairée comme par la plus magnifique des aurores. C'est par cette minute que la vie a atteint sa pleine valeur. La femme peut rester heureuse jusqu'à la vieillesse par le seul souvenir de ce moment. Elle peut garder toujours la chaleur de l'âme et l'optimisme de l'esprit, rien qu'à la pensée qu'elle s'est chauffée, ne fût-ce que quelques secondes, au plus ardent de tous les foyers. La jeunesse est la période la plus importante de la vie : celle où l'âme donne ses plus doux parfums et ses plus belles fleurs. C'est dans la jeunesse qu'on fait cette provision de délicieux souvenirs qui seuls peuvent consoler quand l'âge apporte ses froidures, ses tristesses, ses désillusions et hélas la perte des êtres aimés. Le point culminant du bonheur est donc marqué par le premier amour, par le premier abandon complet, par la première étreinte passionnée. Si ce premier amour n'a pas été plus merveilleux et plus éblouissant que tous les autres, la vie n'a pas donné tout ce qu'elle pouvait procurer de jouissances, c'est-à-dire qu'elle a été perdue dans une très forte mesure.

On peut certes affirmer que, dans nos sociétés modernes, neuf fois sur dix (peut-être faudrait-il dire plutôt 99 fois sur 100) la perte de la virginité n'est pas accompagnée pour la femme des impressions les plus radieuses de sa vie. Neuf femmes sur dix sont donc des victimes produites par l'imperfection de nos institutions.

Quand, après une première tentative, le plus souvent malheureuse, d'union matrimoniale, l'âpre besoin de bonheur se réveille dans le cœur d'une femme, quand elle éprouve l'ardent désir d'aimer et d'être aimée, quand elle rencontre l'objet adoré, deux voies s'offrent à elle : celle qui est droite et ouverte, le divorce, et celle qui est détournée et cachée, l'adultère. Il est facile de démontrer que les deux voies causent à la femme une série de souffrances qui amoindrissent dans une immense mesure, ou annulent presque complètement les joies du nouvel amour.

Pour ce qui est du divorce, il y a d'abord des pays où il ne donne pas du tout. L'Église catholique ne l'admet pas. Une femme qui éprouve un nouvel amour est condamnée à une souffrance perpétuelle : à passer sa vie sans avoir le bonheur de s'unir d'une façon légale et au grand jour à l'homme qu'elle aime.

Dans d'autres pays le divorce est possible, mais difficile. Il est parfois une affaire d'argent, en sorte qu'il est inaccessible aux pauvres, c'est-à-dire à 99 pour 100 de la population ! De plus, suivant certaines législations, le divorce n'est accordé uniquement que dans des cas de l'ordre physiologique. Une

femme devrait avoir le droit de quitter un homme, parce qu'elle ne l'aime plus et qu'elle en aime un autre. C'est le cas qualifié d'incompatibilité d'humeur et même d'incompatibilité momentanée. Mais beaucoup de législations n'admettent pas le divorce par simple consentement mutuel. Alors la femme est de nouveau rivée à sa chaîne jusqu'à la fin de sa vie. Ou bien, elle doit trouver des prétextes de divorce simulés qui portent atteinte à son honneur et à sa réputation. C'est une source de souffrances des plus pénibles. Ajoutez la procédure des tribunaux, les débats contradictoires et publics. En un mot, le plus souvent, dans les sociétés qui sont à la tête de la civilisation, une femme ne peut divorcer sans être couverte, dans une forte mesure, de honte et de déconsidération. Et remarquez que cela doit lui causer des souffrances d'autant plus vives qu'elle a moins mérité cette infamie. Car si une femme transgresse l'ordre établi, par simple libertinage, il est juste qu'elle porte la peine de son inconduite. Mais, quand une femme est complètement pure et loyale, quand elle veut bravement et ouvertement rompre une union détestée pour en contracter une autre, à la face du monde, les hontes que lui inflige la procédure judiciaire sont d'une injustice révoltante.

Imaginons cependant que le divorce soit facile et qu'il se donne sans procédure judiciaire publique. Toujours ne peut-il pas réaliser encore le maximum de bonheur pour la femme. Car, précisément, ce maximum vient de la liberté de se donner à l'homme qu'on aime au moment précis où l'on éprouve pour lui le plus puissant attrait. Or la procédure du di-

vorce, si facile soit-elle, ne peut jamais coïncider avec ce moment. Et puis le divorce suppose un second mariage. Alors, de nouveau, cette filière des fiançailles et de la cérémonie nuptiale qui est une source de souffrances peut être plus pénible encore dans la seconde union que dans la première.

Après la voie droite, considérons l'autre : l'adultère. Elle est la plus courte et, pour cette raison, un grand nombre de femmes la préfèrent. Mais de combien de souffrances cruelles est semée aussi cette voie ! D'abord le risque, car, dans certains pays, même chrétiens et civilisés, le mari a le droit de tuer tout simplement la femme surprise en flagrant délit. Cet assassinat n'étant pas considéré comme un crime, l'homme peut le perpétrer tant que bon lui semble. La vie de la femme adultère n'étant donc pas couverte par la protection de la loi, elle a parfaitement lieu de craindre pour son existence.

Vient ensuite l'obligation de se livrer quand même au mari détesté tout en n'ayant de passion et de désir que pour l'amant adoré. On peut se représenter quelle torture cette obligation doit causer. Et cependant elle est imposée par la loi ; la femme ne peut pas s'y soustraire.

Non moins pénible est celle de devoir se cacher. Quand le cœur déborde d'affection, on voudrait passer tout son temps avec l'objet aimé. La femme, le plus souvent, peut à peine lui donner quelques courts moments à la dérobée. Dans les intervalles, elle est obligée de languir dans une solitude d'autant plus cruelle que son amour est plus intense. Quoi de plus délicieux que de courir le monde avec un être ido-

lâtré ! C'est certainement une des jouissances les plus intenses de la vie. Mais la femme adultère ne peut réaliser un pareil rêve que fort rarement. Si elle y parvient même quelquefois, c'est en restant toujours sous la terreur d'une rencontre fortuite qui peut faire crouler, en une seconde, l'échaffaudage d'un bonheur péniblement élaboré pendant des semaines et même des mois.

Et puis il est si doux de pouvoir montrer au monde entier l'être que l'on adore. Il est si doux de se promener à son bras et d'en être fière et orgueilleuse ! Bien entendu cette jouissance est complètement refusée à la femme qui trahit son mari. Inutile de m'étendre davantage sur ce sujet. Mes lectrices compléteront sans doute la série des calvaires par lesquels passe la femme qui a une liaison hors du mariage.

En résumé, si l'on met en parallèle les jouissances que procure l'adultère et les souffrances qu'il entraîne nécessairement, on ne peut pas contester que, le plus souvent, les secondes diminuent les premières dans une mesure extrêmement considérable.

Parlons maintenant de la femme qui a eu le courage de braver les conventions de l'heure présente. Libre et vierge, elle s'est donnée à l'homme aimé au moment où la passion l'entraînait vers lui. Plus tard, elle n'a pas voulu contracter de mariage légal pour pouvoir disposer d'elle-même et pour avoir le droit de se donner à un autre homme si elle cessait d'aimer le premier. Combien de souffrances atroces attendent une courageuse et une indépendante de cette espèce ! D'abord, considérée comme une femme

déshonorée, elle est mise au ban de la société. Les maisons respectables se ferment devant elle. Comme une pestiférée, elle est obligée, ou bien de vivre seule avec son complice, ou bien de pratiquer un monde interlope pour lequel elle peut avoir le plus souverain mépris et le plus profond dégoût.

A part les femmes qui ont assez de hardiesse pour braver sciemment les conventions sociales, il y en a des milliers qui, sans réflexion aucune, se laissent aller à l'impulsion de leur cœur. Combien de malheureuses jeunes filles doivent payer parfois du malheur de toute leur vie un seul moment d'ivresse ! La société les punit d'avoir obéi aux lois de la nature. C'est véritablement monstrueux. Mais il y a pire encore. Combien de femmes cèdent pour faire le bonheur de l'homme aimé plus que pour leur propre plaisir. Dans ce cas, la société les condamne au malheur éternel (c'est-à-dire à une mort lente) parce qu'elles ont accompli un acte de sacrifice et de tendresse. Voilà, certes, qui est plus monstrueux encore ! Tandis que les morales officielles chantent sur tous les tons les louanges de l'altruisme, l'acte d'altruisme le plus complet que puisse accomplir une femme est qualifié de libertinage et de perversité !

Maintenant, si l'abandon à l'homme adoré, même accompli de la façon la plus pure, a pour conséquence la maternité, une série nouvelle de dures souffrances vient se dérouler pour la femme. Non seulement elle est d'abord punie pour avoir obéi à la voix de la nature, mais elle l'est encore davantage pour avoir accompli le plus sacré de tous les devoirs. Autant vaudrait *punir* une sentinelle parce qu'elle

n'a pas abandonné son poste au moment du danger. Par suite des idées régnantes, on arrive à cette étrange conséquence que, si une jeune fille a été enceinte et qu'elle a eu recours à l'avortement, elle jouit de plus de considération que si elle met au monde une créature humaine, faite, comme disent les croyants, à l'image de Dieu. La jeune fille qui a pratiqué une espèce d'infanticide anticipé est plus honorée, parce que personne ne connaît sa « faute ».

Il faut encore rappeler qu'un grand nombre de malheureuses jeunes filles se suicident en se sentant devenir mères !

Considérez une autre source de souffrances. Les enfants nés sans la sanction sociale sont *illégitimes*. Leur mère devient une déclassée; elle est frappée non seulement dans sa propre personne, mais peut-être encore plus cruellement dans celle de son innocente progéniture. Combien elle doit souffrir en voyant les êtres qu'elle aime le plus au monde porter une flétrissure pendant toute leur vie par suite de son « inconduite ».

Il est à peine besoin de m'étendre sur ce sujet. Chacun sait que l'existence des femmes appelées « perdues » est une série de tourments si cruels qu'ils impliquent la suppression presque complète du bonheur dans leur vie. Et tout le monde voit que des femmes, si impitoyablement vouées à l'infortune par nos conventions sociales, peuvent être les créatures les plus nobles, les plus pures, les plus tendres et les plus adorables qui se puissent imaginer.

Je viens de montrer ce que l'amour peut donner

à la femme dans nos sociétés occidentales. L'examen le plus superficiel suffit à établir qu'il lui donne justement l'opposé de ce qu'elle est en droit de réclamer. L'amour devrait procurer à la femme le bonheur le plus intense qu'il soit possible d'atteindre ici-bas. Or, pour l'immense majorité de nos compagnes, il est la source des souffrances les plus cruelles et les plus imméritées. Il est donc incontestable que nos institutions sociales font de la femme une victime malheureuse digne de la plus profonde commisération.

III

Après l'amour, ce qui contribue le plus au bonheur de la créature humaine est le développement harmonieux de la personnalité. Voyons ce que nos mœurs actuelles et nos législations procurent à la femme à ce point de vue.

On ne contestera pas, il me semble, que la première condition pour acquérir un développement intellectuel complet est la liberté matérielle des mouvements. Or la femme, rendue prisonnière par nos idées surannées, n'a même pas la faculté primordiale de disposer de sa personne pour aller où bon lui semble.

Pendant l'Exposition de 1900, j'avais rencontré à Paris une dame polonaise que je connaissais depuis des années. Elle était âgée et, de plus, avait une très mauvaise santé. Sa fille l'avait accompagnée. La dame aurait été heureuse de me la confier pour la

piloter dans l'Exposition. Mais elle avait peur que nous ne rencontrions, par hasard, quelque connaissance de son pays. Alors sa fille aurait été compromise et n'aurait pas pu trouver de mari. Je le demande, si, au lieu d'une fille, cette dame avait eu un fils, aurait-elle empêché ce jeune homme de se promener avec moi à l'Exposition? Mais la jeune fille ne pouvait pas le faire. Elle était obligée de rester tristement à l'hôtel à côté de sa mère. Voilà donc pour elle une diminution sensible de plaisir, une atteinte portée à son droit de créature humaine d'acquérir des connaissances scientifiques et d'éprouver des émotions artistiques de tout genre.

A la vérité, les jeunes filles américaines commencent un peu à s'affranchir d'un joug si étroit. Elles ont presque conquis la liberté de leurs mouvements, mais, hélas, les États-Unis ne sont pas encore l'humanité entière[1].

La situation de la femme mariée n'est guère meilleure que celle de la jeune fille. Sans doute elle a

1. Je voyais, un soir, à la promenade de la via Carracciolo, à Naples, deux jeunes filles, dans une voiture, assises en face de leurs parents. Elles semblaient posséder tous les biens de la terre : la fortune (leur équipage était magnifique), le nom (des armoiries étaient peintes sur leur portière), le goût (elles avaient des toilettes fort élégantes), la figure (elles étaient fort jolies toutes les deux) et enfin la jeunesse (elles paraissaient avoir de dix-huit à vingt ans). Malgré cela une expression de profonde tristesse était peinte sur leur physionomie. Elles semblaient jouir d'une somme de bonheur fort médiocre. Je parlai de cette scène à une dame napolitaine de mes amies, personne déjà sur le retour. Elle m'affirma que si on lui proposait de lui rendre ses vingt ans, mais en la replaçant dans les conditions où elle était alors, elle refuserait carrément pour conserver le peu de liberté que lui assurait maintenant son âge. On voit combien la condition de la jeune fille est navrante dans nos sociétés.

un peu plus de liberté, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle en ait une dose suffisante. Combien j'ai rencontré de compatriotes à Paris, n'y connaissant presque personne. Cependant elles devaient se priver d'aller au théâtre ou à la promenade avec moi, de peur de provoquer des remarques malveillantes pour le cas où elles auraient rencontré, par hasard, une connaissance. Dans les sociétés européennes, il n'y a plus de harem ni de gynécée, fort heureusement, mais, tout de même, la femme ne possède pas le dixième de la liberté qui lui serait nécessaire. Quand un homme désire visiter un pays quelconque pour son plaisir ou pour son instruction, il prend son billet de chemin de fer et le voilà parti. Imaginez une jeune fille agissant ainsi. Cela paraîtrait une action renversante. Même des femmes mariées n'oseraient pas l'accomplir la plupart du temps.

Ainsi la femme est privée de la première condition nécessaire pour le plein développement intellectuel ; la liberté des mouvements.

En second lieu elle est privée de la liberté de l'instruction. Il n'y a pas encore un seul pays en Europe où *toutes* les institutions d'instruction publique soient indistinctement ouvertes aux deux sexes. Il n'y a pas encore un seul pays où la femme soit considérée comme une créature humaine possédant la plénitude des droits attachés à cette qualité. S'il y avait un pays de cette espèce, la question de savoir si telle ou telle école est ouverte ou non à la femme ne se poserait même pas. Cela irait de soi, comme il va maintenant de soi que toutes les écoles soient indistinctement ouvertes aux blonds et aux bruns.

Timidement, par-ci par-là, on ouvre certaines écoles aux femmes. Mais, en vérité, les restrictions sont encore si nombreuses que le droit de la femme à la culture intellectuelle intégrale paraît une conquête fort lointaine. Et même quand la femme est admise dans les institutions d'instruction supérieure, elle y est soumise à des restrictions par le législateur et à des embarras considérables par les mœurs publiques. Dans certains pays les hautes études sont simplement inaccessibles à la femme ; dans ces cas, c'est une atteinte complète portée à ses droits. Dans d'autres pays, il n'y a pas de restrictions légales, mais l'opinion n'est pas favorable à l'intrusion de la femme dans les sanctuaires scientifiques. Aussi, pour y pénétrer et pour s'y maintenir, doit-elle, fort souvent, accepter des traitements qui lui causent des souffrances considérables.

IV

Quand l'âge des études est passée, quand la majorité est atteinte, une autre condition, pour acquérir le plein développement intellectuel, est la libre disposition de son avoir et des fruits de son travail.

Ici nous entrons dans le vaste domaine du droit civil. Il faudrait tout un volume pour exposer les limitations odieuses et injustes que la femme y subit. Dans beaucoup de pays la femme mariée n'a pas encore la libre disposition de son salaire. C'est tout récemment que ce droit lui a été reconnu en France

et dans la Grande-Bretagne. Quant à disposer, à son gré, de ses propriétés mobilières et immobilières, quant à vendre, acheter, contracter et engager, à faire le commerce, à tester, à donner : tout cet ensemble de droits civils élémentaires, qui constituent la personnalité, la femme ne les possède encore que dans des pays fort peu nombreux. On peut se représenter combien ces limitations de droit doivent causer de souffrances ! L'esclave antique était autorisé, même par les dures lois de Rome, à disposer de son pécule. La femme moderne n'a pas encore partout acquis ce privilège ! Nos compagnes, nos sœurs et nos mères sont traitées moins bien que ne l'étaient les esclaves chez le peuple réputé le plus dur de l'antiquité !

Je le répète, je ne m'étendrai pas sur le terrain du droit civil. Il est pour ainsi dire illimité. Et de plus l'inégalité de l'homme et de la femme à ce point de vue a été l'objet d'études si nombreuses et si savantes qu'il n'y aurait rien de nouveau à dire sur cette matière [1].

Après la libre disposition de ses propriétés, il y a encore une région où les droits de la femme sont violés de la façon la plus révoltante et où sa personnalité est proclamée inférieure à celle de l'homme par le législateur. C'est quand il lui est défendu, par exemple, de servir de témoin dans les actes judiciaires. Comment veut-on que le développement

1. J'avais raison d'affirmer que le domaine du droit civil est illimité. Je m'aperçois que j'ai omis de parler d'une des plus grandes iniquités commises à l'égard de la femme : l'inégalité des successions qui existe encore dans tant de pays.

intellectuel de la femme atteigne le niveau de celui de l'homme, quand on lui défend de se respecter elle-même à ses propres yeux. Si on accorde de la confiance à une créature humaine, son âme s'élève pour la mériter. Mais quand on défend à la femme de servir de témoin, on lui refuse toute confiance et on la dégrade en l'empêchant de ressentir cette fierté intérieure qui est le plus fort stimulant pour le bien.

Tout aussi inique est l'exclusion du jury. En refusant la possibilité d'exercer cette fonction si grave, on porte un autre coup sensible à l'honorabilité et à la dignité de la femme. Mais, dans ce cas spécial, le mal est encore plus grand. Il est dans le fait que, par suite de l'exclusion de la femme, la justice est rendue d'une façon souverainement imparfaite. L'équité la plus élémentaire devrait exiger que, dans toutes les causes, le nombre des jurés hommes fût égal à celui des femmes. Mais cela devrait être encore plus impérieusement exigé dans les affaires ayant pour base un crime passionnel. On sait combien la justice est boiteuse dans ces cas. Les hommes sont parfois scandaleusement acquittés, les femmes sont traitées avec une sévérité extrême[1]. Or l'impartialité est non seulement utile pour le sexe féminin, mais encore pour les deux,

1. Si l'on vient objecter que les jurés hommes, mus par la sensualité, se montrent, au contraire, plus indulgents envers les femmes, alors le mal est seulement déplacé. Ce sont les femmes qui deviennent des privilégiées et, de nouveau, il n'y a plus de justice.

parce que la stricte justice et le bonheur des sociétés sont des termes presque synonymes.

Passons au travail de la femme. Immédiatement apparaît une des plus profondes atteintes portées à ses droits : l'inégalité des salaires et des appointements. Les journaux russes ont relaté dernièrement un fait très caractéristique. Une jeune fille, déguisée en homme, avait travaillé plusieurs années dans une fabrique. Quand on découvrit son travestissement, on lui demanda pour quelle raison elle l'avait pris. « C'est très simple, répondit-elle, si j'étais venue en jupe, on m'aurait donné au maximum 30 copecs (80 centimes) par jour. Habillée en homme, je gagne un rouble (2fr,66). Je suis pauvre et seule ; cette différence est une fortune pour moi. »

La morale de cette histoire est des plus simples, mais, hélas aussi, des plus lamentables. A *égalité* de travail, la femme est moins payée que l'homme. Et c'est un fait d'observation vulgaire : non seulement le travail de la femme n'est pas toujours inférieur à celui de l'homme, mais il lui est même parfois supérieur. Sans doute on peut dire que la femme est inapte à certains métiers qui exigent de la force physique. Aussi s'en retire-t-elle elle-même généralement. Mais, pour les métiers qu'elle peut exercer, on ne voit pas en quoi le labeur féminin le cède au labeur masculin. Cependant il est généralement rétribué aux deux tiers, à la moitié et même au tiers de celui de l'homme. Cette inégalité vient de la présomption que le salaire de la femme est un appoint au revenu de sa famille. S'il en était ainsi,

passe encore. Mais hélas, fort souvent le gain de la femme sert non seulement à l'entretenir elle et ses enfants, mais encore son mari. Et pourtant, dans ces cas, on ne lui paye pas un salaire plus élevé.

Une autre injustice flagrante est commise à l'égard de la femme qui travaille dans les bureaux des entreprises privées ou des administrations publiques. D'abord elle est toujours confinée aux degrés inférieurs de la hiérarchie. Ainsi, même dans les grands magasins, les postes élevés sont réservés aux hommes. Cela par suite de la supposition que les facultés de la femme sont inférieures. Mais, chose curieuse, tandis qu'on considère la femme comme incapable, par exemple, de diriger un rayon, on la considère comme parfaitement capable de diriger l'entreprise tout entière. Mme Aristide Boucicault a conduit les affaires des Magasins du Bon Marché avec une rare habileté. Mais si elle avait voulu se confiner à la section des soieries, on l'aurait déclarée incapable de se tirer de cette charge si difficile. C'est le comble de l'inconséquence ! Et cependant ce fait se répète à tous les rangs de la hiérarchie sociale. La femme est déclarée incapable d'être député et ministre, mais elle est déclarée parfaitement apte à diriger l'ensemble des affaires de l'État, soit comme reine, soit comme régente. Incapable de régir la partie, elle est capable de régir le tout ! Quelle belle logique ! La prétendue inaptitude de la femme pour les hautes situations industrielles, commerciales et administratives est donc un simple préjugé, une simple convention qui ne soutient pas un seul instant la critique des faits positifs.

Mais, en admettant même cette prétendue infériorité, du moment que la femme est admise dans les travaux subalternes, on ne voit pas pourquoi, à égalité de travail, elle doit recevoir des appointements inférieurs. C'est une atteinte portée non seulement à ses droits, mais, encore une fois, à sa dignité.

Considérons maintenant les professions libérales. La plupart de celles qui comportent une certaine dose de responsabilité sont fermées aux femmes, le notariat, par exemple. C'est encore une injure gratuite faite à nos compagnes et, naturellement, toute injure est une source de douleur. Pour que la somme de bonheur, départie à la femme, fut égale à la somme départie à l'homme, il faudrait admettre, comme allant de soi, que toutes les professions et toutes les carrières, sans distinction aucune, sont accessibles aux deux sexes, exactement comme toutes les écoles. Les droits civils et politiques ne devraient jamais être basés sur le sexe, mais sur la capacité. Une femme devrait avoir le droit d'être premier ministre, si elle avait les talents nécessaires pour cette fonction, tout comme elle a maintenant le droit d'être maîtresse d'école.

Est-il nécessaire de dire que la non-accessibilité à toutes les professions est une cause de souffrance pour la femme? Cela va de soi. Non seulement la femme est souvent empêchée par ces exclusions injustes de gagner son pain quotidien, mais encore elle est blessée dans sa dignité. De plus, quand elle se sent parfaitement capable d'occuper un poste élevé et qu'il lui est refusé uniquement à cause de son

sexe, cette iniquité flagrante doit la remplir d'un sentiment de haine et d'amertume qui diminue sensiblement son bonheur.

V

Après le droit civil passons au droit politique. Ici la femme est encore plus maltraitée ; elle est presque complètement privée des droits de citoyenne. En premier lieu, dans ces grandes consultations nationales qui décident parfois des destinées des peuples : les plébiscites. Si demain, par un concours de circonstances heureuses, il était possible de trancher la question de l'Alsace-Lorraine par voie de consultation populaire, les hommes seraient appelés à voter et les femmes ne le seraient pas ! Supposer un seul instant une Alsacienne moins capable de se prononcer sur une pareille question qu'un Alsacien est de la pure aberration mentale. La femme n'est pas seulement aussi patriote que l'homme, elle l'est beaucoup plus, sans aucun doute. Et cela, en premier lieu, pour une raison psychologique : le patriotisme est un *sentiment*. Or tout le monde reconnaît que, dans le sentiment, la femme surpasse de beaucoup l'homme. La vie intime du cœur est le domaine propre et spécial de la femme. Pour différentes autres raisons, la femme fait la patrie dans une mesure plus forte que l'homme. On dit avec raison que la nationalité est déterminée par la langue *maternelle*. C'est la femme qui nous apprend à parler et, avec le langage, elle met dans nos cœurs

les premiers germes de l'amour de la patrie. La femme a d'autant plus le droit de se prononcer dans les grandes questions nationales que c'est elle qui assure, en majeure partie, l'expansion de la patrie. Les annexions politiques peuvent se faire par l'action de la force brutale, c'est-à-dire par les canons et les fusils que manient les hommes. Mais les conquêtes *nationales*, c'est-à-dire les assimilations qui rendent les annexions avantageuses et définitives, ne peuvent s'opérer que par des moyens psychiques. Les Russes ont pu imposer leur domination sur une partie de la Pologne par la force de l'épée. En vertu de cette même force, ils ont introduit leur langue dans les écoles, les tribunaux et l'administration. Mais, par ces mesures brutales, les Russes n'ont pas assimilé un seul Polonais. Au contraire, ils ont empêché leur assimilation. Tout autre est l'action mentale. Vers la première moitié du XVIII^e^ siècle la France avait fait la conquête morale du continent européen presque entier. Tous les gens cultivés, à cette époque, parlaient français. Or il est facile de démontrer que cette expansion de la langue française était due, en majeure partie, à la femme. C'est elle qui avait créé la conversation polie, le salon et tous les raffinements délicieux de mœurs qui assurèrent la suprématie de la culture française. Cette domination morale serait aujourd'hui peut-être encore plus étendue qu'il y a deux siècles, si des hommes comme Bonaparte, Masséna, Rapinat, Brune, Murat, Davout et tant d'autres rudes et impitoyables guerriers n'avaient provoqué, par leurs conquêtes et leurs brutalités, une forte réaction contre le français.

Ainsi l'homme est venu défaire l'œuvre de la femme et arrêter l'expansion de la *nationalité* française. Les États où la femme est subordonnée ont une puissance civilisatrice presque nulle. Les Turcs n'ont pas pu assimiler des pays qu'ils ont possédés pendant plus de cinq siècles.

La femme est donc l'artisan principal de la grandeur de la patrie[1]. Elle en est aussi le plus puissant soutien. Le cœur de la femme est le roc inébranlable, l'assise dernière sur laquelle repose la nation. On sait, pour ne citer qu'un seul exemple, avec quel héroïsme les mères polonaises défendent leur pays contre la russification et la germanisation. Là où les hommes auraient peut-être abandonné la lutte, les femmes ne faiblissent pas un seul instant et sont certaines que la victoire définitive leur restera.

Par ce que la femme fait pour la patrie, on peut imaginer combien il doit lui être douloureux de ne pouvoir exercer aucune action sur ses destinées. Combien elle doit être blessée, en tout premier lieu, d'être tenue en dehors des solennelles consultations plébiscitaires. On défend, pour ainsi dire, à la femme d'être patriote, quand, au contraire, elle l'est par toutes les fibres de son être et parfois beaucoup plus que nous. Par la privation des droits politiques nous enlevons à la femme une des plus grandes jouissances d'ici-bas, celle de participer directement à la vie de la patrie. L'individu se préoccupe d'abord de

1. Et plus on avancera plus il en sera ainsi. Car le triomphe de la civilisation suppose la substitution des moyens moraux, dans les luttes humaines, aux moyens brutaux et coercitifs.

ses intérêts personnels, puis de ceux de sa commune et de sa province. Quand enfin il peut exercer une action sur la destinée de la plus haute association qui existe actuellement ici-bas, la nation, il se sent grandi en orgueil et en fierté. Et nous enlevons à nos compagnes la possibilité d'atteindre ce point culminant ! Nous les ravalons donc à un degré inférieur de la hiérarchie sociale, nous les humilions et, par là, nous leur infligeons des souffrances d'autant plus cruelles que, dans ce cas particulier, elles sont complètement imméritées.

Nos institutions actuelles sont basées sur l'opinion qu'une M^me^ Roland, par exemple (qui a tenu pendant quelques mois les destinées de la France entre ses mains), qu'une M^me^ de Staël, qu'une Berthe de Suttner, ne sont pas capables d'exercer un vote politique rationnel, mais que le dernier des garçons de ferme, illettré et stupide, est capable de l'exercer. Cette opinion est tellement absurde qu'à elle seule elle suffit à démontrer l'imperfection absolue de nos institutions actuelles. Il saute aux yeux que la nature ne départit pas les capacités selon le sexe ; nos institutions auraient dû tenir compte de ce fait absolument incontestable. Elles auraient dû être basées sur les réalités et non sur les fictions.

Après le droit de vote plébiscitaire presque toutes les autres fonctions politiques sont refusées aux femmes. Par cela on leur inflige une série de souffrances que nous sommes peu habitués à prendre en considération, mais qui n'en sont pas moins sérieuses. D'abord, en tenant la femme en dehors de la politique, nous empêchons son développement

intellectuel. Nous la forçons à vivre dans une espèce d'ilotisme mental. Voilà certes le plus cruel dommage qu'on puisse infliger à une créature humaine. En effet, si la femme avait exactement les mêmes droits politiques que l'homme, depuis le vote législatif jusqu'à la faculté d'exercer toutes les fonctions politiques [1], elle aurait été incitée à acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour accomplir ces devoirs sociaux. Naturellement, cela aurait puissamment contribué à augmenter sa puissance intellectuelle. Maintenant que la femme est tenue en dehors de la cité, elle se considère elle-même comme une créature inférieure et elle s'abandonne à la stagnation de l'esprit. D'autre part, les hommes aussi la laissent tranquillement à ce niveau inférieur. Mais, si la femme avait des droits politiques, on aurait senti immédiatement la nécessité de l'instruire, comme on la sent pour les hommes. On aurait trouvé moyen alors de lui donner l'instruction indispensable, tandis que maintenant les politiciens ne s'en soucient pas, parce qu'ils n'ont aucun besoin de la femme. Puis, en dehors du développement intellectuel, il y a encore une question de dignité qui est fort importante. Si la femme avait les droits politiques, on lui aurait prodigué toutes sortes d'adulations pour avoir sa voix. Bref, elle aurait joui

1. Je vois le sourire se dessiner sur les lèvres de beaucoup de mes lecteurs à la pensée d'un premier ministre en jupons. Cependant, ils trouvent tout à fait naturel de voir des souverains autocrates en jupons, comme Marie-Thérèse et Catherine II, par exemple, pas trop mal conduire leurs affaires. O routine !

d'une situation infiniment supérieure à celle qu'elle a aujourd'hui.

Ainsi donc, en refusant les droits politiques à la femme, on arrête d'abord son développement intellectuel, puis on la prive d'une série de jouissances de la plus haute valeur[1] ou, en d'autres termes, on diminue, dans une mesure sensible, la somme de son bonheur.

Nul ne pourra contester qu'au-dessus du droit politique plane le droit criminel. Ce dernier est la base de la société, car il assure au citoyen le droit de vivre. Or, même à ce point de vue élémentaire, la femme est traitée avec une injustice véritablement révoltante. Le code français autorise le mari à punir par le meurtre la femme surprise en flagrant délit d'adultère. Ainsi, même au sein d'une des nations les plus civilisées du globe, la femme ne possède pas la certitude absolue de ne pas être tuée impunément à chaque heure du jour. Voilà le plus vil assassin, un brigand ayant commis des meurtres sans nombre. On ne l'exécute cependant pas avant de lui avoir donné le moyen de s'expliquer et de se défendre. Mais le premier mari en colère peut tuer sa femme sans le moindre soupçon de procédure judiciaire. Il semble qu'il est impossible de faire un plus grand tort à la femme, puisque, dans certaines circonstances particulières, on lui refuse même le droit de

1. Quelle plus grande satisfaction que celle de se savoir honoré. Cela est souvent un des plus puissants moteurs de l'activité humaine.

vivre[1]. Et ce qui rend cette injustice encore plus odieuse, c'est qu'elle est unilatérale. Le législateur ne donne nullement le droit à la femme de tuer le mari surpris en flagrant délit d'adultère et il punit l'adultère de la femme de peines plus sévères que celui du mari. Ainsi, en France, pour la femme, c'est trois mois à deux ans de prison ; pour l'homme, c'est une amende de 100 à 2 000 francs.

VI

Je viens de passer rapidement en revue les souffrances infligées à la femme. J'en ai omis un grand nombre, et cependant ce chapitre est déjà fort long. Notez, de plus, que j'ai parlé uniquement de la femme européenne dont la situation est encore, tout de même, relativement fort élevée. Que dire de la femme sauvage, qui, jeune, est souvent viande de boucherie et, vieille, souvent tuée comme une non-valeur? Que dire des malheureuses musulmanes qui, grâce au harem, sont prisionnières pendant toute leur vie, que dire de la femme indienne à qui toute

1. Je lisais dernièrement un roman de Marco Praga : *La petite Blonde*. C'est l'histoire d'un ingénieur qui, apprenant l'inconduite de sa femme (elle pratique la galanterie pour se procurer des ressources), la tue d'un coup de revolver. Le *jury l'acquitte à l'unanimité* ! Cela paraît tout à fait naturel à l'auteur ! Or c'est justement le contraire qui devrait être. La conséquence rationnelle de la violation du contrat conjugal doit être l'annulation du lien conjugal et nullement l'homicide. L'ingénieur en question est un vulgaire assassin et il faut la profonde perversité morale de notre temps pour ne pas le comprendre et pour l'acquitter.

joie est refusée dès l'âge le plus tendre[1] et de la femme chinoise, qui est même mutilée pour plaire aux hommes. Le sort des Chinoises est tellement horrible que beaucoup d'entre elles y échappent par le suicide. Il faudrait un volume pour décrire l'existence lugubre qui est faite à la femme dans les sociétés sauvages, barbares et archaïques. Certes il m'est impossible d'en entreprendre ici même une faible esquisse. D'ailleurs, elle ne serait pas bien nécessaire, parce que ces faits navrants ont été exposés nombre de fois et sont presque universellement connus.

Si l'on veut résumer en quelques mots la destinée faite à la femme, jusqu'à nos jours, on peut dire qu'elle a été la bête de somme, l'esclave,

1. On croit aux Indes que si une femme meurt célibataire, l'âme de son père doit aller à l'enfer. Naturellement les pères de famille, pour s'éviter ce terrible malheur, n'ont aucun repos aussi longtemps qu'ils n'ont pas marié leurs filles. On conclut donc des unions quand elles ont huit ans et même quelquefois encore moins. Le mariage est consommé plus tard, à l'époque de la puberté, mais, dès que la petite fille est mariée, elle est soumise à un régime spécial. Elle ne peut ni jouer ni s'amuser comme on en a le désir à son âge. Elle doit se conduire comme une épouse et se soumettre aux prescriptions imposées par les rites. En un mot, la vie de la malheureuse fillette devient un véritable martyre. Puis, à l'époque où elle voudrait développer sa personne au moral et au physique, elle devient mère et elle descend dans le tombeau sans avoir eu un instant la possibilité de vivre pour elle-même et de jouir du charme de l'existence.
On peut encore prendre ici, sur le vif, comment l'erreur cause la douleur. En effet, si les Hindous ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme ou à cette chose monstrueuse qu'un Dieu parfait peut punir les innocents pour les coupables (dans ce cas, le père parce que sa fille n'aurait pas voulu se marier), la femme hindoue ne serait pas sacrifiée.

l'instrument de plaisir, le souffre-douleur, la chose et la propriété de l'homme. Et comme si tous ces maux n'étaient pas encore suffisants, il faut ajouter que la femme est encore presque partout une mineure, une paria et une ilote.

Ainsi donc, nos institutions enlèvent à la moitié du genre humain une part considérable du bonheur qui aurait dû lui être départi. Cela démontre péremptoirement que nos institutions sont détestables.

J'exposerai au livre suivant comment la société devrait être organisée pour procurer à la femme la somme de félicité qui lui revient de droit, c'est-à-dire une somme de félicité absolument égale à celle de l'homme.

On a vu que l'imperfection des institutions vient toujours de la méconnaissance de la vérité. Je serai donc amené à montrer, dans les différentes parties de ce travail, sur quelles erreurs grossières est fondée la subordination de la femme. Une des plus généralement admises est la prétendue infériorité corporelle et intellectuelle du sexe féminin. Je vais donc examiner cette question capitale en premier lieu. Puis je passerai à l'exposition de ma thèse.

CHAPITRE III

LA PRÉTENDUE INFÉRIORITÉ DE LA FEMME

I

Les droits de la femme ont été violés de la façon la plus injuste parce qu'elle a été considérée, depuis un temps immémorial, comme inférieure à l'homme au point de vue physique et intellectuel. S'il était démontré que cette infériorité n'est pas réelle, la femme prendrait dans la société un rang égal à celui de l'homme et, immédiatement, sa part de bonheur serait accrue dans une mesure immense.

Il importe donc d'examiner avec un soin tout particulier si la femme est inférieure à l'homme. C'est un des points les plus importants de la question. Quand ce retranchement sera emporté, la forteresse entière sera bien près de devoir capituler.

Il n'est jamais venu à l'esprit d'une personne sensée d'affirmer que la tigresse est moins intelligente que le tigre, la chamelle moins intelligente que le chameau, la chèvre moins que le bouc.

Il était réservé à l'espèce humaine, qui a produit les Hypathie, les Clémence Royer et les Sophie Kovalevsky, d'avoir seule son sexe féminin inférieur au sexe masculin. C'est une particularité de cette espèce, je dirai même une exception unique, car, dans le vaste domaine de la zoologie, les différences entre les facultés mentales des mâles et des femelles sont absolument imperceptibles. La dissemblance des forces physiques s'observe même assez rarement. On peut en déduire que chez notre ancêtre immédiat, l'anthropopithèque, on devait observer une similitude complète entre les aptitudes des sexes, comme on l'observe actuellement chez les singes anthropomorphes.

Ce serait donc à l'époque où l'anthropopithèque a acquis l'intelligence supérieure qui l'a transformé en homme que l'inégalité psychique des sexes s'est établie. Or il suffit de se représenter la marche naturelle de l'évolution pour voir immédiatement que la proposition précédente contient une pure contradiction. En effet, pendant que la femme s'élevait, en tant qu'appartenant à l'espèce humaine, elle s'abaissait en tant qu'appartenant au sexe féminin. Ainsi elle s'élevait et s'abaissait en même temps.

En réalité, chez l'homme préhistorique, comme chez les sauvages modernes, il n'y avait aucune différence intellectuelle entre l'homme et la femme. La différence entre les sexes n'est pas un fait de l'ordre physiologique ou psychique, mais un fait de l'ordre *social*. La subordination de la femme vient de la diversité des occupations. Nul n'a mieux mis cette vérité en évidence que Letourneau dans le

passage suivant : « Dès la plus haute antiquité, dit-il, il commença à s'établir entre les deux sexes de l'espèce humaine une certaine division du travail, destinée à s'accentuer de plus en plus au cours de l'évolution sociale : à l'homme la chasse et la guerre ; à la femme l'élevage des petits, des enfants, et les occupations casanières et pacifiques, A l'origine le partage ne fut point rigoureux. La femme primitive ne cédait guère en hardiesse et en vigueur à son mâle et elle dut souvent l'aider dans sa lutte contre les rivaux humains et animaux »[1]. En vertu des lois biologiques, la fonction peut créer l'organe, mais le défaut d'usage peut avoir pour conséquence d'affaiblir un organe existant. Par suite du fait que la femme abandonna les occupations violentes, son type physiologique se modifia dans une certaine mesure. Elle devint plus faible, mais plus gracieuse que l'homme.

Sans doute, certaines conditions sociales, exerçant leur action pendant des siècles, peuvent produire, à la longue, des transformations physiologiques. Mais il me semble que la subordination de la femme n'a pas pour raison première sa plus grande faiblesse musculaire. Cette faiblesse, d'ailleurs, comme je vais le montrer tout à l'heure, n'est pas aussi générale qu'on veut bien le dire. La sujétion de la femme a pour origine des idées sociales. Précisément, pendant une immense période, la chasse d'abord et ensuite la guerre ont été consi-

1. Voir la *Revue de l'Ecole d'anthropologie*, septembre 1901 p. 278 (Paris, F. Alcan).

dérées comme les fonctions les plus importantes de la société. Comme telles, elles ont revêtu un caractère spécial de dignité et d'honorabilité. Par le fait que la femme en a été exclue, elle a été rabaissée aux yeux des hommes.

Confinée dans des occupations méprisées, elle a partagé la déconsidération qui s'attachait à ses travaux, et, alors, l'idée de son infériorité physiologique et mentale s'est intronisée dans les esprits. Cette erreur est devenue si universelle que, même des penseurs, comme Aristote, en sont venus à affirmer que la femme était un homme manqué.

Mais l'infériorité de la femme ne soutient la critique à aucun point de vue, aux yeux de tout individu qui n'est pas complètement aveuglé par les idées traditionnelles.

II

S'il est une vérité incontestable, c'est que ni les qualités ni les défauts, dans l'espèce humaine, ne sont partagés par sexes.

Considérons d'abord la vigueur musculaire. C'est précisément le manque de force physique qu'on donne comme la caractéristique spéciale du type féminin. Cela est conventionnel, dans une très haute mesure. En réalité, encore de nos jours, il y a des femmes qui ont une très grande vigueur corporelle et des hommes qui sont débiles, comme il y a des femmes débiles et des hommes robustes. Exactement comme il y a des femmes de haute taille

et des hommes de petite et vice versa. En généralisant, on découvre même que l'avantage n'est pas toujours au profit du sexe masculin. « L'ouvrière à la fabrique fournit 11 heures de travail et elle en fournit encore 4 pour remplir ses devoirs de ménagère et de mère, dit Mme K. Schirmacher[1]. Les femmes qui, dans de pareilles conditions, s'obstinent encore à vivre méritent, à vrai dire, de porter le nom de sexe fort. »

Après la force musculaire, un des attributs, les plus particuliers de l'homme, est le courage physique. On traite de *femmelette* celui qui en manque. Mais, encore ici, les faits positifs ne répondent pas aux idées courantes. Il y a des femmes considérablement plus courageuses que beaucoup d'hommes. Plusieurs se sont distinguées à la guerre, donnant l'exemple de la bravoure et même de la témérité. Combien d'individus de notre sexe ont su mourir avec autant de grandeur et d'héroïsme que Charlotte Corday ? De nos jours, les femmes boers (Mme Joubert tout particulièrement) ont déployé un courage physique que leur envieraient les plus intrépides d'entre nous.

Par contre, il y a un grand nombre d'hommes qui sont timides, craintifs, et même tout simplement lâches. Ici encore, tout dépend des traits individuels et nullement du sexe.

Mais, dit-on, il faut négliger les variations personnelles et considérer les moyennes. Ces dernières seules ont de l'importance, parce que seules elles

1. *La Revue* du 15 février 1902, p. 401.

sont des résultantes générales qui indiquent une loi naturelle.

Cette manière de voir est une erreur qu'on ne saurait combattre avec assez d'énergie. Les moyennes ont de l'importance comme procédé mnémonique. Elles sont même indispensables comme mode de représentation, vu la faiblesse de notre intelligence. Mais les moyennes sont de pures abstractions, sans aucune réalité objective. C'est pourquoi elles ne peuvent pas avoir d'application directe dans les phénomènes sociaux qui sont des faits concrets et réels. Supposez qu'on soit venu dire à la baronne Dudevant (George Sand) : « Madame, comme la moyenne de l'intelligence féminine est inférieure à la moyenne de l'intelligence masculine[1], vous devez cesser d'écrire vos merveilleux romans et vous devez rentrer au foyer conjugal pour vous vouer entièrement au soin de votre mari. » La baronne Dudevant aurait pu répondre avec raison : « Il se peut que la *moyenne* des femmes ait l'intelligence inférieure à celle de leur mari ; mais je ne me soucie en aucune façon des moyennes. Je suis une créature vivante, en chair et en os. Je ne vais pas sacrifier ma vie et priver mes semblables de la jouissance de lire mes œuvres uniquement pour obéir à une abstraction. Car mon mari, *à moi*, n'est pas capable d'écrire une seule ligne et, sans aucune contestation possible, je lui suis supérieure de cent coudées. »

1. En admettant même que ce fût démontré, ce qui est loin d'être le cas, comme je vais tâcher de le prouver.

Et encore les moyennes sont souvent trompeuses, parce qu'on les déduit d'un petit nombre d'observations, tandis qu'elles n'auraient de valeur, même relative, que si l'on considérait la *totalité* des individus. Le fait incontestable est qu'il y a des hommes faibles, comme il y a des femmes fortes. Si on pouvait mesurer la force musculaire de *tous* les hommes et de *toutes* les femmes, qui sait si on n'arriverait pas (les inégalités se compensant de part et d'autre) à obtenir une moyenne presque égale pour les deux sexes ?

Mais admettons même que des mesures scientifiquement exactes donneraient une somme inférieure pour la femme. Cela n'aurait aucune importance à l'heure actuelle. Dans une antiquité très reculée, la force musculaire pouvait jouer un rôle social important. De nos jours, elle est un facteur presque entièrement négligeable et joue un rôle des plus subordonnés. La civilisation se fait complètement en dehors d'elle. Même dans son domaine par excellence, la guerre, elle est mise au second plan.

C'est la force intellectuelle qui est désormais au premier plan, c'est elle seule qui mène le monde, c'est donc elle seule qu'il faut prendre en considération.

On a compris depuis longtemps que le nœud de la question était là. Aussi depuis l'antiquité a-t-on basé la subordination de la femme non pas tant sur sa faiblesse physique que sur sa faiblesse mentale.

III

L'idée que la femme est inférieure à l'homme sous le rapport de l'intelligence est considérée comme une vérité presque indiscutable.

Et cependant cette prétendue vérité n'a aucun fondement scientifique. La psychologie en est encore à ses premiers balbutiements. Elle a été étudiée, jusqu'à présent, en majeure partie, par la méthode de l'introspection interne. Bien que cette méthode ait son utilité, on ne peut pas contester qu'elle ne soit purement subjective. Si une femme vient déclarer, qu'après avoir profondément scruté sa conscience, elle se sent supérieure intellectuellement à tous les hommes passés et présents, comment la convaincre du contraire? On ne peut pas le faire par la méthode introspective, puisque c'est cette méthode qui l'a amenée à ce résultat. Il faut lui opposer des faits objectifs; mais cela se ramène à abandonner la méthode d'introspection. On voit donc que la psychologie ne pourra *jamais* donner de résultats certains qu'en adoptant la méthode expérimentale, les observations objectives. La psychologie scientifique commence à entrer dans cette voie et quelques résultats précieux ont été déjà obtenus. Mais tout le monde sait que ce sont de faibles reconnaissances dans une immense région inconnue. Le mécanisme véritable de la pensée est encore si mal compris qu'il est impossible d'en déterminer même les rouages les plus fondamentaux. On sait si peu

comment la substance du cerveau produit la pensée que bien des personnes continuent à affirmer qu'il ne la produit pas du tout, et qu'elle est un fait immatériel. Ne connaissant pas le mécanisme de l'intelligence, nous ne pouvons pas affirmer, d'une façon scientifique et positive, à quel aspect extérieur du cerveau elle est liée. On a essayé, tour à tour, de rattacher l'intelligence à la capacité de la boîte crânienne, à sa forme, puis au poids du cerveau, au nombre de ses circonvolutions à sa contenance de phosphore, etc. Mais en pure perte. Avec un peu de réflexion, on aurait pu comprendre, d'ailleurs, à *priori*, que toutes les tentatives de ce genre sont complètement vaines. Le mécanisme de la pensée s'accomplit dans le domaine de l'infiniment petit, peut-être dans le millionième ou le billionième de micron [1]. Ce domaine sera peut-être soustrait a jamais à l'observation directe de nos instruments d'optique. Cela étant, comment peut-on espérer saisir le secret des facultés mentales dans une chose aussi relativement énorme (donc grossière) que la forme du crâne ou le nombre des circonvolutions.

Un des faits apparents sur lesquels on a surtout essayé de baser l'intelligence est le poids du cerveau. Or, comme on a observé qu'*en moyenne* le cerveau de la femme est plus léger que celui de l'homme, on a péremptoirement décidé que la femme nous est inférieure.

Cette décision implique un tissu d'erreurs. Il y a

1. Le micron, on le sait, est le millième du millimètre.

des cerveaux féminins plus lourds que les cerveaux masculins [1]. Si donc l'intelligence était en fonction du poids du cerveau, il faudrait reconnaître que certaines femmes sont plus intelligentes que certains hommes. Or cette constatation suffit à légitimer toutes les revendications féministes. Car si Mme X... a un cerveau plus lourd que M. Z... (partant si elle est plus intelligente), en vertu de quel raisonnement logique viendra-t-on refuser à Mme X... des droits civils et politiques qu'on accorde à M. Z..., sous prétexte que Mme X..., étant femme, doit être inférieure en intelligence? S'il y a des femmes plus intelligentes que certains hommes, il s'ensuit que nos institutions, pour correspondre à la vérité, devraient établir les distinctions sur les capacités individuelles et nullement sur les sexes. C'est précisément ce que demandent les féministes.

Mais le fait même que l'intelligence dépend du poids du cerveau est une affirmation arbitraire et gratuite sans le moindre fondement scientifique. Et d'abord comment faut-il considérer ce poids? « Si le poids absolu du cerveau est moins grand chez la femme, dit L. Büchner [2], le poids relatif (comparé au poids du corps) est plutôt un peu plus fort. La femme, étant généralement plus petite,

1. A ce propos un petit fait, assez piquant, cité par M. C.-E. Woodruff (*An anthropological study of the small brain of civilised man*). Un savant russe donna comme preuve de l'infériorité de la femme cette petitesse relative de son cerveau. Quand il fut mort, on fit son autopsie et on constata qu'il avait le cerveau plus petit que la moyenne des femmes.

2. *A l'aurore du siècle*, Paris, Schleicher, 1901, p. 128.

a besoin d'un cerveau moins considérable pour les besoins de sa vie motrice. Si cependant son cerveau est relativement plus lourd cela démontrerait qu'elle a un plus grand nombre de cellules qui peuvent être affectées à la fonction mentale ».

On voit donc que si l'on s'en tient aux facteurs apparents, on peut affirmer que l'organe de la femme est plutôt supérieur qu'inférieur à celui de l'homme. Mais, je le répète, ces facteurs apparents n'ont aucune importance, parce que toutes les tentatives, faites jusqu'à présent pour associer l'intelligence à un aspect extérieur du cerveau, ont complètement échoué. Cet échec n'empêche cependant pas des gens, qui se prétendent sérieux, d'établir péremptoirement une association entre les organes de la génération et l'intelligence. L'arbitraire atteint véritablement, dans ce cas, les limites de l'extravagance. On sait pertinemment que la pensée est en relation directe avec l'afflux de sang reçu par le cerveau, car, dès que cet afflux cesse, l'homme tombe en syncope et la vie mentale s'arrête. Malgré ce lien si étroit, jamais aucun physiologiste n'a associé des conformations spéciales du cœur avec l'intelligence. Mais constamment on associe la puissance mentale avec les organes sexuels, bien que le cerveau ait des rapports beaucoup moins directs avec ces organes qu'avec le cœur.

On ne peut pas contester qu'il existe un lien entre les organes génitaux et ce qu'on appelle les caractères sexuels secondaires. Ainsi les hommes, rendus eunuques, n'ont pas de barbe. Mais jamais il ne viendra à l'esprit d'aucun physiologiste de considé-

rer le cerveau comme un caractère secondaire influencé par les organes génitaux. Et puis, quand bien même il en serait ainsi, il resterait encore à expliquer pourquoi *seulement* les organes génitaux *féminins* diminuent l'intelligence. Jamais on n'a pu trouver des raisons sérieuses de l'ordre biologique pour démontrer ce fait.

D'autre part, on comprend parfaitement que le cerveau des hommes rendus eunuques, ne perd ni n'acquiert aucune cellule nerveuse après cette opération : sa capacité virtuelle ne varie donc point par suite de cette circonstance. On voit donc qu'il n'y a pas corrélation directe entre les organes sexuels et l'intelligence.

Mais, dira-t-on, il est incontestable que la part de la femme dans l'œuvre de la civilisation est sensiblement inférieure à celle de l'homme. La femme n'a pas eu un Aristote, un Descartes et un Newton. C'est certain. Mais cela est hors de discussion pour le moment. Il s'agit seulement de savoir ici si c'est par suite de sa constitution physiologique et psychique que la femme n'a pas produit et ne pourra *jamais* produire de pareils génies. Nous ne sommes pas en droit de l'affirmer, précisément parce que nous ne connaissons pas encore les facteurs qui font éclore l'intelligence. Mais, du moment qu'il nous est impossible de démontrer que jamais la femme ne s'élèvera à la hauteur intellectuelle de l'homme, l'édifice entier de son assujettissement s'écroule comme un château de cartes. Sans aucun doute possible, jamais le bœuf n'aura autant d'intelligence que l'homme. Alors il est naturel que le

bœuf soit soumis à l'homme. Mais on ne peut pas affirmer que l'intelligence de la femme n'égalera pas un jour celle du sexe fort déjà parce qu'actuellement l'intelligence de certaines femmes dépasse celle de certains hommes. S'il en est ainsi, l'inégalité des sexes n'est fondée sur aucune base scientifique et positive. Elle provient d'anciennes erreurs, d'idées préconçues et de vieilles routines.

Oui certes, il y a des femmes qui sont de vraies poupées, au point qu'on se demande parfois si elles ont une âme. Mais la question revient à savoir si elles sont poupées par suite de la nature du sexe féminin ou par suite de certaines particularités individuelles jointes à l'ensemble des influences extérieures. Si c'était par suite de la nature du sexe, *toutes* les femmes auraient dû être des poupées. Or, comme ce n'est pas le cas, il faut admettre l'autre alternative, c'est-à-dire que le caractère poupée est un trait individuel.

Je reviens maintenant au mot *jamais* de la page 50. Oui, la femme n'a produit jusqu'à présent ni un Descartes ni un Newton. Est-ce à dire qu'il n'est pas né sur notre globe des femmes ayant une capacité mentale égale à celle de ces deux grands esprits ? Qui oserait l'affirmer ? Il faut distinguer entre les actes et les virtualités. Descartes et Newton sont le produit de deux facteurs : leurs capacités individuelles et l'ensemble des circonstances sociales qui ont favorisé ces capacités. Si Descartes et Newton, étant enfants en bas âge, avaient été enlevés par des pirates barbaresques, s'ils avaient été élevés à Alger et s'ils y avaient passé leur existence, ne par-

lant que l'arabe, Descartes n'aurait jamais écrit le *Discours sur la méthode* et Newton les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*. Cependant les cerveaux de Descartes et de Newton eussent été les mêmes. Ils auraient contenu une puissance virtuelle identique. Ce raisonnement s'applique à la femme. Qui sait combien il en est né dans la période historique qui avaient des facultés hors ligne, égales à celles des hommes les plus remarquables? Mais ces facultés ne se sont pas développées. Et je ne parle pas ici seulement de l'instruction, mais de l'ensemble des conditions sociales faites à la femme. Il se peut, par exemple, qu'il soit né dans la Grèce antique des jeunes filles avec un cerveau égal à celui d'Aristote comme puissance virtuelle. Mais ces jeunes filles, enfermées dans les gynécées depuis l'âge le plus tendre, ont été mises dans une voie qui les privait même de la conscience de leurs capacités. « Il y avait quelque chose là », a dit André Chenier en se frappant le front lorsqu'il montait à la guillotine. Mais quand il prononçait ces paroles, il avait fait déjà ses preuves. Il avait été un des premiers poètes de la France. Combien il y a eu probablement de femmes de génie dans le monde placées dans des circonstances telles qu'elles n'ont même jamais entrevu qu'elles avaient quelque chose dans la tête! Des milliers d'idées tourbillonnent constamment dans l'esprit des grands penseurs. Celles qu'ils mettent sur le papier sont une petite partie de celles qui sont élaborées par leur cerveau. Les virtualités de cet organe sont toujours supérieures à sa production. Qui sait aussi combien de pensées ont traversé les

cerveaux féminins et sont mortes avant même d'avoir été couchées sur le papier ? Enfin il faut remarquer que les facultés de la femme se sont précipitées dans le lit que leur ouvrait la société. Qui mesurera jamais ce qu'elles ont employé de génie pour dompter l'homme et lui faire exécuter leurs volontés. Un exemple célèbre : Roxelane la Rieuse[1] entra au harem du sultan comme simple esclave. Bientôt elle régna sur Soliman le Magnifique aussi complètement que celui-ci régna sur son empire. En réalité, cette femme gouverna la Turquie au moment où ce pays était à l'apogée de sa puissance. On peut se représenter ce qu'elle dut déployer de génie pour se maintenir dans cette situation. Certainement ses capacités dépassaient non seulement celles d'une Marie-Thérèse et d'une Catherine II, mais, fort probablement aussi, celles de nombre de souverains que l'histoire décore du nom de « grand ». Ces facultés hors ligne, dépensées pour garder le pouvoir, se perdaient en intrigues obscures, tandis que, si elle avait été un homme, ces facultés auraient été employées à des œuvres créatrices. Aussi qui connaît Roxelane la Rieuse ? A peine quelques individus s'occupant spécialement d'études historiques.

L'exemple de Roxelane est un des meilleurs arguments à l'appui de ma thèse. Je veux dire que la femme, confinée dans la vie intérieure, y déploie des trésors de capacité hors ligne, mais qui restent nécessairement inconnus. « Il m'a fallu employer bien plus de science et de calculs pour subsister seulement,

1. Elle vécut de 1505 à 1561. Elle était Russe d'origine.

dit Figaro, qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes. » La femme pourrait dire exactement la même chose. Mais si, depuis la plus haute antiquité, les conditions sociales avaient poussé la femme à prodiguer ses facultés au grand jour, le bilan de ses hauts faits eût été sans aucun doute de beaucoup supérieur à ce qu'il est.

IV

On peut en donner la preuve directe. Dès que les conditions sociales commencent à devenir plus favorables à la femme, ses talents se montrent aussitôt. « En Amérique, dit M. A. Dumont[1], la jeune fille fait des études plus longues que le jeune homme. Elle sait en conséquence qu'elle sera épousée pour ses qualités personnelles, grâce, valeur physique, éducation, instruction ; elle s'applique à les acquérir et elle y réussit. Pour la beauté, la valeur intellectuelle et morale, Michel Chevalier, il y a soixante ans, proclamait déjà sa supériorité. Elle paraît bien avoir la direction qui entraîne actuellement la société américaine vers son idéal de luxe, de politesse et de haute culture physique et morale. » Imaginez que la situation de la femme, depuis les temps historiques, eût été celle qu'elle occupe actuellement aux États-Unis. N'est-il pas incontestable qu'une masse de talents féminins, qui ont été entièrement perdus,

1. *Essai sur la natalité au Massachussets.* Journal de la société de statistique de Paris, octobre et novembre 1897.

se seraient alors manifestés au grand jour? Dans ces circonstances favorables, l'apport de la femme dans l'œuvre de la civilisation humaine eût été bien différent et je pense que personne, à l'heure actuelle, n'eût même soupçonné qu'elle fût inférieure à l'homme comme capacité mentale.

On n'aurait été en droit de juger des facultés mentales de la femme que si elle avait été toujours placée dans des conditions égales à celles de l'homme. Or tout le monde sait que, même aujourd'hui, et cela dans les pays les plus avancés, la femme rencontre de nombreux obstacles qui l'empêchent de développer son intelligence. On ne doit donc pas s'étonner que la femme ait si peu produit. Peut être faudrait-il s'étonner du contraire, si l'on prend en considération les difficultés qu'elle a eu à surmonter.

Mais supposons qu'après de longues années d'égalité complète au point de vue des moyens d'instruction, il soit démontré que la femme n'a pas de facultés spéciales pour les mathématiques ou pour l'architecture, par exemple. Cela prouvera-t-il son infériorité? En aucune façon. Avoir des facultés différentes ne signifie pas avoir des facultés inférieures. Euler n'eût pas été capable d'écrire un opéra comme Mozart. Cela ne veut pas dire qu'Euler fût inférieur à Mozart, de même que l'incapacité de l'auteur de *Don Juan* à faire des calculs mathématiques ne prouve pas qu'il fût inférieur à Euler. Pour ma part, je pense qu'aucune faculté mentale ne suit le sexe. Sophie Kovalevski, bien que femme, avait des aptitudes mathématiques de beaucoup supérieurs à celles de la plupart des hommes.

Je pense que la femme fournira, dans l'avenir, des capacités dans toutes les branches de l'activité humaine (plusieurs s'essayent déjà dans l'architecture avec succès) ; mais, quand bien même une certaine division du travail mental s'opérerait entre les sexes, cela ne démontrerait l'infériorité ni de l'un ni de l'autre. Car l'appréciation de la valeur reste toujours subjective, dans une forte mesure. Pour un amateur de musique, la faculté d'écrire *Don Juan* a plus de valeur que la possibilité de résoudre les équations du quatrième degré. Pour un mathématicien c'est l'inverse. Si donc les facultés de la femme sont autres que les nôtres, on ne sera pas en droit d'affirmer qu'elles leur sont inférieures.

Après avoir essayé de démontrer qu'il est impossible de déduire l'infériorité de la femme des données de la physiologie et de la psychologie, je vais passer à une série d'arguments d'un autre ordre.

V

On affirme que l'infériorité de la femme provient de ce qu'elle doit exercer la fonction de la maternité. On dit que la nécessité de porter les enfants et ensuite de les nourrir empêche son plein développement intellectuel.

Je ne veux pas relever ici le fait que beaucoup de femmes n'ont pas d'enfants pour de nombreuses raisons. Je parlerai de cela plus tard, au chapitre XI[1].

1. Voir page 192.

Je veux aller au-devant des objections de mes adversaires et ne considérer ici que les femmes qui ont des enfants et qui les nourrissent de leur lait.

Mettons les choses au pire. Supposons qu'une femme aura eu vingt enfants. A proprement parler, le dernier mois de la grossesse et le premier après l'enfantement sont seuls assez pénibles pour égaler presque une maladie. Considérons la vie d'une femme qui aura atteint soixante ou soixante-dix ans. Elle aura été malade 40 mois sur 720 ou 840. Mais combien de femmes ont vingt enfants? Une bien petite minorité[1]. On peut dire que la moyenne des enfants ne dépasse par cinq ou six. La femme aurait donc alors 10 ou 12 mois de maladie sur 720 ou 840. C'est une quantité complètement négligeable. Des hommes peuvent parfaitement être malades pendant douze mois de leur vie sans qu'il vienne à l'esprit de personne de soutenir que leur développement intellectuel en doive être arrêté. De très grands génies, qui ont accompli des œuvres hors ligne, ont joui de la santé la plus précaire et ont pour ainsi dire été malades pendant presque toute leur existence[2].

1. Les natalités excessives s'observent surtout dans les nouvelles colonies de peuplement, comme le Canada ou le Brésil méridional.

2. Il faut ajouter, de plus, que les maux, provenant de la grossesse, sont certainement beaucoup moins douloureux que ceux provenant de certaines maladies dont sont affectés les hommes. C'est par suite de la mollesse, venant de la fortune, que la maternité a été rendue si effrayante. En réalité, dans un état naturel et sain, la femme enfante, en cas normal, sans trop grandes souffrances. Combien de paysannes, après avoir mis au monde leur enfant, continuent leurs travaux comme si de rien n'était.

Quant à la période de l'allaitement, si on adopte un régime sage et raisonnable, la femme peut ne pas interrompre ses occupations tout en nourrissant son enfant. La preuve que c'est possible, c'est que des millions de femmes le font tous les jours : celles qui travaillent la terre, qui font leur ménage, qui se pressent dans les usines et celles qui étant riches ne veulent pas abandonner leurs plaisirs [1].

La maternité joue, nécessairement, chez la femme un plus grand rôle que la paternité chez l'homme. Mais les conservateurs en exagèrent la portée. D'abord beaucoup de femmes n'ont pas d'enfants. Alors tout ce qu'on dit au sujet de ce qu'elles doivent se consacrer à la maternité est de la pure déclamation. Mais, même quand elles ont des enfants, est-il vrai que la maternité prend une place tellement dominante qu'elle supprime complètement leur vie individuelle ? C'est *nous autres hommes* qui nous plaçons à ce point de vue et c'est chez nous, tout simplement, une erreur subjective. Comme la maternité de la femme est pour *nous* une source de jouissance, nous sommes portés à considérer la femme uniquement à ce point de vue. Cela montre seulement combien notre esprit est étroit et combien peu nous pouvons nous élever à l'appréciation des faits tels qu'ils sont en réalité.

Il m'est tombé dernièrement entre les mains la

Voilà, bien certainement, un fait peu désirable ; mais, d'autre part, il ne faut pas exagérer, non plus, en sens inverse. On ne doit pas baser les considérations générales sur la manière d'être des femmes riches, qui sont une infime minorité dans la société.

1. Voir plus bas, page 196.

brochure d'un écrivain allemand dont la thèse est que l'infériorité intellectuelle de la femme provient de la fonction de la maternité [1]. L'auteur commence par dire que la jeune fille est comme une fleur ; mais, dès qu'elle se marie, elle se flétrit et, par suite, devient un être inférieur à l'homme [2]. Remarquez d'abord que cet argument pourrait parfaitement nous être appliqué aussi. Il arrive également une époque où nous nous flétrissons et où nous cessons d'exercer de la séduction sur l'autre sexe. Ne pourrait-on pas dire alors que, pour cette raison, nous devenons inférieurs aux femmes?

Mais la thèse même du Dr Möbius n'est pas vraie. Tout le monde sait que la femme ne se flétrit pas immédiatement après le mariage, au contraire. La beauté de la femme va en augmentant de vingt à trente ans et même, parfois, entre trente-cinq et quarante elle atteint le point culminant de la puissance passionnelle. C'est exactement ce qui se passe chez nous. Le jeune homme de vingt ans a certainement une grâce pleine de charme et d'attrait, mais c'est vers la quarantaine que l'homme arrive à donner toute sa mesure. Admettons cependant que la femme se flétrit après le mariage. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que sa séduction externe, à notre point de vue sensuel, a diminué. Est-il inévitable que cette diminution de l'attrait physique soit nécessairement accompagnée d'un affaiblissement des facultés intel-

1. Dr P.-J. Möbius. *Ueber den physiologischen Schwachsinn des Weibes.* Halle C. Marhold, 1901.
2. Pages 58 et 59.

lectuelles? Nullement, car on ne voit pas le lien de cause à effet entre ces deux phénomènes. Au contraire, pour la femme, comme pour nous, les facultés mentales doivent nécessairement se développer et se surexciter quand elles passent au premier plan et relèguent les facultés affectives au second. Et tout le monde peut constater qu'il en est ainsi. Le point culminant du développement mental de la femme, tout comme celui de l'homme, a lieu aux environs de quarante ans.

Le mariage, dit M. Möbius, diminue la puissance intellectuelle de la femme. Aussi longtemps qu'elle est jeune fille, et aussi longtemps qu'elle cherche l'élu de son cœur, il y a en elle un feu et une ardeur qui la rendent égale à l'homme. Mais sitôt que l'élu est trouvé, elle s'affaisse sur elle-même, ses facultés s'éteignent, en un mot, elle devient une créature inférieure. « Dans l'épopée de Niebelung, aussi longtemps que Brunhilde reste vierge, elle l'emporte sur tous les hommes, mais sitôt qu'elle est domptée par Siegfried, elle devient une femme comme une autre[1]. » Ici le publiciste allemand plane dans les nuages. Pour que sa théorie fût vraie, il faudrait qu'une jeune fille s'éprît d'un seul homme et en fût amoureuse jusqu'à la fin de sa vie. Combien y a-t-il de cas pareils? Bien certainement pas un sur dix mille mariages. Les Philémons et les Beaucis ne courent pas les rues. Tout le monde sait que les plus grandes passions sont celles qui s'émoussent le plus vite. De vingt à quarante ans,

1. *Op. cit.*, p. 59.

la femme, tout aussi bien que l'homme, peut être constamment à la recherche d'un nouvel amour. Par conséquent elle n'est pas condamnée nécessairement à se bêtifier [1]. Et puis les femmes ne meurent pas toutes au moment où elles cessent de plaire aux hommes. Un grand nombre d'entre elles, n'en déplaise à M. Möbius, commettent l'indiscrétion de vivre beaucoup plus longtemps. Et c'est précisément au moment où s'arrête sa floraison physique que la femme exerce sa plus grande influence sociale. D'abord comme travailleuse dans tous les genres de l'activité humaine, ensuite comme éducatrice des enfants [2].

On peut tirer encore une conclusion de la thèse de M. Möbius, c'est qu'il suffit aux femmes de garder l'indépendance du cœur pour conserver toutes leurs facultés mentales. Ainsi une courtisane, qui se donnerait au premier venu, mais sans subir l'ascendant durable de personne, ne risquerait en aucune façon de se « bêtifier ».

Un dernier argument, M. Möbius dit que la femme perd ses facultés aussitôt qu'elle a trouvé l'objet de son amour. Mais il ne pourra pas affirmer qu'à partir de ce moment le nombre des cel-

1. C'est l'équivalent le plus exact du mot allemand « versimplen » dont se sert notre auteur peu galant.

2. Si la femme se marie vers l'âge de vingt ans, elle commence à avoir des enfants adultes entre quarante et cinquante. Or, c'est précisément dans l'adolescence et vers l'époque de la majorité que les germes intellectuels et moraux, inculqués par les mères, ont la plus grande influence sur les générations nouvelles.

lules nerveuses diminue dans son cerveau. Car s'il affirmait cela, il devrait reconnaître aussi que, si la femme perd cet objet (soit parce qu'elle cesse d'être éprise, soit parce que cet objet meurt), le nombre des cellules nerveuses doit augmenter, ce qui est absurde. Ainsi donc, après avoir trouvé l'élu, le cerveau de la femme reste, au point de vue physiologique, exactement ce qu'il était auparavant. La seule différence c'est que, par suite de nouvelles circonstances, ces cellules vont fonctionner d'une manière différente. Il est impossible de trouver un argument plus favorable pour la thèse que je soutiens moi-même ; à savoir que les facultés virtuelles de la femme ne sont pas inférieures à celles de l'homme, mais que ces facultés sont seulement assoupies par les conditions sociales.

Si M. Möbius établit ses théories sur les exemples qu'il a devant les yeux, il démontre seulement qu'il ne veut pas se donner la peine d'élargir son horizon. Il se peut que beaucoup de femmes allemandes soient abaissées par la vie de famille. Mais M. Möbius a tort de considérer cet ordre de chose comme l'état naturel de l'espèce humaine. Au contraire, c'est seulement un état transitoire, existant dans différents pays et à différentes époques.

D'ailleurs, même en Allemagne et à l'heure actuelle, un grand nombre de femmes ne se laissent nullement annihiler par leur mari et elles continuent à déployer, dans la vie de famille, une féconde activité. Je suis convaincu que l'égalité des sexes triomphera en Allemagne comme partout ailleurs et si M. Möbius pouvait se réveiller dans un siècle,

il pourrait constater combien ses théories ont été démenties par les événements.

Il semblerait, à entendre M. Möbius, que la femme aurait tout intérêt à rester vierge, puisque alors elle garderait toute sa puissance intellectuelle. Mais, tout à coup, nous sommes surpris de lui entendre dire juste le contraire. « Si la femme ne se consacre pas au service de l'espèce, elle devient malade et dégénère [1] ». Malheureuses femmes ! Si elles se marient, elles se « bêtifient », si elles restent vierges, elles « dégénèrent. »

Sans parler des singulières contradictions dans lequelles tombe M. Möbius, on peut montrer que son opinion soulève plus d'objections qu'elle ne contient de mots.

Pourquoi la femme ne peut-elle servir l'espèce que par la maternité, tandis que l'homme peut aussi la servir d'une autre manière ? Il nous est indifférent de savoir si Shakespeare avait des enfants ou n'en avait pas ? Son importance vient de ses drames et nullement de sa progéniture. De même il nous est indifférent de savoir si Mme Dudevant (G. Sand) avait ou n'avait pas d'enfants ? Son importance vient de ses romans, non de sa postérité. Même à part les œuvres de l'esprit, la femme peut servir l'espèce sans enfanter. Une sœur de charité n'est pas moins utile qu'une mère de famille.

Mais la plus grande erreur de M. Möbius est de croire que la femme seule sert la société par la procréation. Pour que la société progresse, il faut

1. *Op. cit.*, p. 55.

qu'une différenciation des fonctions s'établisse dans son sein. Il faut une petite élite qui crée les idées et prenne les initiatives (et peu importe qu'elle soit composée de femmes ou d'hommes) et il faut une masse d'individus, modestes, qui se consacrent, plus particulièrement, aux fonctions physiologiques et économiques. Justement ces hommes médiocres sont de braves gens qui font beaucoup d'enfants et les élèvent avec dévouement. La besogne de simple père de famille est le pendant exact de la maternité pratiquée par les femmes dont les facultés mentales ne s'élèvent pas au-dessus de la moyenne. Mais quand une femme a des talents hors ligne sa maternité n'a pas plus d'importance pour la société. La société dispense un grand écrivain ou un grand inventeur d'exercer les fonctions familiales, à cause de sa valeur mentale et non à cause de son sexe. Mais si tous les hommes se dérobaient aux devoirs de la paternité, le mal serait aussi grand, pour la nation, que si toutes les femmes se dérobaient aux devoirs de la maternité.

M. Möbius a aussi tort de prétendre que la nature punit seule la femme quand elle ne veut pas servir l'espèce en faisant des enfants. La nature n'est ni partiale, ni antiféministe. Elle est la justice personnifiée. L'homme qui se dévoue au célibat perpétuel éprouve autant de troubles que la femme qui se voue à la virginité.

Ce qui précède me semble démontrer d'une façon évidente que la femme n'est pas abaissée intellectuellement par les fonctions de la maternité.

Ainsi donc la femme n'a pas moins d'aptitudes

virtuelles que l'homme ; elle ne lui est donc pas physiologiquement ni psychologiquement inférieure. « Tous les découvreurs de vérités, tous les inventeurs d'utilité, dit M. Tarde[1], ont été dans l'antiquité des hommes libres ; les esclaves n'inventaient rien. » Or, les esclaves, dans l'antiquité, étaient exactement de même race que les maîtres. Tout citoyen, devenu prisonnier de guerre ou capturé par les pirates, pouvait être vendu comme esclave. Le divin Platon avait subi cette infortune. « Les citoyens libres devaient leur supériorité inventive aux avantages de leur situation, ajoute M. Tarde, et nullement à leur supériorité de race. [2] »

Cela s'applique exactement à la femme. Elle est de la même espèce que l'homme ; son cerveau contient un nombre pareil de cellules. Si sa production intellectuelle a été inférieure jusqu'à nos jours, cela tient aux désavantages de sa situation. Cela étant, il devient évident que sa prétendue infériorité ne repose sur aucune base scientifique. Mais alors son assujettissement, qui est établi sur cette prétendue infériorité, n'est fondé, lui aussi, en dernière analyse, que sur une simple erreur[3].

1. *Psychologie économique*, Paris, F. Alcan, 1902, tome I^er^, p. 350.

2. *Ibid.*

3. On parle toujours de l'infériorité mentale de la femme. Cependant tout le monde connaît les tragédies innombrables qui se passent dans la société par suite des différences d'idées et de croyances religieuses entre personnes qui ont même parfois le plus grand attrait physique les unes pour les autres. Si la femme était un être aussi léger, aussi superficiel et aussi nul qu'on veut bien le dire, ces tragédies et ces ruptures douloureuses ne se produiraient jamais.

Concluons.

Par suite de la prédominance de la force brutale dans la période de sauvagerie primitive, la femme est devenue la chose de l'homme, son esclave, sa propriété. Quand la sauvagerie fit place à un régime comportant une certaine somme de justice et de sécurité, la femme aurait pu être complètement affranchie. Mais l'esprit traditionnaliste et routinier de l'homme s'y opposa. Un jour advint, cependant, où l'iniquité des institutions devint évidente à tous les yeux. C'est alors qu'on chercha à justifier la sujétion de la femme en déclarant qu'elle était intellectuellement inférieure à l'homme. On fit cette découverte, après coup, pour légitimer une iniquité condamnée par la conscience. La femme est maintenue actuellement dans une situation subordonnée parce qu'elle y a été placée, il y a de longs siècles, par nos ancêtres grossiers et ignorants. Je puis donner un curieux échantillon de ce raisonnement routinier. Je lisais, dernièrement, dans un journal, que le suffrage politique des femmes avait eu, soi-disant, de mauvais résultats dans la Nouvelle-Zélande. Or quand on a établi le suffrage universel, en France et dans d'autres pays et quand il a produit de mauvais résultats, on a dit que cela venait de l'ignorance des électeurs, de leur indifférence, de leur immoralité, etc. Personne n'a dit que cela venait de leur sexe. Mais quand il s'agit des femmes, on met tout sur le compte du sexe !

Il en est de la sujétion de la femme comme de la guerre. Nos ancêtres grossiers et bornés l'ont faite, croyant qu'elle était le moyen le plus rapide d'ac-

quérir les richesses et de trancher les différends. Quand les hommes ont compris qu'il n'en était pas ainsi, ils auraient dû proclamer l'inutilité de la guerre. Mais ils ne s'y sont pas résolus par routine. Alors, et après coup, ils ont fait cette découverte renversante que les massacres et les pillages sont un procédé infaillible de moralisation !

Encore un mot.

Admettons un instant que la femme soit inférieure à l'homme. Est-ce une raison pour la vouer au malheur éternel ? C'est souverainement injuste, car, certes, si la femme a des facultés modestes, ce n'est pas sa faute : elle ne demanderait pas mieux que d'en avoir de brillantes.

Il y a des hommes manifestement au-dessous de la moyenne de leurs semblables. On ne les prive cependant pas pour cela de leurs droits civils et politiques. Pourquoi le fait-on à l'égard de la femme ? C'est le contraire qui serait logique. Si la femme est vraiment plus faible et plus bornée, il faudrait plutôt lui assurer des faveurs et des privilèges afin qu'elle puisse lutter sans trop de désavantages contre les hommes qui lui sont supérieurs en intelligence. Il faut soutenir et aider les faibles et non les accabler de charges supérieures, précisément à cause de leur faiblesse.

LIVRE II

L'ORDRE SOCIAL CONFORME A LA NATURE DES CHOSES

CHAPITRE IV

LE DROIT PRIMORDIAL DE LA FEMME

Je vais exposer maintenant comment il faudrait organiser la société pour procurer à la femme la somme entière de bonheur qui lui est dûe. Mais je ferai observer, dès à présent (je développerai cette idée plus loin, chapitre xv), que les arrangements rationnels proposés ici sont également dans l'intérêt de l'homme. En effet, croire qu'on peut violer les droits imprescriptibles d'une moitié du genre humain, sans que cette colossale injustice ait de contre-coup sur l'autre moitié est la plus grossière de toutes les erreurs. Si nos institutions actuelles enlèvent à la femme une grande part de son bonheur, elles en enlèvent aussi à l'homme une part considérable.

Mais je me vois arrêté aussitôt par les admirateurs fidèles de la morale ancienne. « Eh quoi, vous proclamez que la jouissance est le but unique de la vie ? Vous tombez dans le matérialisme le plus dégradant, vous êtes un pur épicurien ! » Il ne s'agit ici ni de matérialisme, ni d'optimisme, ni d'eudémonisme, ni d'épicurisme, il s'agit uniquement de la vérité. Ce n'est pas moi qui proclame que la jouissance est le but de la vie, c'est la nature entière. C'est tout simplement l'expression du plus incontestable et du plus vulgaire des faits biologiques : l'être vivant fuit la douleur et recherche le plaisir. Nier ce fait c'est tomber immédiatement dans la contradiction. En effet, la souffrance diminue la vie, et, arrivée à un certain degré d'intensité, elle la supprime. Ne pas admettre que le but de la vie est la jouissance, c'est admettre que le but de la vie est sa propre destruction. La jouissance est le but de la vie, parce qu'elle en est la condition même, la trame, pour ainsi dire. Est jouissance tout ce qui favorise l'accroissement de l'intensité vitale, souffrance tout ce qui la diminue[1]. Si un homme pouvait être constamment bien portant (donc ne souffrir jamais d'aucune maladie), il serait immortel. D'autre part, si un homme est affecté d'une maladie tellement douloureuse qu'elle lui enlève complètement toute possibilité de jouissance, il sera poussé au suicide, et, s'il n'en a pas le cou-

1. Les recherches de la physiologie moderne ont montré que la douleur est produite par les excitations qui transforment un tissu vivant en un tissu mort.

rage, il appellera la mort à grands cris. La douleur est une mort partielle, une diminution de vie ; son opposé, la jouissance, en est un accroissement.

La vérité que la jouissance est le but de la vie est obscurcie par la croyance à l'immortalité de l'âme. Mais cette croyance ne vient nullement contredire le fait physiologique. La sanction de la morale laïque est exactement la même que celle de la morale religieuse : la jouissance. Seulement, dans cette dernière, elle est transportée dans la vie future. Le mystique, qui passe son existence terrestre à s'infliger des tourments et des privations, n'a d'autre but que la jouissance. Il croit gagner le paradis par les macérations et les flagellations. Or le paradis est la béatitude absolue pendant l'éternité, c'est-à-dire la plus haute jouissance qui se puisse concevoir. On dira peut-être que le croyant fait le bien non pour gagner le paradis, mais pour se conformer à l'ordre de son Dieu. Mais, à moins de supposer que son Dieu est illogique (ce qui est un horrible blasphème), il faut bien qu'il récompense ceux qui ont obéi à ses commandements. Obéir à Dieu, c'est donc toujours tendre vers le paradis.

Revenons maintenant à ma thèse.

L'erreur engendre la douleur. La vérité peut seule produire le maximum de félicité. Si l'on veut donc établir des institutions aussi bienfaisantes que possible, il faut abandonner toute idée préconçue et étudier les faits d'une façon objective. La vérité n'est autre chose que la connaissance précise de la nature.

Les rapports sexuels sont le facteur principal qui

règle la destinée de la femme. C'est parce qu'elle est une source de volupté qu'elle a été réduite par l'homme à être une chose, une propriété. Et c'est parce qu'elle a été réduite à ce rôle qu'elle est malheureuse. En effet, du moment où le but de l'existence d'un être n'est pas sa propre jouissance, mais la jouissance d'autrui, cet être perd sa personnalité, c'est-à-dire la possibilité du bonheur complet.

Ce sont donc les rapports sexuels que je dois examiner en premier lieu.

Pour acquérir des notions exactes sur ces rapports il faut, de toute nécessité, les étudier directement, sans se laisser détourner par aucune considération de l'ordre économique, politique, religieux ou autre. Car, si l'on n'agit pas ainsi, on cesse de pratiquer la méthode rationnelle d'investigation qui est reconnue indispensable désormais dans toute recherche scientifique sérieuse. Quand un astronome observe maintenant la marche d'un corps céleste, il laisse de côté les considérations de l'ordre économique ou religieux. Faisons comme les vrais savants, si nous voulons découvrir et formuler la vérité.

Eh bien, dès qu'on étudie les rapports sexuels d'une façon purement objective, on aperçoit immédiatement que quelques-uns d'entre eux comportent le plus grand paroxysme de bonheur, tandis que d'autres comportent, de la part de la femme, une passivité froide, exempte de toute satisfaction ou accompagnée même d'une dose plus ou moins forte de déplaisir, c'est-à-dire de souffrance.

Or, quand on cherche ce qui crée le bonheur intense dans les relations sexuelles, on arrive à décou-

vrir ceci. L'être humain est un ensemble complexe d'organes de toute nature. Ces organes produisent une série de phénomènes que nous avons l'habitude de diviser en physiologiques et en psychiques. Mais ces deux genres de phénomènes sont intimement liés entre eux. Leur interdépendance est complète, et, en bonne philosophie, quand nous aurons rejeté la creuse métaphysique de nos ancêtres, nous comprendrons qu'il n'y a aucune ligne de démarcation nette entre ce qui est physiologique et ce qui est psychique. L'être humain est un. Il n'est pas composé de deux principes antagonistes, l'âme et le corps, mais d'un principe unique qui fond toutes les manifestations vitales dans une admirable et merveilleuse harmonie.

Cela donné, nous observons que certaines créatures humaines, de sexe différent, éprouvent à certains moments, les unes pour les autres, un attrait spécial qui s'appelle amour. Les premières manifestations en sont de l'ordre psychique (cela se nomme *plaire*). Ensuite, si les circonstances sont favorables, l'attrait devient de plus en plus puissant et s'étend sur la personne entière. L'âme et le corps, vibrant alors à l'unisson, peuvent produire la sensation de bonheur la plus délicieuse et la plus complète qu'il soit donné à des mortels d'éprouver ici-bas. L'union sexuelle, conforme aux véritables lois de la nature, est donc celle qui s'accomplit entre deux individus qui ont de l'attrait l'un pour l'autre et *au moment* où ils ont cet attrait.

Telles sont les conditions *vraies* des rapports sexuels. La morale sociale devrait donc dire à la jeune fille : « Parce que tu t'es donnée à l'homme

que tu aimes et dont tu sais être aimée, parce que tu t'es abandonnée à lui juste au moment où vos cœurs débordaient d'affection, tu mérites un tribut d'hommages, de sympathie et d'admiration. Ta conduite est noble, grande et belle. Pour l'avoir pratiquée tu seras honorée pendant ton existence entière. Si plus tard un enfant naît de cette étreinte, où tu auras mis le plus doux parfum de ton âme, cet enfant te rappellera constamment une minute de bonheur suprême, moral et physique, qui te remplira de joie et de fierté. Et parce que cet enfant aura été conçu dans *ce* moment nous t'honorerons davantage. Non seulement tu auras accompli, en le mettant au monde, la plus haute et la plus magnifique fonction de la femme, mais encore tu l'auras accomplie d'une façon qui aura élevé ton être physique vers les sphères les plus splendides de l'idéal humain. Tu auras l'orgueil et la satisfaction de dire que ton enfant est un enfant de l'amour. Tu l'auras conçu non, comme chez les espèces animales inférieures, par un simple contact matériel, mais dans un délire où les fibres les plus délicates de la volupté auront vibré à l'unisson avec les sentiments les plus tendres, les plus profonds et les plus magnifiques de ton âme ».

Quand la morale officielle tiendra un pareil langage, les institutions, réglant les rapports sexuels, seront conformes à la nature des choses, c'est-à-dire seront basées sur la vérité. Alors ces institutions produiront la plus grande somme de bonheur qui soit réalisable.

Mais, dira-t-on, le mariage, dans sa forme actuelle, serait alors supprimé. Précisément. Là est le nœud

de la question. Les institutions humaines, pour être bienfaisantes, doivent se conformer à la nature des choses et non aller contre elle et la violenter. L'union sexuelle est un acte physiologique et non social. Cet acte doit s'accomplir dans le mystère et la société ne doit pas s'en occuper pour le réglementer. Il peut avoir pour conséquence la naissance de l'enfant, et, par cela, il peut être l'origine de rapports sociaux nombreux et complexes. La société doit intervenir pour régler ces rapports, mais alors seulement[1]. Les institutions sociales doivent avoir uniquement en vue le bonheur des êtres humains. Si donc les formes actuelles du mariage ont pour résultat de nous priver des plus hautes jouissances qui existent sur la terre, cela prouve que ces formes sont imparfaites et qu'il faut les changer.

Le fait naturel est que la volupté atteint son point culminant quand l'union sexuelle s'accomplit au moment de l'amour[2]. Les institutions sociales doivent se conformer à cette réalité.

1. Voir plus bas au chapitre IX, p. 156.

2. On sait que l'état psychique de l'homme a une grande influence sur certains phénomènes purement physiologiques, comme la sécrétion du suc gastrique, par exemple. Un dîner se digère d'autant plus vite qu'il a été fait dans des conditions plus agréables et plus gaies. Le caractère de ce travail ne me permet pas d'entrer dans des considérations de l'ordre physiologique, pour ce qui concerne l'amour. Je le regrette, car les questions sérieuses méritent d'être étudiées à fond. Mais, comme j'ai à parler, dans ce livre, de choses extrêmement délicates, je suis obligé de me tenir sur une grande réserve afin qu'on ne puisse pas m'attribuer des intentions légères que je n'ai jamais eues en écrivant ces pages. D'ailleurs je n'ai rien à apprendre à ceux de mes lecteurs qui savent de quoi je veux parler. Pour ceux qui ne le savent pas je me permets de leur recommander un petit livre,

Dans la société, organisée d'une façon rationnelle (telle qu'elle le sera nécessairement tôt ou tard), la jeune fille, qui se sera donnée par amour n'éprouvera aucune honte et aucun remords. Au contraire, elle ressentira la joie la plus intense, sachant qu'elle s'est élevée, ennoblie et transfigurée.

L'erreur capitale qu'il faut déraciner de nos esprits, c'est qu'il est *coupable* d'avoir des relations sexuelles, sans avoir reçu auparavant la sanction de la société. Notons d'abord que ce fait est considéré comme coupable uniquement pour la femme. Cela seul suffit à démontrer que cette prétendue culpabilité est une pure aberration. Car s'il y a un fait *naturel*, il y a culpabilité pareille pour les deux sexes. Un assassinat fait exactement autant de mal, qu'il soit commis par un homme ou par une femme; ni plus ni moins. Donc, quand on est en présence d'un fait *naturel*, l'égalité des sexes se dégage nécessairement. Tandis que la culpabilité de la femme, dans le cas de l'amour libre, étant uniquement une convention sociale, basée sur une erreur, fait aboutir à l'inégalité.

Il serait véritablement absurde de croire que des hommes puissent être déshonorés pour avoir pris un repas, sans l'autorisation préalable d'un fonction-

écrit sans la moindre intention érotique; le *Bréviaire de l'amour expérimental* du Dr Guyot (Paris, Flammarion). Un mot seulement. Un très grand nombre de femmes ignorent qu'il y ait dans l'amour un point suprême d'intensité qui est suivi d'un apaisement complet des sens. Elles vivent donc dans un état perpétuel d'inassouvissement qui parfois produit des troubles nerveux et mine leur santé. Ces malheureuses sont les victimes de notre morale erronée.

naire public, car la nutrition est un acte physiologique qui ne relève pas des autorités sociales. Il est tout aussi absurde de demander l'autorisation des magistrats pour accomplir un autre acte physiologique, d'une nature encore plus intime, qui est l'amour.

Telles devraient être nos idées sur l'union sexuelle, pour correspondre à la vérité. Si elles étaient telles, des milliers de souffrances seraient épargnées à des millions de créatures humaines ou, en d'autres termes, la somme de bonheur serait infiniment accrue sur la terre.

En réalité, si on va au fond des choses, on découvre que nous ne pouvons jamais nous soustraire aux injonctions impérieuses de la nature ni méconnaître ses lois. On n'admet pas encore, d'une façon officielle, la légitimité absolue de l'union libre ; on déclare qu'elle est le comble de l'immoralité. Mais une voix secrète nous crie, avec une force irrésistible, que c'est là l'ordre véritable et, par conséquent, moral. Bien que notre esprit soit perverti et déformé par des routines séculaires, nous sentons dans les plus profonds replis de notre être la sympathie la plus tenace et le respect le plus absolu pour la femme qui se donne à l'homme qu'elle aime et au moment où elle l'aime. Ces femmes sont qualifiées d'héroïnes et les scènes où sont décrits les abandons dus à la vraie passion nous impressionnent délicieusement. En les lisant, nous sentons notre cœur vibrer avec puissance. Et elles provoquent en nous des émotions *harmonieuses* justement parce qu'elles sont conformes à la nature tandis que la description de

tout ce qui est contre nature (j'entends ici les perversités de tout genre) provoque en nous un insurmontable dégoût. Les femmes qui ont obéi à l'amour, sont placées par nous dans un empyrée de gloire et de poésie : Héloïse, Françoise de Rimini et tant d'autres. Ces femmes ne sont pas canonisées par l'Église, mais elles le sont par le consentement universel de l'humanité. L'amour met au front de ces héroïnes une auréole de gloire et de lumière.

Considérons maintenant les rapports sexuels au point de vue de l'enfant. Ici encore nous nous heurtons à des aberrations colossales.

Il faudrait établir, comme la base fondamentale de la société humaine que jamais, dans aucun cas, la naissance d'un enfant ne doit entraîner le moindre déshonneur pour la mère. Aussi longtemps que la naissance de l'enfant sera considérée comme une souillure pour la femme, le monde sera plongé dans le malheur et la barbarie [1]. La naissance d'un enfant doit toujours et dans n'importe quelle circonstance valoir à la femme le respect et la sympathie de son entourage. Car la naissance est un acte *naturel*, tandis que les formes du mariage sont des conventions qui peuvent être fausses et passagères.

Il est facile de réfuter les arguments qui pourraient être présentés contre cette idée. En effet, si la naissance d'un enfant pouvait être un déshonneur *réel* (quelle singulière affirmation ! On recule même en écrivant des pareilles énormités) il devrait l'être

1. Au fond barbarie et souffrance sont des termes synonymes, car la civilisation d'un pays se mesure à la quantité de jouissances qui sont départies à ses habitants.

autant pour le père que pour la mère. Car, comme je l'ai déjà dit, dans les choses réelles, les sexes sont égaux. Le vol est aussi dégradant pour l'homme que pour la femme. Or comme l'homme n'est pas déshonoré, parmi nous, pour avoir procréé un enfant en dehors du mariage, cela prouve que le déshonneur de la femme, en pareille circonstance, est une pure convention de notre esprit.

On dit justement que l'égalité des sexes est impossible, parce que l'amour n'a aucune conséquence pour l'homme, tandis qu'il peut en avoir une fort importante pour la femme : la maternité. Les personnes qui raisonnent ainsi tombent dans une erreur profonde. Il est même singulier que cette erreur n'ait pas encore été mise en évidence d'une façon définitive.

En effet, ce qui établit, dans ce cas, l'inégalité des sexes, ce qui cause la souffrance particulière de la femme, ce n'est pas le fait physiologique, mais le fait social. En l'absence de complications anormales, la femme supporte la grossesse et l'enfantement sans trop de douleur. Ce ne sont donc pas les maux naturels qui l'accablent le plus. Non, ce qui cause la cruelle infortune de la femme, c'est qu'elle est *déshonorée* pour avoir mis au monde un enfant en dehors du mariage. C'est la honte de ce déshonneur qui fait sa torture et la pousse parfois jusqu'au suicide. Or qu'est-ce que le déshonneur? Un état particulier de l'opinion publique vis-à-vis d'un individu. Mais une opinion n'est pas un fait de la nature, c'est une vue subjective de l'esprit. Si l'opinion considérait l'homme ayant procréé un enfant en

dehors du mariage comme déshonoré, cet acte aurait des conséquences sociales aussi cruelles pour l'homme que pour la femme. On voit donc que ce n'est nullement la nature mais nos idées actuelles qui produisent l'inégalité des sexes au point de vue de l'enfant.

Et voyez avec quelle injustice nous traitons nos malheureuses compagnes. La nature leur a dévolu la fonction de la maternité. Il semblerait qu'on aurait dû les combler de satisfactions morales et sociales pour compenser leurs souffrances physiques, en leur prodiguant des marques d'affection, de sympathie et de respect. Que fait-on au contraire pour ce qu'on appelle si outrageusement des « filles-mères ? » On les voue à la honte et au mépris.

Cela seul suffit à démontrer combien nos institutions actuelles sont encore odieuses et insensées.

La base de l'ordre social étant que nulle créature humaine ne doit être privée de la somme de bonheur qui pourrait lui être départie, l'amour doit être considéré comme le plus sacré et le plus imprescriptible de tous les droits. Car, si la jeunesse se passe sans les fulgurantes émotions de volupté qu'il procure, la vie est complètement manquée.

Or considérez comme notre société est mal faite. Au lieu de se réjouir de ce que la femme a le plus de jouissance possible, au lieu de tout faire pour lui procurer le maximum de bonheur, on fait tout pour lui en laisser la dose la plus minime.

Et l'inégalité est révoltante ! Prenons un cas des plus fréquents. Un jeune homme et une jeune fille s'adorent. Dans un moment d'extase, la jeune fille se donne à son amant. Plus tard l'amour passe et

ce couple se sépare. L'homme continue le cours normal de sa carrière. La femme est déshonorée. Elle tombe dans la honte et le mépris. Ainsi le bonheur intense de quelques mois de liaison n'a aucune conséquence fâcheuse pour l'homme. Mais la femme doit payer parfois de l'infortune de toute sa vie quelques rares moments de félicité. Des idées qui ont des conséquences aussi néfastes sont nécessairement le comble de l'absurdité.

J'avais connu dans le temps une dame qui était restée veuve depuis des années. Elle était charmante et fort capable encore d'inspirer des passions. Mais elle ne désirait pas se remarier. Elle était donc obligée de vivre dans une solitude absolue, car, disait-elle, « si j'avais un enfant je me tuerais ». En effet, si on apprend dans nos sociétés qu'une dame sans mari a un enfant, cela provoque la malice d'abord, puis cela produit le déclassement. C'est justement le contraire qui devrait être. Comme la naissance d'un enfant peut être précédée d'une série d'émotions délicieuses, la société devrait se réjouir de ce qu'elles ont été départies à une femme de plus. Elle devrait donc approuver comme bonne et morale une conduite qui a eu pour conséquence d'accroître la somme de bonheur. Elle devrait réprouver comme mauvaise et immorale une conduite ayant le résultat opposé. En effet, vouloir l'extension de la souffrance, c'est vouloir le triomphe du mal. C'est immoral au premier chef, surtout quand la souffrance d'un membre de la société n'est même pas rachetée par une jouissance, plus grande, procurée à un autre.

C'est à ce point de vue qu'on peut comprendre combien sont fausses nos idées sur la constance et l'inconstance.

L'inconstance peut infliger des maux forts cruels à celui des amants qui reste épris le plus longtemps. Je considérerai plus loin ce point de vue particulier. Mais, à un point de vue général, il faut bien reconnaître que la constance n'est nullement une vertu. On sait quelle source de jouissances infinies comportent les nouvelles passions. Toutes les manœuvres préliminaires qui mènent à l'amour sont de véritables poèmes de délicatesse et de suavité. L'inconstance est conforme à la nature de l'espèce humaine. Bien peu d'hommes sont capables de n'avoir qu'une seule affection dans leur vie. Or il est moral de se conformer à la nature et non de lui désobéir. Il faut accorder nos opinions avec la réalité, abandonner de vieilles erreurs, et nous décider à considérer comme mal ce qui *fait souffrir*, et non ce qui rend heureux.

Je sais ce que vont dire les conservateurs : « Vous prêchez une morale de Turc ; vous voulez renverser complètement l'ordre établi ! » Mais, en vérité, mes idées sont-elles aussi radicales qu'on veut bien l'affirmer ?

Depuis l'origine du monde les femmes se sont données aux hommes qu'elles aimaient et au moment où elles les aimaient. Malgré nos lois et les prescriptions de notre morale conventionnelle, il y a des millions de femmes qui agissent encore ainsi. Qu'est-ce qui arriverait donc si la

société était organisée selon les idées radicales que j'expose ici ?

Il n'y aurait plus, comme aujourd'hui, des unions qualifiées de « libres » et d'autres qualifiées de « légales ». Toutes les unions deviendraient libres et toutes les unions libres deviendraient légales.

C'est alors que la question de la constance et de l'inconstance sera placée à son point de vue réel. Il est clair que les institutions les plus parfaites ne pourront jamais complètement supprimer la douleur et déjà parce que notre espèce est soumise à la loi cruelle de la maladie et de la mort. Il y a aussi dans l'amour un élément de souffrance inévitable. Deux amants ne cessent pas de s'aimer le même jour (sans parler encore du fait qu'ils ne s'aiment pas avec la même intensité). Quand celui qui est redevenu froid quitte celui qui reste encore épris (quand il est infidèle), le moins amoureux fait nécessairement souffrir le plus amoureux. Il n'y a aucun remède contre ce mal, pas plus que contre la mort. Je ferai seulement observer que l'inconstance et l'infidélité sont également douloureuses quand elles sont infligées par l'homme à la femme et par la femme à l'homme. Nul ne doit baser son bonheur sur le malheur d'autrui. Quand l'union libre sera la règle universelle, si l'infidélité doit causer de la souffrance à l'un des deux conjoints, l'autre agira d'une façon grande et généreuse (partant morale) en essayant de la lui épargner. Mais ce cas se produira indistinctement pour les deux sexes. L'infidélité pourra être considérée comme un mal dans la société de l'avenir parce qu'elle produit des tour-

ments. Mais aucun déshonneur ne frappera la femme infidèle, parce qu'il sera reconnu qu'elle est absolument libre d'aimer qui bon lui semble.

Dans la société future il n'y aura plus de *faute*. Toute liaison, pourvu qu'elle soit basée sur l'amour, sera considérée comme honorable et morale. Naturellement, avec l'union libre il n'y aura pas non plus d'adultère ni de trahison. Dans la société future aucun homme n'aura le droit de dire : « cette femme est *à moi*. » La femme n'appartiendra qu'à elle-même. Alors tous les drames sauvages, si nombreux de nos jours, deviendront sans objet. Les hommes ne se battront plus pour la possession des femmes, et ils ne les assassineront plus parce qu'elles se sont données à d'autres individus. Les femmes, à leur tour, n'auront pas besoin d'empoisonner ou de tuer leurs maris ou leurs amants pour s'abandonner à de nouvelles amours. Les crimes passionnels, devenus inutiles prendront fin. Il n'y aura plus aucune tyrannie du mari sur la femme et de la femme sur le mari. L'odieuse et injuste domination d'une moitié du genre humain sur l'autre moitié sera supprimée. Les rapports sexuels auront lieu seulement entre amants et maîtresses. Le seul lien légitime sera l'amour.

Alors les choses rentreront dans l'ordre naturel. On peut difficilement se représenter aujourd'hui la somme de souffrance qui sera épargnée à l'humanité et la somme de jouissance qui lui sera départie quand les institutions actuelles, basées sur l'erreur, seront remplacées par des institutions nouvelles, basées sur la vérité.

Résumons ce qui précède en quelques brèves sentences.

Pour que la société puisse acquérir le maximum de bonheur (au point de vue qui nous occupe ici), il faut que la femme possède le droit imprescriptible et inaliénable de disposer entièrement de son corps. Ce droit doit lui être reconnu sans aucune espèce de restriction. Ce droit doit former la base de l'ordre social. La femme doit cesser à jamais d'être une *chose* pour devenir une *personne*.

Je répète encore ce que j'ai dit au commencement de ce chapitre. Les relations sexuelles sont le facteur principal qui détermine la destinée de la femme. C'est pourquoi j'en ai parlé avant tous les autres. Quand la femme sera absolument libre de disposer de sa personne, elle obtiendra facilement toutes les autres libertés et deviendra, en fort peu de temps, l'égale de l'homme, tant au point de vue du droit civil que du droit politique.

CHAPITRE V

LA MORALE

Avant d'exposer comment devrait être organisée la société, il faut élucider un point très important : celui de la morale sexuelle. Sans une idée nette et positive sur ce sujet le lecteur aura peut-être quelques difficultés à admettre les vues que j'expose plus loin.

Quelle est donc la morale sexuelle vraie ?

Pour répondre à cette question, il faut se livrer à un examen objectif des faits.

L'homme est une créature fort complexe, possédant des organes nombreux. Mais une classification très nette s'impose immédiatement entre les différentes fonctions vitales qui s'accomplissent dans notre être. Cette classification se voit, pour ainsi dire, à l'extérieur par l'opposition de la tête et du corps. Le corps exécute les fonctions physiologiques ou animales, la tête les fonctions psychiques ou intellectuelles. L'un est la bête, l'autre l'ange.

Cette distinction, établie depuis la plus haute antiquité, entre les fonctions physiologiques et psychiques, a fait tomber dans une erreur grossière qui

consiste à les opposer les unes aux autres, à les considérer comme antagonistes. Et de cette erreur provient l'imperfection de nos institutions sociales. En réalité, les fonctions mentales ne sont pas d'une nature particulière ; au fond, elles sont physiologiques comme toutes les autres. Mais, ce qui est encore plus important et ce qui a été encore plus méconnu, c'est que tous les organes de notre corps agissent simultanément. Il n'y a pas une seule fonction qui ne s'accomplisse par l'action simultanée et concordante de tous nos organes. Dès que cet accord n'est pas complet, on est en présence d'un cas pathologique (s'il est momentané) ou tératologique (s'il est prolongé).

Il en est de l'amour comme de toutes les autres fonctions ; pour qu'il soit complet, sain, conforme à la véritable nature de notre être, il faut que notre esprit y participe autant que notre corps, c'est-à-dire que l'émotion psychique accompagne la sensation physiologique. C'est alors seulement qu'il y a amour, dans le sens complet de ce mot qui signifie, avant tout, un état particulier de l'âme.

Quand on considère ces faits naturels, la conclusion vraie se dégage aussitôt. C'est que, si les relations sexuelles s'accomplissent avec l'amour, c'est-à-dire avec une *égale* participation de l'esprit et des sens, ces relations sont conformes à la nature des choses. Elles sont alors saines, donc bonnes et morales. Quand les relations sexuelles s'accomplissent sans amour, elles sont contraires à l'organisation de notre être, donc immorales. En réalité, on pourrait même dire que les relations sexuelles, sans amour, sont contre nature, exactement comme

les relations entre les individus de même sexe. Et c'est précisément leur anti-naturel qui produit en nous une impression de dégoût et de répulsion.

Voyez le jeune homme qui, le matin, sort des bras d'une femme adorée. Si nombreux que soient les élans de passion auxquels il s'est livré, il paraît comme transfiguré. Il lui semble marcher sans toucher la terre, il lui semble planer dans les nuages. Il se sent grandi, ennobli ; il se croit le maître de l'univers et il trouverait tout naturel de voir les passants s'incliner devant lui pour lui rendre hommage. Il se sent à mille coudées au-dessus du vil troupeau des humains.

Voyez, au contraire, le jeune homme qui sort des bras d'une courtisane. Quelle différence ! Il rentre chez lui, portant comme une souillure au front. Il voudrait se cacher à cent pieds sous terre pour que les passants ne puissent pas voir sa honte. Il porte au cœur un sentiment de dégradation qu'il voudrait laver par des mois d'abstinence. L'âme a été violentée ; elle se venge. Le jeune homme s'exècre et se méprise et méprise plus encore sa complice.

Les mêmes folies, si voluptueuses soient-elles, quand elles sont dictées par l'affection mutuelle et quand elles sont éprouvées simultanément par les deux amants, peuvent être nobles, belles et pures. Mais si elles sont dictées uniquement par le désir de la volupté physique, elles peuvent être dégradantes et immondes.

La moralité consiste donc à se conformer aux lois de notre nature, l'immoralité consiste à s'y soustraire.

C'est faute de comprendre nettement cette vérité élémentaire qu'on est tombé dans des aberrations dont les conséquences ont été des plus tristes.

« Personne ne contredit que la chasteté soit mieux que la dépravation », dit le comte Tolstoï [1]. Sans aucun doute. Mais l'erreur du grand romancier russe consiste à confondre la dépravation avec l'amour, quand ce sont, au contraire, seulement les relations sexuelles, *sans amour,* qui sont de la dépravation. Et, précisément, parce que ces dernières relations sont contre nature. La chasteté peut parfaitement marcher avec la volupté la plus intense. La femme chaste est celle qui se donne *seulement* quand elle aime ; la femme impudique, celle qui se donne, sans éprouver d'attrait psychique, uniquement pour le plaisir de la chair. Ce n'est pas la chasteté qu'il faut opposer à la dépravation, c'est l'amour. La dépravation est une rupture d'équilibre par suite de la prédominance du corps sur l'âme ; la chasteté une rupture par suite de la prédominance de l'âme sur le corps. Les deux cas sont contre nature, donc pathologiques, donc immoraux.

La morale ne s'établira pas par la pratique de la chasteté et l'abstinence, comme le croit le comte Tolstoï et comme tant d'ascètes chrétiens l'ont cru avant lui ; la morale s'établira par le triomphe complet de l'amour. Imaginez, en effet, un monde où les relations sexuelles n'auraient lieu qu'entre femmes et hommes sincèrement et profondément épris les uns des autres. Ce monde serait le plus chaste et le plus

1. *Sur la question sexuelle,* traduit du russe par Bienstock. Paris, Stock, 1901, p. 24.

moral qui puisse exister. La pureté des mœurs y serait complète ; l'élévation des caractères y atteindrait son point culminant car il n'y aurait plus ni mensonge ni trahison.

Or il est évident qu'une seule voie peut mener à la moralité complète : l'égalité absolue entre les deux sexes. En effet, c'est quand la femme disposera entièrement d'elle-même qu'elle pourra se donner uniquement à celui qui lui inspire de l'amour et se refuser entièrement à tout autre, c'est-à-dire qu'elle pourra ne pas se prostituer et rester honnête.

Si la femme était libre, elle ferait l'amour quand parlerait son cœur (tout comme nous). Mais, comme les femmes ne sont pas libres de disposer d'elles-mêmes, celles qui n'osent pas ou qui ne veulent pas sortir des ornières restent vierges jusqu'à l'époque du mariage. Alors d'autres femmes prennent les places qui restent vacantes ; elles se donnent pour de l'argent et la prostitution s'organise.

Sans l'asservissement de la femme, cette plaie n'aurait pas existé ou, du moins, elle aurait été réduite à une limite négligeable. En effet, quel jeune homme aurait daigné s'adresser à l'amour vénal, s'il avait pu avoir impunément des relations avec une femme aimée ? Actuellement l'amour sain, et par cela même saint (on excusera ce jeu de mot involontaire), est rendu extrêmement difficile. Et ce que cet amour perd est gagné par l'amour malsain, par celui dont on trafique. Ne pouvant pas trouver les satisfactions de l'âme en même temps que celles du corps, nous nous contentons des dernières et nous

tâchons, pour nous rattraper, de les raffiner de la façon la plus licencieuse. Mais imaginez que les hommes ne puissent avoir de relations avec les femmes qu'en se faisant aimer d'elles, la prostitution, avec toutes ses conséquences hideuses, disparaît du même coup.

Ce sont nos idées erronées qui ont poussé la femme à pratiquer la prostitution. Mais du moment où la femme s'est mise à trafiquer de son corps, elle a cherché, naturellement, à retirer de ce trafic le plus grand profit possible. Alors, après avoir été outrageusement abaissée par l'homme, la femme, à son tour, a été amenée, par son intérêt, à faire tout ce qu'il était possible pour le corrompre. C'est la femme-esclave qui nous fait vivre dans un atmosphère saturée d'érotisme, essayant de toutes les façons imaginables d'exciter nos passions et nos appétits par le costume voyant et les parures, par les nudités étalées dans le monde et au théâtre, par les danses lascives et mille autres moyens de tout genre. Elle nous fait vivre dans un état où la volupté est à la pression de plusieurs atmosphères, c'est-à-dire dans un air corrompu et vicié. Comme nous y sommes habitués, nous ne nous apercevons plus combien cet air est âcre et empoisonné. Mais il est temps de comprendre que c'est notre état de libertinage perpétuel qui est le comble de l'immoralité. L'amour réel (si plein de volupté qu'on le suppose) reste nécessairement chaste ; c'est la prostitution seule qui dégrade [1].

1. On a dit bien souvent que l'amour refait une virginité à la

Après la prostitution, une autre cause de la corruption profonde est l'adultère. Mais encore ici quel est le coupable? Nos institutions qui font de la femme une esclave. Si le droit d'aimer qui bon lui semble ne lui avait jamais été contesté, la femme n'aurait eu aucune raison de tromper et de se cacher. Elle aurait agi au grand jour, elle serait restée fière et honnête. Elle n'aurait pas été obligée de recourir constamment à l'arme du mensonge, de l'hypocrisie et de la ruse : vices dégradants pour ceux qui en usent et sources de cruels tourments pour ceux qui en sont les victimes. Mais, en privant la femme de toute liberté, nous l'avons poussée, de force, dans la voie de la déloyauté constante et systématique. Son caractère a été abaissé : elle est tombée et nous a entraîné dans sa chute. Alors notre ressentiment n'a plus connu de bornes. Nous l'avons accablée de reproches et d'imprécations. C'est elle l'Ève tentatrice, la grande corruptrice, la source de tous nos malheurs. C'est elle qui a perdu le genre humain ! Depuis des siècles on répète toutes ces aménités, sans s'apercevoir que la cause de nos maux n'est pas la femme, mais les aberrations de notre esprit qui refusent toute justice à notre compagne et lui dénient jusqu'à la personnalité. Si vous voulez la société saine, donc morale et heureuse, il faut rendre la femme complètement libre.

Je vais me placer à un autre point de vue pour

courtisane. Il y a certainement une part de vérité dans cette idée.

examiner cette grave question de la morale sexuelle. Il nous amènera à une conclusion identique.

A chaque moment, la morale courante se condense, pour ainsi dire, dans un tableau idéal. Il ne correspond pas complètement à la réalité. Ce n'est pas ce qui est, mais ce qui *devrait* être et les moralistes de l'époque disent que, s'il était réalisé, le mal serait vaincu et le bien triompherait.

Voici donc l'idéal des relations sexuelles, tel qu'il est conçu par la moralité officielle de notre temps.

Quand l'heure est venue, les parents se préoccupent de « caser » leurs enfants. Ils cherchent des jeunes gens dont la situation économique et les conditions sociales satisfont à toutes les convenances. Les familles se font des ouvertures et s'arrangent entre elles. Puis les jeunes gens font connaissance et on n'exerce aucune pression sur eux pour les influencer[1]. Ils se conviennent ; ils se plaisent même parfois ou, au moins, ils n'ont aucune objection grave l'un contre l'autre. Alors les parents donnent leur bénédiction et on célèbre une belle cérémonie au milieu des plus douces effusions de tendresse.

Le jeune époux, absolument innocent, est uni à une jeune vierge ignorant tout. Les conjoints restent fidèles l'un à l'autre jusqu'à la fin de leur vie.

1. Le cas est loin d'être universel. Le plus souvent les parents considèrent leur propre avantage avant tout et exercent une très forte pression sur les enfants. La plupart de nos mariages modernes sont une forme atténuée de la traite des blanches. Mais je le répète, je mets les choses au mieux ; je reste dans l'idylle.

L'époux ne connaît jamais qu'une seule femme, la sienne ; l'épouse qu'un seul homme, son mari. La monogamie est réalisée d'une façon complète. Les époux font beaucoup d'enfants. Ils les élèvent avec sollicitude et les marient comme ils ont été mariés eux-mêmes.

Tel est l'idéal de la morale officielle. Il est très beau !... Seulement il est... contre nature : il exclut l'amour. Or, l'amour est un des sentiments les plus puissants de l'âme humaine et toute morale qui ne le prend pas en considération est complètement fausse.

La morale conventionnelle de nos jours, pour être réalisée, devrait faire de nous le contraire du *surhomme* de Nietzsche ; elle devrait faire de nous des *sous-hommes*, elle devrait nous ravaler au niveau des ruminants. Cette morale aurait pu être admise, à la rigueur, dans les sombres époques de la préhistoire. Mais à l'heure actuelle, il est trop tard ! Les temps sont révolus. L'humanité, fort heureusement, a dépassé les stades inférieurs. L'âme humaine ne peut plus désormais ne pas éprouver l'amour. Or, s'il est impossible de faire rétrograder l'homme vers l'animalité, il faut bien se décider à admettre que la morale officielle est fausse, parce que non conforme à notre nature. Par contre, on est alors obligé d'admettre que la morale vraie est celle qui se base sur la nature réelle de l'être humain, c'est-à-dire qui soutient que l'amour doit être la base de toute relation sexuelle.

CHAPITRE VI

L'ÉGALITÉ SOCIALE DES SEXES

Dans une société, organisée conformément à la nature des choses, la femme sera élevée, dès l'enfance, avec le même objectif que l'homme : vivre de son travail. Il doit en être ainsi parce que le travail est la loi universelle de la biologie. Tout être, depuis le microbe le plus invisible jusqu'au plus puissant animal, travaille sans trêve et sans répit pour assurer son existence.

Le travail étant la loi de la nature, vouloir rester oisive, c'est vouloir aller contre cette loi, c'est donc vouloir être immorale. Aussi longtemps que le but de la femme n'est pas de vivre de son labeur, elle reste malhonnête, car il lui faut chercher quelqu'un qui l'entretienne, c'est-à-dire se faire courtisane.

La femme doit donc devenir une unité économique indépendante. En vérité, cette proposition, qui peut sembler révolutionnaire à quelques-uns, est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus conservateur au monde. Elle ne fait que constater un état de choses qui existe depuis la plus haute antiquité. Toujours et partout la femme a travaillé, non seule-

ment autant que l'homme, mais même beaucoup plus. Et ce qui a été dans le passé continue encore dans le présent [1].

Cela étant, on peut se demander par quel aveuglement étrange on ne s'est pas aperçu, jusqu'à ce jour, de ce fait universel qui crève positivement les yeux : que la femme a toujours gagné sa vie à la sueur de son front. Cet aveuglement vient des classes riches. Celles-ci forment une légère couche sociale, à peine un dixième de la population, c'est-à-dire une quantité presque négligeable [2]. Mais cette classe si peu nombreuse est très en évidence. Elle forme comme une pellicule qui recouvre et cache aux regards les classes déshéritées. Aussi, jusqu'à notre époque, les moralistes, les hommes d'État, les sociologues même, ont toujours en vue, en parlant des femmes, celles qui peuvent vivre sans travailler. Ces rares privilégiées ne sont probablement pas plus d'une sur cent [3]. Mais elles occupent si complète-

1. Voir plus haut page 43. La femme, de nos jours, travaille même trop. L'opinion publique et les législateurs tâchent de réduire son labeur.

2. Ce fait est démontré par les statistiques les plus exactes. En Angleterre, 752 296 contribuables gagnent plus de 4 000 francs (160 £) par an. En multipliant ce nombre par cinq, pour comprendre les femmes et les enfants, on voit que 3 761 000 Anglais, sur 41 600 000, vivent plus ou moins à l'aise. Et l'Angleterre est le pays le plus riche du monde! En France 14 300 personnes seulement ont plus de 40 000 francs de revenu. En Prusse 44 600 contribuables sur 11 977 000 ont plus de 10 000 francs.

3. On ne peut pas estimer à moins de 10 000 francs de revenu par an la somme indispensable pour que la femme puisse rester chez elle sans rien faire. Or, dans la Grande-Bretagne, il y a seulement 103 388 personnes qui ont plus de 7 500 francs de

ment la scène qu'on échaffaude, sur leurs seules existences, tous les systèmes de morale passés et présents. On ne peut pas s'étonner alors que des systèmes, qui négligent de prendre en considération 99 facteurs sur 100, soient si radicalement faux[1] !

Depuis la plus haute antiquité et jusqu'à présent la femme a été ménagère et domestique dans les familles, ouvrière à l'atelier et à l'usine, travailleuse à la campagne. Ces métiers englobent la presque totalité des femmes. Ce qui reste, je le répète, est une quantité négligeable. Vouloir donc que la femme soit une unité économique indépendante, c'est vouloir ce qui existe partout de temps immémorial, c'est, en réalité, enfoncer une porte ouverte et rien de plus.

Puisque la femme *est* et doit être reconnue unité économique indépendante, elle doit recevoir une éducation capable de lui faire gagner son pain et de se conduire au mieux de ses intérêts. Pour ce qui est donc de l'instruction, considérée au point de vue utilitaire, il va sans dire qu'elle devrait être départie à la femme dans la même mesure qu'à l'homme. Toutes les institutions scolaires, depuis les plus mo-

revenu. En comptant les familles, cela fait environ un pour cent de la population totale du royaume qui, ne l'oublions pas, est le plus riche de la terre.

1. Un sociologue de mes amis, un des plus éminents de la France, me disait, il y a peu de mois : « Le mariage est surtout utile à la femme. Sans lui, dès qu'elle deviendrait laide, elle serait abandonnée et resterait privée de ressources. Et elle devient laide très vite, en perdant la jeunesse, tandis qu'un homme reste jeune jusqu'à soixante ans. » Ainsi, pour ce *spécialiste*, pour ce savant du métier *la femme*, c'est l'infime minorité des privilégiées. Si des *sociologues* peuvent se tromper d'une façon si renversante, songez donc à ce qu'il doit être des simples mortels !

destes jusqu'aux plus hautes, devraient être ouvertes indistinctement aux hommes et aux femmes. La question sexuelle ne devrait pas être soulevée, la capacité seule devant être l'unique condition requise pour l'admission.

Après ce qui est nécessaire pour gagner sa vie, on devrait surtout enseigner à la femme ce qui lui est indispensable de savoir pour la bien conduire. Je fais allusion ici aux connaissances de l'ordre physiologique sur son organisation sexuelle. L'idéal de notre temps est qu'une jeune fille ne sache rien. Cet idéal est absolument faux. Il a été créé par le monstrueux égoïsme de l'homme, afin de lui procurer une jouissance de plus (l'étonnement de la jeune fille). Cet idéal est absolument funeste à la femme. Il lui cause une somme immense de malheurs : il la désarme et la livre sans défense aux tentatives les plus odieuses et les plus révoltantes[1].

On a grandement tort de confondre l'ignorance avec la pudeur. Les jeunes filles romaines, aux premiers temps de la République, allaient se prosterner devant la statue du dieu Pan, en le priant de leur donner un bon mari. Or, cette statue représentait des choses si peu décentes qu'il est difficile d'y faire

1. L'histoire suivante s'est passée récemment en France. Dans une famille du meilleur monde, les parents avaient été obligés de faire un long voyage. Ils avaient laissé leur fille sous la garde d'une institutrice. La demoiselle avait dix-sept ans ; elle était d'une ignorance absolue ; comme on dit, la pureté même. Son innocence causa sa perte. Elle s'abandonna un jour à un jeune serviteur de son père, sans trop savoir ce qu'elle faisait. Au bout de quelque temps son institutrice s'aperçut qu'elle était enceinte. Les deux malheureuses femmes s'empoisonnèrent ! Voilà les beaux fruits de l'ignorance !

la moindre allusion. Cela n'empêchait pas les matrones romaines de cette époque d'être des modèles de pudeur et de vertu. Quand une jeune fille, dans nos sociétés, est instruite des choses de l'amour, avant le mariage, on dit qu'elle est dépravée. Mais la dépravation ne vient pas de ce qu'elle connaît les faits véritables de la nature, elle vient de ce que celle-ci apprend à les connaître d'une façon clandestine et malsaine. Ce sont nos idées surannées qui démoralisent la jeune fille, dans ce cas, comme dans tant d'autres. Si on lui enseignait la vérité au grand jour et hautement, elle ne lui ferait plus l'effet de quelque chose de honteux dont il faut se cacher. Bref la jeune fille ne serait pas corrompue.

Ainsi, dans une société rationnelle, la jeune fille sera instruite, vers l'époque de la puberté, de l'organisation physiologiques de l'être humain [1]. Et bien certainement cela ne lui enlèvera ni sa décence, ni la délicatesse de ses sentiments. Savoir et dévergondage sont si peu des termes synonymes, qu'on peut tout connaître et rester la plus pure des femmes.

Voilà donc la jeune fille de la société rationnelle instruite de ce qui lui est nécessaire pour gagner son pain et conduire sa vie. Comment va-t-elle mener son existence ? Exactement comme les hommes

1. Cela lui est même plus indispensable qu'à l'homme. A l'époque de la puberté il se produit chez la femme des phénomènes d'une nature particulière. Très souvent on ne renseigne pas les jeunes filles (particulièrement dans les couvents catholiques) sur la nature de ces phénomènes. Elles croient avoir affaire à quelque chose d'anormal et de pathologique. Il y en a qui, pour s'en débarrasser, mettent en danger leur santé et même leur vie.

la mènent aujourd'hui. Celles qui seront riches s'occuperont de gérer leur fortune et rempliront des charges de l'ordre civil, politique et intellectuel. Celles qui seront pauvres travailleront pour gagner leur vie. Complètement libre de ses mouvements n'ayant de compte à rendre à personne sur les entraînements de son cœur, la femme pourra former les liaisons qu'il lui plaira. Du coup, sa situation sera modifiée d'une façon radicale et améliorée dans une mesure immense. Il n'y aura plus de filles séduites et abandonnées avec le cortège épouvantable de maux que comporte cet état. Il n'y aura pas davantage de filles vendues et achetées comme cela se pratique actuellement sur une si vaste échelle. Les liaisons que contracteront les femmes à l'époque de la liberté absolue seront de nature fort diverse. Pour les unes des passions plus ou moins éphémères, pour les autres des attachements de toute la vie [1]. La nature de la femme étant plus ou moins semblable à la nôtre, il y a lieu de penser que, dans la période de la première jeunesse, elle sera plus volage, plus passionnée, plus inconstante. « Il faut que jeunesse se passe», dit le dicton populaire. Dans une société bien organisée, cela sera reconnu aussi légitime pour le sexe féminin que pour le sexe masculin. Puis, après une période d'effervescence et d'ardeur, la femme sentira, tout comme nous, le désir de se « ranger ». Alors elle contractera des liaisons plus sérieuses, plus durables, plus fortes.

1. Ce sujet sera développé plus loin, au chapitre VII. Voir page 112.

J'entends d'ici les conservateurs crier au scandale avec indignation. « Mais ce que vous osez présenter comme l'état social parfait est le comble de l'abomination ! » Mais ce que je propose est-il vraiment si inouï et si nouveau ? En aucune façon. Cela se pratique depuis un temps immémorial, sur une échelle immense. Dans les classes populaires d'un grand nombre de pays européens, les jeunes filles se donnent fort souvent à leurs amoureux et ne les épousent ensuite légalement que s'il est venu un enfant. Or, les classes populaires forment les neuf dixièmes de la société. De plus, même dans les classes bourgeoises et aristocratiques, on voit des milliers de liaisons de tout genre, soit entre hommes et femmes libres, soit entre hommes et femmes mariés (dans ce dernier cas c'est la pratique de la polyandrie et de la polygamie). Ce que je demande n'est donc pas une révolution si radicale. Ce n'est que la reconnaissance officielle qui existe officieusement. Il s'agit moins de modifier les choses que le nom. Mais ce changement de nom aura une portée énorme au point de vue du droit et de la morale et pourra être considéré comme une des révolutions les plus importantes et les plus bienfaisantes qui se soient jamais accomplies dans les sociétés humaines.

Dans la société future, la femme étant destinée à être une unité économique, toutes les carrières lui seront ouvertes sans aucune restriction. L'égalité sera complète entre les deux sexes à ce point de vue. Mais il faut s'expliquer nettement sur ce

sujet. On a vu que 99 femmes sur 100 sont obligées de travailler autant que l'homme et même plus que lui, déjà par le fait qu'à certains moments, elles doivent joindre le travail physiologique de la maternité au travail de l'ordre économique. L'égalité ne signifie pas du tout que toute femme devra nécessairement exercer une profession libérale : être avocat, médecin ou notaire. Nos adversaires tournent en ridicule les tendances féministes en montrant qu'elles auront pour résultat de renverser l'ordre établi : de confiner l'homme dans l'intérieur de la maison et de mettre la femme au dehors. Est-il nécessaire de dire que jamais les féministes n'ont pensé à des sottises semblables ? Non, ce que nous demandons, c'est simplement que la femme ne soit pas empêchée d'exercer n'importe quelle profession, quand elle en a les aptitudes et le désir. Une jeune fille américaine, Miss Ellen John, a subi dernièrement un brillant examen d'ingénieur de marine. Elle a proposé un modèle de navire de beaucoup supérieur à ce qui avait été fait jusqu'à présent. Nous demandons seulement que Miss John et toutes ses pareilles ne soient pas empêchées de construire des navires parce qu'elles sont femmes. Et cela pour deux raisons. D'abord par sentiment de justice. Nul ne doit être privé de la possibilité de développer ses facultés et d'en tirer le maximum de bénéfice, pas plus les femmes que les hommes. Ensuite nous demandons l'égalité des sexes dans l'intérêt même de l'humanité. Supposez qu'on renvoie Miss John à ses chiffons (comme on l'a fait, hélas, des millions de fois dans le passé), sous prétexte qu'elle est du

beau sexe. Alors les avantages de son esprit d'invention seront perdus.

Personne ne désire que *toutes* les femmes soient nécessairement hors de la maison. La division du travail, qui donne à la femme les soins du ménage et à l'homme la production des revenus peut être souvent des plus avantageuses. J'irai même plus loin. Supposez que le labeur de l'homme seul puisse rapporter 4 000 francs par an et que la femme, allant s'occuper au dehors, puisse y ajouter 2 000. Il est possible que la famille vivra mieux avec 4 000 francs, la femme restant à la maison pour gérer le ménage, qu'avec 6 000, la femme restant toute la journée au bureau et à l'atelier. C'est évident et jamais les féministes ne l'ont contesté.

Non, ce qu'ils contestent seulement, c'est que les inégalités révoltantes de l'ordre actuel soient bienfaisantes. Par exemple, des milliers d'individus affirment encore aujourd'hui qu'il est inutile d'instruire les femmes, parce que les maris préfèrent les ignorantes. Peut-on imaginer une plus odieuse injustice? Voilà des opinions contre lesquelles les féministes protestent de toutes leurs forces et qui disparaîtront immédiatement dans une société organisée selon la raison. La femme doit être instruite d'abord pour elle-même. Le savoir est une des plus grandes jouissances qui existe et la femme doit avoir un droit imprescriptible de prendre une part de jouissances égale à celle de l'homme. Ensuite la femme doit être instruite parce qu'elle n'est pas seulement la reproductrice du genre humain, mais aussi une amie, une compagne, un membre

de la cité et un des facteurs les plus importants de la civilisation.

Tâchons maintenant de nous représenter la société future. Quand toutes les professions libérales et les fonctions politiques seront indistinctement exercées par les deux sexes, comme aujourd'hui les professions manuelles, les femmes industriels, négociants, professeurs, médecins, députés travailleront à côté de leurs collègues hommes et siégeront avec eux dans toutes les assemblées. Alors l'activité des femmes deviendra un rouage indispensable de nos institutions. Alors on se préoccupera moins de leur vie privée et, par cela même, leur liberté sera encore mieux garantie. D'autre part, quand la femme sera saisie, depuis la jeunesse, par le tourbillon du travail social, l'amour ne pourra plus tenir dans sa vie la place exclusive qu'il y tient à notre époque. La femme rencontrera alors l'amour sur son chemin par occasion. Elle ne vivra pas uniquement pour le chercher. Par cela, toutes les facultés féminines seront tenues en équilibre et la santé morale sera réalisée. Et c'est précisément parce que l'égalité entraînera la femme dans l'engrenage général de la vie sociale que l'œuvre funeste des siècles de la barbarie sera effacée. J'ai montré plus haut comment le type féminin s'était formé par une différenciation des fonctions sociales. Cette différenciation tendait de plus en plus à faire de la femme un être inconscient, tranchons le mot, une poupée, servant de simple instrument de plaisir. C'est seulement par la liberté et l'égalité que ce

type néfaste sera détruit. Forcément, fatalement des femmes, toujours en nombre plus considérable, seront amenées à s'écarter de ce type de joujou et un jour viendra où il disparaîtra tout à fait.

De nombreuses transformations s'opéreront alors et, en tout premier lieu, celle du costume. Les étapes sont faciles à indiquer. Les femmes renonceront d'abord à porter, dans le monde, des vêtements indécents. Elles abandonneront le décolletage qui, quoi qu'on en dise, est un commencement de prostitution. Puis elles abandonneront les bijoux, les chapeaux fantaisistes, les étoffes voyantes. Toutes ces choses sont des artifices pour attirer l'attention des hommes et pour exciter leur sensualité. Elles paraîtront dégradantes à la femme, quand elle aura le sentiment de sa dignité et la conscience d'être l'égale du sexe fort. Nous avons aussi porté, autrefois, des étoffes voyantes, des dentelles et des bijoux. En devenant plus intellectuels, nous avons abandonné toutes ces frivolités. La femme suivra tôt ou tard le même chemin. Fort probablement, encore comme nous, elle sera amenée à remplacer les vêtements amples et longs par des costumes plus courts. Dans l'antiquité, et jusqu'au XIV[e] siècle, les hommes aussi ont porté des habillements longs. Mais la vie devenant plus intense et plus nerveuse, ils ont constitué une gêne beaucoup trop forte et ils ont été abandonnés. La femme passera par les mêmes phases. Elle se débarrassera un jour des vêtements longs et gênants. Elle se composera un costume commode, agréable et rationnel.

La femme, devenue libre et élevée en dignité, ne

voudra plus condescendre au rôle d'hétaïre et exciter l'homme par des artifices de toilette. Mais on a tort de croire qu'elle sera alors moins charmante et moins adorée. Les femmes nous aiment bien, et même follement parfois, quoique nous portions le costume le plus laid, je crois, qui ait jamais été inventé. Elles continueront à nous plaire aussi quelle que soit la manière dont elles voudront s'habiller. Et si, dans la société future, l'amour va plutôt du cœur aux sens que des sens au cœur, l'avantage sera énorme. C'est la marche normale (il faut, en tout premier lieu, l'union des âmes pour que l'ivresse de l'amour puisse atteindre son point culminant); donc c'est l'état moral.

Il est facile de comprendre que la simplification du costume augmentera, dans une mesure considérable, le bonheur de la femme et le nôtre. Avec un costume plus simple, la femme n'aura pas l'excitation presque maladive de la toilette qui sévit de nos jours avec une intensité si violente. Quand on songe à la somme incalculable de malheurs que produit cette excitation [1], on peut estimer à sa juste valeur l'immense bienfait qui résultera de son atténuation ou de sa diminution. De plus, quand la femme aura renoncé aux toilettes compliquées, elle s'habillera en un tour de main. Alors plus d'interminables stations devant la glace, plus de gaspillage insensé

1. J'ai à peine besoin de détailler. Des milliers de femmes ont vendu leur âme pour des toilettes, ont ruiné des générations et ont poussé les hommes aux dernières extrémités. Comptez aussi les souffrances cruelles éprouvées par les femmes qui se sentent moins bien mises que leurs voisines.

de temps. Ajoutons encore que le costume plus simple sera plus hygiénique. Il laissera à la femme toute la souplesse de ses mouvements et la débarrassera de la torture du corset.

Ainsi donc l'égalité, la liberté, le travail, la simplicité du costume transformeront complètement la nature de la femme. Tout en restant charmante, aimante et dévouée, elle deviendra une personnalité humaine consciente de sa valeur. La trace de la sauvagerie primitive aura alors complètement disparu.

Les deux sexes étant devenus des facteurs égaux, la société arrivera au point culminant de l'épanouissement. Il est faible aujourd'hui précisément parce qu'on ne développe en entier que la moitié des forces sociales, celles du sexe masculin. Le jour où l'égalité complète de l'homme et de la femme sera un fait accompli marquera l'avènement de la civilisation dans la véritable acception de ce terme.

CHAPITRE VII

LA SUPÉRIORITÉ MORALE DE L'UNION LIBRE

La supériorité du régime que je préconise sur celui qui existe actuellement est immense. Je vais tâcher de le démontrer dans ce chapitre en mettant en regard ce qui est avec ce qui devrait être et qui sera tôt ou tard.

Dans une pièce, récemment jouée à Londres, une dame de la haute aristocratie dit à une jeune fille qu'elle a adoptée par charité : « Ma chère enfant, l'unique métier digne d'une femme de notre monde est de chercher un mari. » C'est l'opinion dominante dans l'Europe soi-disant civilisée et dans ce qu'on est convenu d'appeler la « bonne société ». Aussi, dès sa naissance, la jeune fille est-elle préparée à ce métier. (Je parle ici des classes aisées, comme le lecteur le voit naturellement.) On lui apprend les arts d'agrément, on lui enseigne les moyens de plaire. Puis on la mène dans le monde en lui faisant revêtir des costumes qui excitent la sensualité des hommes[1]. En un mot, on la dresse

1. Et curieuse contradiction, on recommande à la jeune fille

au métier d'attraper un Monsieur pour se faire entretenir par lui. Dans toutes les langues du monde l'ensemble de ces actes doit être appelé bel et bien du nom de prostitution. Le but des familles les plus honorables et les plus haut placés de notre époque est donc de faire de leurs filles des courtisanes ! Et l'on ose appeler cela de la moralité ! C'est seulement par suite d'une longue habitude que tout sentiment moral s'émousse dans nos esprits. Si nous pouvions nous abstraire un instant de notre milieu et voir les choses sous leur jour véritable, une pareille destination de la jeune fille produirait en nous un sentiment de profond dégoût et d'invincible révolte.

Dans la pièce dont j'ai parlé plus haut la dame dit encore à la même demoiselle : « Vous n'êtes pas assez riche pour aspirer au luxe d'un mariage d'amour. » Ainsi l'amour est un luxe, il suffit seulement de dénicher un mari ! Si la jeune fille ne réussit pas dans cette entreprise, elle est accablée de ridicule, de commisération et même de mépris. De plus, elle peut être privée jusqu'à la fin de ses jours des jouissances les plus légitimes de l'âme humaine. Elle devient vieille fille. Son caractère s'aigrit. Bref c'est une créature vouée au malheur par notre morale soi-disant tutélaire.

Mais pour une jeune fille aisée ou riche, qui n'a pas su attraper un mari par ses avantages person-

de faire tout ce qu'il est possible pour exciter la sensualité, mais on lui dit, en même temps, que c'est un péché mortel de la satisfaire.

nels, il y a une issue ; en acheter un. Alors commencent les marchandages les plus dégradants. Une espèce de traite à rebours. Dans les pays sauvages, c'est l'homme qui achète une femme comme un animal domestique, dans les pays soi-disant civilisés, c'est la femme qui achète le mari au moyen de la dot. Rien de plus honteux et de plus contre nature. Mille conséquences déplorables en découlent. Bien entendu l'amour ne peut pas être le fondement de pareilles unions. L'affection même en est le plus souvent exclue, parce que l'affection est basée tout d'abord sur l'estime de soi-même et des autres. Or, quelle estime la jeune fille peut-elle avoir pour elle-même quand elle pratique l'amour purement sensuel, car un mari acheté ne peut pas être un mari adoré (sauf des cas fort rares). D'autre part, la situation de l'homme est horrible dans une pareille union. Une femme qui se vend est une courtisane et elle est méprisée ; mais l'homme qui se vend l'est encore davantage et à bon droit. Le terme qui sert à qualifier une pareille situation est tellement dur qu'il cesse d'être un mot convenable. On lui a donné dernièrement, par périphrase, le nom d'un personnage d'Alexandre Dumas fils.

En résumé, l'union matrimoniale, dans nos pays, a deux aspects principaux : ou la femme trouve un homme qui l'entretient ; type de la courtisane légitime et honorée ; ou la femme trouve un homme qui moyennant argent consent à lui procurer certaines satisfactions sensuelles : type du M. Alphonse légitime et accepté.

Il y a encore une troisième combinaison, généra-

lement pratiquée dans les pays extra-européens, et fort en usage encore dans les nôtres.

Les parents prennent une jeune fille et un jeune homme et les marient sans les consulter et sans même qu'ils se connaissent. C'est un simple accouplement, comme ceux que font pratiquer les éleveurs.

Que devient dans ces pratiques dégradantes et honteuses, je ne dirai pas seulement le bonheur des jeunes gens, mais même la morale la plus élémentaire ? Il faut vraiment que la routine nous ait aveuglés d'une bien façon étrange pour que nous puissions reconnaître dans des arrangements aussi révoltants et aussi contre nature la *base sacrée et inviolable* de l'ordre social, la condition même de la moralité [1].

Le premier défaut de ces arrangements c'est que les unions, basées sur l'amour, y deviennent des exceptions qui échoient à quelques rares privilégiés, tandis qu'elles devraient être la règle universelle. Le

1. On me permettra de donner un exemple bien typique de la morale conventionnelle. Je le trouve dans une pièce de Donnay, *La Douloureuse*, représentée il y a quelques années à Paris, au théâtre du Vaudeville. En voici le sujet. Hélène Loformah a épousé Gaston Ardan, banquier israélite. Elle aime un sculpteur de grand talent, Philippe Lamberthier, qui l'adore également. Ardan a des revers de fortune et se tue. Hélène, devenue veuve, va épouser Lamberthier quand celui-ci apprend qu'elle avait eu un amant du vivant de son mari. Il rompt immédiatement, parce qu'il considère désormais Hélène comme malhonnête. Ainsi voilà une personne qui a épousé un homme qu'elle déteste et s'est donnée à lui pendant des années pour de l'argent. Selon les conventions courantes, cela ne l'empêche pas de rester pure. Mais, un beau jour, elle a cédé à un élan désintéressé de son cœur et s'est donnée à un homme qu'elle adorait. Elle a cessé d'être pure, elle est devenue une femme perdue !

second inconvénient, c'est que ces arrangements dégradent l'homme et la femme en leur faisant pratiquer l'union sexuelle seulement d'une façon physique, sans la participation de la partie la plus noble de leur être : l'âme.

L'union libre nous débarrassera, une fois pour toutes, de ces maux et de ces turpitudes. Et c'est ici le cas d'exposer comment elle sera organisée[1]. Ce n'est pas bien difficile. Il n'y a guère à se mettre en frais d'imagination. La situation de la femme sera exactement celle de l'homme. Dans la société future, l'union sexuelle s'accomplira sans aucune autorisation ni sanction, dans l'intimité et le mystère. La femme, après avoir contracté une liaison, soit continuera à demeurer avec ses parents, soit demeurera seule, soit enfin s'installera avec l'homme aimé pour faire ménage commun et fonder un nouveau foyer[2]. La femme pourra aussi passer à son gré d'une de ces combinaisons à l'autre et même les alterner selon les convenances de son bonheur. C'est exactement ce que les hommes font de nos jours.

Un des premiers résultats de cet état de choses, c'est qu'il n'y aura plus de vieilles filles. Les femmes ne souffriront plus aucun des maux attachés à cette qualité. En effet, quand l'union libre sera la règle, personne ne saura quelle est la conduite d'une femme et personne ne se souciera de la connaître. S'il lui plaît de ne pas vivre avec l'homme qu'elle

1. Voir plus haut, p. 100.
2. Voir plus bas, page 133.

aime, elle n'aura de comptes à rendre à personne.

En second lieu, avec l'union libre, plus de courtisanes, plus d'Alphonses. Je ne veux pas dire que dans la société future il n'y aura plus d'hétaïres professionnelles. Non hélas, il y en aura toujours, comme il y aura toujours des voleurs. Mais ces professionnelles seront *hors* de la société, de même que les escrocs le sont de nos jours. Ce qui disparaîtra avec l'union libre, c'est la courtisane légale, honorée, la jeune fille qui attrape un mari ou en achète un. Alors l'atmosphère sociale sera purifiée et l'union sexuelle s'accomplira non seulement sans dégrader l'homme et la femme mais, au contraire, en les moralisant. L'amour, en effet, est le moralisateur par excellence parce qu'aimer est vivre en autrui, c'est se dévouer à l'objet adoré.

Un autre résultat moralisateur de l'union libre sera de supprimer les mensonges, les trahisons et l'adultère.

Dans les classes aisées, de nos jours, ce qu'on enseigne particulièrement aux jeunes filles est l'art de plaire. Quand elles ont a réussi par ce moyen à attraper un mari, ou quand elles en ont acheté un, que vont-elles devenir? Elles n'aiment que fort rarement leur compagnon d'existence. Or, comme on leur a surtout enseigné les moyens de séduire, elles ne savent guère que cela et sont portées naturellement à exercer leurs talents et à plaire à d'autres qu'à leurs maris. Les poupées, créées par la civilisation moderne, n'ont donc qu'une chose en tête : les aventures galantes. C'est encore une raison de dégéné-

rescence, car la santé provient du fonctionnement équilibré de tous les organes et de toutes les facultés. Or, quand la femme concentre sa vie dans l'unique préoccupation de l'amour charnel, il y a rupture de l'équilibre et, par conséquent, état morbide. De cette rupture d'équilibre provient chez la femme ce mécontentement perpétuel qui supprime la possibilité du bonheur.

Un grand nombre de jeunes filles, de notre temps, prennent un mari simplement pour avoir, plus tard, la liberté de prendre des amants. Les maris le sentent bientôt. Alors viennent ou bien des drames de famille qui sont la source de poignantes agonies et de cruels malheurs, ou bien des ruptures tacites. Dans ce cas le mari fait comme la femme et se crée aussi un ménage particulier. Il est à peine besoin de dire que cette combinaison produit le minimum de bonheur, puisque les êtres qui se plaisent vivent séparément et ceux qui ne se plaisent pas vivent ensemble. Mais, à part le minimum de jouissance, cette situation est encore démoralisante, parce que des relations sexuelles peuvent continuer entre époux qui se détestent.

Avec l'union libre rien de tout cela. Quand une femme rompra une liaison ancienne pour en contracter une nouvelle, elle le fera ouvertement et sans aucune hypocrisie. Elle aimera ; elle ne se donnera plus ni par devoir, ni pour de l'argent.

Il faut songer aussi qu'à l'époque de l'union libre, il n'y aura plus de maris, il n'y aura que des amants. Je pense, quant à moi, que cela contribuera, dans une immense mesure, à consolider les

unions et à augmenter la fidélité. Car on ne peut contester que, de nos jours, beaucoup de femmes prennent un amant uniquement parce qu'il a cette qualité si séduisante. De plus, la liberté de la femme augmentera son jugement. De nos jours, elles prennent fort souvent les amants que le hasard met sur leur chemin. Elles ne font pas trop les difficiles, justement parce que cela n'engage à rien. Mais que la femme soit libre ; elle ne se livrera que le jour où elle sera sûre d'obtenir une très forte dose de bonheur. Elle ne s'intéressera aux hommes que s'ils en valent vraiment la peine, parce qu'avec chacun d'eux elle pourra, non pas seulement se limiter à quelques rendez-vous rares et clandestins, mais épuiser la coupe entière des félicités les plus célestes.

Il ne faut pas oublier, de plus, que la polygamie et la polyandrie sont des institutions permanentes dans notre société. Seulement, comme elles ne sont pas sanctionnées par la loi, nous faisons semblant de croire qu'elles n'existent pas. C'est très élégant, mais c'est aussi très naïf. En réalité, beaucoup d'hommes, outre leur femme légitime, ont un faux ménage et des liaisons passagères qui leur font posséder simultanément plus de deux et même de trois femmes. Beaucoup de dames également, outre leur mari légitime, ont un ou plusieurs amants. Mais nous fermons les yeux. Les apparences sont sauves !

Je dirai même que nous avons des trésors d'indulgence pour les liaisons illégales, parce que nous sentons qu'elles sont conformes à la nature des choses, donc indispensables. Je ne sais plus qui a

dit que l'adultère était le fondement de la paix des ménages. Il est en effet une échappatoire par laquelle nous rétablissons le jeu normal des forces de la nature, jeu qui est faussé par nos erreurs et nos aberrations[1]. Oui, certes, l'immense majorité des êtres humains éprouvent plus d'une affection durant leur vie. Oui certes, la passion satisfaite amène la satiété et nous sommes par essence des créatures inconstantes. Nos institutions auraient dû se conformer à notre nature et non la contrarier. Mais elles ne le font pas et elles nous contraignent de pratiquer la polygamie et la polyandrie. Cependant, il n'est pas conforme à notre organisation psychique de pouvoir aimer véritablement plus d'une personne à la fois. La polygamie et la polyandrie sont donc contre nature, donc immorales. Comment nous débarrasser de ces pratiques corruptrices et dégradantes? Il n'y a qu'un seul moyen : l'union libre.

Il est admis de nos jours qu'un homme peut pratiquer la polygamie et une femme la polyandrie pourvu que cela soit clandestinement. Mais, dans la période de la liberté, aucune femme n'aura besoin de se cacher. Cela sera son droit imprescriptible de vivre avec qui bon lui semble et le temps que bon lui semble. Dans cette condition, la femme ne sera portée à avoir des amours cachés que si ces amours sont inavouables. Or l'opinion publique, par cela même qu'elle respectera toutes les liaisons pures (c'est-à-dire fondées sur l'affection), sera impi-

1. Voir plus bas, page 178.

toyable, à l'avenir, pour les relations d'une nature différente. Les femmes qui auront des liaisons multiples, uniquement par sensualité, seront exclues de toute société honorable, comme le sont maintenant les courtisanes. Par cette voie encore l'union libre aura purifié l'atmosphère morale.

Un autre immense avantage de cette union sur le mariage actuel c'est qu'elle pourra être rompue à chaque instant. Il y a un grand intérêt social à ce qu'il en soit ainsi. C'est par suite d'une erreur profonde qu'on a pensé différemment jusqu'à ce jour. L'intérêt capital de la société c'est que ses membres soient aussi heureux que possible. La société doit tendre à ce que les liens qui font de la vie un bagne ou un enfer soient rompus aussi promptement que possible et soient remplacés par d'autres liens qui en fassent un paradis. Quand toutes les unions seront bien assorties, les haines, parfois si féroces, qui divisent les époux, n'auront plus l'occasion de se produire. En effet, si les gens qui se détestent se séparent aussitôt, il ne restera d'unis que ceux qui s'aiment. De cette façon la sympathie augmentant sur la terre, la société deviendrait plus morale. Si tous les hommes s'aimaient les uns les autres, les sentiments *mauvais* auraient disparu, les *bons* auraient seuls subsisté; cela revient à dire que la moralité aurait atteint son point culminant.

Par l'union libre disparaîtrait également la tyrannie, exercée de nos jours sur la femme. Par elle le bonheur humain ferait immédiatement un bond prodigieux, car les souffrances, imposées à la

femme par la servitude, forment un océan de misère plus vaste et plus profond que le Pacifique. Mais, à part l'accroissement de félicité, la suppression de la tyrannie aura une puissante influence moralisatrice. Rien de plus corrupteur, que le despotisme. Il précipite dans l'animalité, il atrophie la sensibilité, il amène une déséquilibration qui aboutit à de véritables névroses. C'est par suite de la toute-puissance que Caligula, Néron et tant d'autres sont devenus des dégénérés. De même les planteurs anglais, dans le Sud des États-Unis, ont été complètement dépravés par l'esclavage. L'autorité immense donnée au mari le corromp. Quand l'union libre sera établie, cette autorité devra disparaître. L'homme sera obligé de respecter sa compagne, devenue son égale, qui pourra le quitter à chaque instant. Alors constamment, au foyer même de sa famille[1], l'homme aura le sentiment permanent qu'il faut respecter le droit de ses semblables. Cela sera la meilleure des écoles. Elle fera de l'homme un être civilisé, en lui enseignant à considérer le respect absolu de la justice comme le bien suprême. L'union de l'homme et de la femme sera transfigurée. Elle sera devenue véritablement l'association de deux êtres vivant pour se donner ce qu'ils ont de meilleur.

Mais si le despotisme est néfaste pour celui qui l'exerce, il ne l'est pas moins pour celui qui le subit. Quand on ne voit pas la possibilité de se défendre

1. Mais, diront les conservateurs, avec l'union libre, il n'y aura plus de foyer de la famille. Ils se trompent grandement comme je le montrerai au chapitre suivant.

à visage ouvert et d'opposer à la force une force égale qui permet de rester ferme et fier, on est obligé de se défendre par des moyens détournés: par la ruse, le mensonge, la déloyauté. La tyrannie, exercée sur le faible, est comme un flot bourbeux qu'on infuse dans ses veines. La tyrannie souille, enlève parfois jusqu'au sens de la rectitude, jusqu'à la compréhension élémentaire du bien et du mal. Les peuples vaincus sont souvent corrompus jusqu'à la moelle par l'oppression qu'on exerce sur eux. Aussi sont-ils considérés comme la lie de l'humanité et sont-ils méprisés surtout par leurs propres oppresseurs.

Pendant de longs siècles, nous avons tout fait pour corrompre et abaisser les femmes par notre tyrannie. Il faut qu'elles aient un fonds de qualité pour ainsi dire inépuisable pour n'avoir pas encore toutes succombé. Mais beaucoup d'entre elles l'ont fait sans aucun doute. Alors nous sommes venus leur reprocher leurs mensonges, leurs fausse tés, leur duplicité, leur hypocrisie. Nous sommes venus affirmer que la femme n'a pas le sentiment de l'honneur et qu'on ne peut pas se fier à elle. Nous lui avons enlevé presque tous ses droits civils et politiques, nous l'avons traitée avec défiance et injustice comme la pire de nos ennemis.

La dégradation de la femme est le résultat de notre tyrannie et elle disparaîtra par l'établissement de l'union libre. Quand telle sera la forme unique de vie conjugale la femme n'aura aucune raison de mentir, de se cacher, d'être hypocrite, de prendre des chemins de traverse. Elle relèvera la tête, elle

se redressera, et, perdant les défauts honteux de la servitude, elle sera moralement régénérée.

Il va de soi que, le mariage supprimé, l'adultère disparaît nécessairement. Les conséquences de ce fait seront immenses et modifieront le sentiment de l'honneur tel que nous le comprenons actuellement.

Aujourd'hui si une femme trompe son mari celui-ci se croit obligé de laver son affront dans le sang. Mais d'où vient cette obligation ? De l'idée que la femme est sa propriété, sa chose. Quand il n'y a pas mariage, la défense de la femme ne s'impose pas. M. X... est l'amant de M^me^ Z... M^me^ Z... lui fait des infidélités avec M. Y... D'après nos mœurs, si M. X... envoie ses témoins à M. Y... celui-ci peut dire : « Je ne suis nullement obligé de me battre avec M. X... Il n'a aucun droit sur M^me^ Z... ; il n'est pas son mari. Si M. Z... me provoque, c'est autre chose, je lui dois une réparation par les armes. » On voit donc que le point d'honneur ne s'exerce que lorsque le mariage a fait de la femme la possession du mari. L'infidélité de l'amante peut faire souffrir beaucoup plus cruellement que l'infidélité de l'épouse légale, cependant elle ne donne pas le *droit* de provoquer l'heureux rival.

Avec l'union libre, les affaires d'honneur, comme on les entend maintenant, n'auront plus de raison d'être. Aucune femme n'appartiendra à aucun homme ; elle s'appartiendra entièrement à elle-même. Dans la société future, si Paul a une liaison avec Marie et si celle-ci l'abandonne ensuite pour Pierre, ce dernier, provoqué par Paul, pourra répondre : « Il a plu à l'amante de Paul de vivre avec moi.

Nul ne peut lui contester ce droit imprescriptible. Je n'ai donc aucune satisfaction à donner. »

Très certainement ce langage pourra ne point paraître très admirable aux personnes imbues des anciennes idées sur la servitude de la femme. Mais il est facile de montrer combien il est plus conforme à la vraie morale. Quand bien même les idées nouvelles n'auraient d'autres résultats que de rendre les duels impossibles, cela contribuerait sensiblement à accroître la somme de justice ici-bas, donc la somme de bien. En effet, ce que le duel a de révoltant contre le sens moral, c'est que le coupable peut parfaitement être vainqueur et l'innocent vaincu, en sorte que le vice est récompensé et la vertu punie.

Mais à part la suppression du duel, la liberté de la femme contribuera encore au triomphe de la justice par un autre côté de la plus grande importance : par la prépondérance donnée aux hommes aimables sur ceux qui ne le sont pas. Que signifie par exemple que M^me^ X... quitte M. Y... pour aller s'unir à M. Z...? Cela signifie en définitive que M. Z... lui paraît plus aimable. S'il en est ainsi, il est *juste* et légitime que M. Z..., ayant plus de qualités, ait aussi plus de bonheur. Le triomphe des meilleurs est le bien. C'est par le triomphe des meilleurs et l'élimination des mauvais que les espèces animales se sont élevées sur l'échelle des êtres. Cette loi universelle trouve une application directe dans les sociétés. A une époque barbare, les gens peu aimables, grossiers et brutaux, mais forts, avaient le dessus. Dans une société contenant la plus grande somme

possible de justice, les gens grossiers et brutaux n'auront aucune chance de succès. Il reviendra aux gens aimables. L'adjectif *aimable,* qui semble avoir un caractère un peu superficiel, désigne cependant la plus haute de toutes les supériorités. L'homme « aimable » est celui qui charme, qui attire par les qualités les plus précieuses : beauté physique et élévation mentale. C'est donc le meilleur dans l'acceptation la plus exacte et la plus noble de ce terme.

La liberté de la femme, en favorisant le triomphe des meilleurs, contribuera donc à hâter le perfectionnement de l'espèce humaine, ou, comme disent les naturalistes, à opérer une sélection favorable dans son sein.

LIVRE III

LES OBJECTIONS

CHAPITRE VIII

LA PRÉTENDUE SUPPRESSION DE LA FAMILLE

« Comment, disent les conservateurs, vous voulez abolir le mariage? Mais alors vous supprimez la famille. »

Il n'y a pas de plus profonde erreur. Le mariage est une institution *sociale,* la famille est un fait *naturel.* On peut parfaitement toucher à l'un sans atteindre l'autre. Les animaux n'ont pas de mariage, cependant ils ont des familles. Le mariage est un ensemble de cérémonies ayant pour but de réaliser certains arrangements de l'ordre civil et politique. Tout d'abord le mariage vise à la respectabilité, si l'on peut s'exprimer ainsi. La société semble dire aux jeunes gens : « Après que vous aurez accompli certaines formalités, jugées utiles par l'opinion de vos semblables, votre union sera déclarée honorable. Vous pourrez afficher votre liaison sans en-

courir aucun blâme. » En second lieu, le mariage établit un ensemble de rapports économiques. Il donne, par exemple, le droit de s'approprier le salaire de la femme, il prive celle-ci de la liberté de disposer de ses biens et, quand il y a contrat, il stipule des arrangements financiers de divers ordres. Enfin le mariage a pour but d'établir les règles de la filiation (*is pater quem nuptiæ demonstrant*, etc.), d'où découlent les droits successoraux, tant au point de vue civil (héritage) qu'au point de vue politique (titres, privilèges de classe, etc.).

Le mariage revêt les formes les plus diverses dans les sociétés humaines, depuis les plus simples jusqu'aux plus complexes, qui se trouvent dans l'Europe occidentale[1]. Mais toutes ces formes sont purement conventionnelles. Elles pourraient être sensiblement modifiées ou même totalement supprimées par le législateur. Une forme très intéressante de mariage se trouve en Russie, chez les Molokanes, secte dissidente de l'église orthodoxe. On convoque les parents, amis et connaissances. On forme cercle. Alors les fiancés se présentent en se tenant par la main. Le jeune homme dit : « J'ai l'honneur de vous informer que je prends mademoiselle ici présente pour épouse. » La jeune fille dit : « J'ai l'honneur de vous informer que je prends monsieur ici présent pour époux. » Ces deux phrases constituent toute la

1. Ici les formalités sont multipliées à l'extrême : consentement des parents, publication des bans, signature du contrat, mariage civil, cérémonie religieuse et parfois dans deux églises, si les conjoints sont de culte différent.

cérémonie du mariage chez les Molokanes. Si une jeune fille, qui ne les a pas prononcées, vit avec son amoureux, elle est considérée comme déshonorée et perdue. Et les conséquences sont désastreuses, parce que les mœurs de ces sectaires sont des plus rigides. Mais dès que la jeune fille a proféré les mots sacramentels, elle est tenue pour vertueuse et sans tache, en vivant avec le même amoureux.

Je le demande, n'est-ce pas là une pure fiction? N'est-il véritablement pas d'une cruauté révoltante de faire souffrir des tortures atroces à des créatures humaines, parce qu'elles ont négligé d'accomplir une cérémonie purement conventionnelle?

L'établissement du mariage civil, dans les sociétés occidentales, a montré aussi, d'une façon très nette, combien les conventions sociales sont sans importance. Pour les hommes religieux qui considèrent le mariage comme un sacrement, le mariage civil, pur contrat, doit faire l'effet d'une véritable abomination. La vie commune qui en est la conséquence doit leur faire l'effet d'un simple concubinat. Cependant, le mariage devant le maire ayant toutes les conséquences civiles et politiques, une femme qui s'en contente reste respectée et honorée, même par les catholiques fervents. Qu'on fasse un pas de plus, que le mariage civil soit aboli comme l'a été le mariage religieux obligatoire; les mœurs s'adapteront aux lois nouvelles et les liaisons, sans autorisation ni sanction, pourront paraître aussi dignes de respect et aussi honorables que le paraît actuellement le mariage civil.

Toute autre chose est la famille. C'est un fait de

l'ordre naturel. Les lois et les mœurs auront beau changer, il restera ce qu'il est.

Ramenée à ses éléments les plus simples, la famille est l'union de deux individus de sexe différent, vivant en communauté avec leur progéniture. Comme l'enfant ne peut pas se suffire à lui-même dans les premières années de sa vie, cette association familiale est inévitable. Si elle ne s'était pas formée, le genre humain et les sociétés humaines n'auraient jamais existé. Prétendre donc qu'on supprimera la famille en abolissant le mariage est une pure absurdité. Sans doute, on peut modifier, dans une certaine mesure, le personnel de l'association familiale[1], mais l'élément irréductible, la mère, le père et les enfants, restera inévitablement.

C'est précisément parce que la famille est un fait de l'ordre naturel qu'il est absurde de supposer qu'elle ait besoin de coercition pour se maintenir. Les gens superficiels s'imaginent que, sans une législation sur le mariage, en un mot sans le code, le père ira d'un côté, la mère de l'autre et les enfants, abandonnés à leur triste sort, devront ou mourir en bas âge ou être élevés par la société. L'humanité a vécu depuis de longs siècles dans l'anarchie la plus affreuse. La force brutale dominait tout. Nous avons donc été imprégnés de cette idée enfantine qu'elle est la base même de l'ordre social. Il nous semble qu'elle disparue, tout doit s'écrouler. On croit, par

1. Je fais allusion ici à la polygamie (vie commune d'un homme et de plusieurs femmes) et à la polyandrie (vie commune d'une femme et de plusieurs hommes) et à d'autres combinaisons de tout genre.

exemple, que les grandes nations modernes s'émietteraient en poussière, si le pouvoir central n'empêchait pas les sécessions par la force des armes. De même nous nous imaginons que les familles se disloqueraient immédiatement sans la coercition de l'État, qui prend ici la forme de la législation matrimoniale.

Je le répète, il n'y a pas de plus complète erreur. Et cela par la plus simple des raisons, c'est que la base de la vie sociale n'est pas la force brutale, mais une masse de phénomènes physiologiques et psychiques. L'homme et la femme vivent ensemble parce que cela leur procure des jouissances morales et matérielles. Ils gardent leurs enfants, avec eux, pour la même raison. Les impulsions fort complexes, qui les poussent à faire ainsi, prennent le nom d'affection. Supprimez demain toutes les formes de mariage qui existent, les facultés affectives des êtres humains n'en seront pas diminuées d'un seul iota, par conséquent les liens familiaux resteront exactement aussi solides qu'auparavant. Les facultés affectives, en effet, ne sont pas en fonction des mesures législatives, mais en fonction des phénomènes physiologiques et psychiques de l'être humain.

Et les faits démontrent complètement ce que je viens de dire. Quand le mariage civil a remplacé le mariage religieux, a-t-on observé la moindre diminution dans les facultés affectives? A-t-on pu montrer que toutes les femmes et tous les hommes, mariés seulement devant le maire, ont voulu se débarrasser de leurs enfants ou les ont moins aimés? Le nombre des bons parents est resté, après l'établisse-

ment du mariage civil, exactement le même qu'à l'époque où existait uniquement le mariage religieux.

Les phénomènes physiologiques et psychiques, étant antérieurs aux mesures législatives, ne dépendant pas de ces dernières. Ce sont les lois sociales qui proviennent de ces phénomènes et non vice versa.

Non seulement la famille peut exister sans coercition, mais, au contraire, c'est quand la force sera complètement bannie des rapports sexuels que le lien familial acquerra son maximum de puissance. D'abord, quand l'union sera complètement libre, chaque nouveau jour passé ensemble sera une source de contentement. Ensuite la puissance et la durée d'un lien est en raison directe de la somme de bonheur déposée dans ses fondements. Avec les mariages actuels, qui sont le plus souvent de simples arrangements de l'ordre économique, les premières impressions entre époux sont généralement désastreuses (surtout pour la femme). Aussi la puissance du lien, ainsi formé, est-elle médiocre. Mais si les jeunes gens se sont abandonnés l'un à l'autre dans un moment d'extase et de délices, le commencement de leur union est éclairé par une éblouissante aurore. Un lien, formé dans des circonstances aussi radieuses, sera bien difficile à rompre. Les conservateurs s'imaginent que, lorsque la femme sera libre, elle ira vivre un mois avec un individu et le mois suivant avec un autre. C'est une pure illusion. Aujourd'hui on rencontre parfois des femmes qui s'éprennent d'un individu pour toute la vie. Quelle raison a-t-on de croire qu'il cessera d'exister des créatures au

cœur tendre, parce que le législateur aura aboli certaines formalités du mariage ? Est-il admissible que l'on puisse changer la taille des conscrits par une modification des lois de recrutement ? Les facultés affectives sont aussi bien un *fait naturel* que la taille. Quand l'union libre sera considérée comme légale, il y aura autant de femmes douces et bonnes et autant de femmes méchantes qu'il y en a aujourd'hui. On peut donc prédire que la durée moyenne des unions *heureuses* ne sera guère plus courte que de notre temps.

Actuellement ce qui nous fait illusion c'est que les liens illégaux sont généralement rompus plus vite que les liens légaux. Mais cela est parfaitement naturel. Cela vient de ce que les liens illégaux sont accompagnés d'une série de souffrances (mépris public, nécessité de se cacher, rareté des entrevues, etc.) que les liens légaux ne comportent pas. Alors il est très explicable qu'on ait une tendance à se débarrasser de liens qui ne peuvent pas procurer une félicité complète. Mais dans l'union libre il n'en sera plus ainsi, et elle pourra donner le maximum de bonheur.

On a grandement tort de s'imaginer que l'union libre rendra l'inconstance obligatoire. C'est un jugement *a priori* qui ne soutient pas un seul instant la critique, Si deux êtres s'aiment depuis l'adolescence, s'ils continuent à se chérir pendant le reste de leur vie et jusqu'à la plus extrême vieillesse, nul, dans la période de l'union libre, ne viendra, naturellement, les pousser à se séparer. Dans la société future on comprendra qu'il est bon de rompre

les unions malheureuses, mais non, certes, les unions fortunées.

Je tiens à élucider ce point important d'une façon particulièrement nette. Je ne veux pas qu'on puisse me reprocher un seul instant de vouloir dans ce livre pousser au relâchement des mœurs. Je ne conseille pas à la femme d'être inconstante, volage et légère. Je suis à mille lieues de pareilles idées. Je considère que la perfection de la créature humaine est en raison directe de sa puissance d'affection. Imaginez une jeune fille et un jeune homme éprouvant l'un pour l'autre un amour qui remplit leur vie entière. Imaginez que pour lui, comme pour elle, toute idée d'une relation nouvelle fasse l'effet d'une douloureuse brûlure. Ce serait, à mon avis, le sentiment le plus admirable qui se puisse imaginer. Même quand l'affection est passée, je comprends parfaitement qu'une femme puisse considérer tout changement comme une tache à son manteau d'hermine et qu'elle consente à se priver d'amour plutôt que d'appartenir à deux hommes dans sa vie. J'admets parfaitement ces délicatesses de sentiment ; je les respecte même profondément.

La seule chose que je demande, c'est que cette constance, cette immolation complète de la vie à un seul être adoré vienne d'une impulsion interne et libre et non d'une brutale coercition imposée par les lois ou les mœurs. Car c'est seulement quand la constance est dictée par un élan spontané qu'elle est une source de bonheur.

C'est ici l'occasion de parler d'une autre conséquence de l'affection.

Un homme et une femme se sont unis. Ils ont des enfants qu'ils adorent. Au bout de quelques années les passions se calment et peut-être, de part et d'autre, est-on sollicité par des amours nouvelles. Mais on ne se quitte pas, par affection pour les enfants. Voilà encore une conduite parfaitement logique et qui par là mérite la plus haute approbation. Mais, encore ici, à condition qu'elle soit librement voulue par les deux conjoints et nullement imposée par une autorité extérieure.

Dans la société future, où les institutions sociales auront uniquement pour objectif le bonheur de l'individu, ces plantes admirables et rares, qui sont les amours uniques, seront placées dans des conditions bien plus avantageuses. De nos jours, on ne sait pas si la constance ne vient pas, en partie, de la crainte [1]. Par cela, elle a beaucoup moins de valeur et de beauté. Dans la société future où l'on saura pertinemment que la constance vient uniquement de l'affection, la constance sera mille fois plus précieuse.

De plus, ce qu'il faut avoir en vue c'est que la liberté apportera le correctif de bien des maux. Quand un homme saura que sa compagne peut le quitter, à chaque instant, sans avoir aucune raison à donner à n'importe qui, il sera obligé de garder des ménagements à son égard et d'abandonner les sévices, les brutalités et la tyrannie de nos jours. La

1. J'entends par ce mot toutes les conséquences cruelles que la société actuelle impose à la femme infidèle, divorcée ou abandonnée.

femme, de son côté, pouvant être abandonnée à chaque moment, devra tâcher de se rendre agréable et elle évitera les procédés acariâtres qui sont hélas aujourd'hui la règle dans tant de familles. Par suite de la substitution des bons procédés aux mauvais, nombre d'unions, qui se seraient rompues [1] avec le régime matrimonial actuel, subsisteront, au contraire, à l'époque de l'union libre.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la rupture des unions se pratique de notre temps sur une vaste échelle. L'Eglise catholique seule maintient l'indissolubilité du mariage. Mais l'Église orthodoxe d'Orient, l'Église anglicane, les innombrables sectes chrétiennes, le judaïsme, l'islamisme et un grand nombre d'autres religions reconnaissent parfaitement le divorce. En Russie, il est une question d'argent ; en Roumanie, il est des plus aisés ; en Amérique, il est donné avec beaucoup de libéralité. Cependant on ne remarque pas que la pratique du divorce, même très facile, ait amené la dissolution des unions sexuelles.

La seule différence entre l'état présent et l'état futur sera celle-ci : actuellement les unions et les séparations s'accomplissent après certaines cérémonies conventionnelles, c'est-à-dire avec la sanction des autorités sociales. Dans l'avenir elles se feront librement, sans autorisation, sanction ni cérémonies. A part cette différence, qui assurera une somme

1. Par *rompues* je n'entends pas seulement les divorces légaux, mais les séparations effectives, non sanctionnées par la loi, qui sont si nombreuses de nos jours.

de bonheur énorme, la société gardera presque entièrement son aspect actuel.

L'union libre de l'avenir comportera sans aucun doute des formes beaucoup plus flexibles que le mariage actuel [1]. Déjà on voit poindre le commencement de cette ère. D'après l'Église catholique le mariage est indissoluble. Quand il n'est pas heureux, c'est comme la prison éternelle sans aucun espoir de salut. Voilà la forme la plus rigide qui se puisse imaginer. Puis, le divorce est adopté ; les formes du mariage deviennent plus clémentes. Mais encore combien de gradations ! Dans chaque pays la loi exige des conditions différentes pour la rupture du lien matrimonial. Il y a toute une échelle de dispositions, allant des plus sévères aux plus douces. Dans les sociétés très avancées, le divorce pour simple incompatibilité d'humeur, est un progrès acquis, une conquête réalisée.

Avec l'union libre la flexibilité sera complète. C'est précisément ce qui constituera la supériorité de l'avenir sur le présent, parce qu'en biologie, comme en sociologie, la perfection git dans la possibilité de s'adapter, le plus vite possible, à un ensemble de circonstances nouvelles. On peut parfaitement se représenter, dans l'avenir, une femme et un homme vivant d'abord séparément, puis ensemble sous le même toit, puis de nouveau séparément, sans que l'affection qui les unit soit diminuée. Il n'en est pas ainsi de nos jours. La femme doit sui-

1. Voir plus haut, page 112.

vre le mari. Elle est contrainte d'habiter avec lui. Et, précisément, parce que l'union future comportera des formes moins rigides, qui pourront plus facilement s'adapter aux besoins du moment, elle sera plus parfaite.

Ce qui précède a nettement déterminé, je l'espère, les tendances des féministes. Ils veulent que la famille soit constituée sur d'autres bases, mais, bien entendu, ils ne songent pas un seul instant à détruire la famille. C'est absolument impossible. Mais quand bien même cela serait, tel ne serait nullement notre désir. La thèse de ce livre est qu'il faut remplacer les institutions qui assurent une petite somme de bonheur par des institutions qui en assurent une grande somme. Il est donc facile de comprendre qu'il est diamétralement opposé à mes idées de vouloir supprimer une institution qui est la source des plus hautes jouissances qu'on puisse éprouver ici-bas. La famille, en effet, en ce monde est le point culminant de la félicité humaine, c'est le but définitif de la vie. Trouver un être que l'on adore et dont on est compris, se consacrer entièrement à lui, fonder ensemble un foyer, grouper autour de soi ces créatures délicieuses qu'on appelle les enfants, les soigner, les voir grandir et se développer, sentir qu'on n'erre plus sur les flots tumultueux, mais que la confiance et l'affection vous ont enfin amené au port, quel bonheur peut-on imaginer qui soit supérieur? Toutes les autres circonstances de la vie sont uniquement des épreuves et des préparations qui mènent à ce couronnement suprême.

On le voit donc, nous, les féministes, nous n'a-

vons pas la moindre tendance à vouloir supprimer la famille. On peut dire, au contraire, que nous en sommes les plus puissants soutiens. Car la sainteté du foyer et le bonheur de la famille resteront un vain mot aussi longtemps que la femme demeurera subordonnée à l'homme. La famille ne peut être *morale* que si elle est fondée sur l'amour. Or l'amour complet n'est possible qu'entre égaux, car dès qu'apparaît la plus petite subordination venant d'une coercition *externe*, le lien qui unit les individus n'est plus uniquement moral, donc il n'est plus *pleinement* moral. Voilà un homme et une femme qui vivent ensemble et forment une famille. S'ils ont le droit de se quitter à chaque instant et s'ils ne se quittent pas, ils savent pertinemment que la force qui les tient unis est *interne*, c'est dire que c'est l'affection. Alors ils sont heureux. Mais sitôt que la coercition s'en mêle, leur bonheur doit nécessairement s'envoler, parce que le soupçon peut toujours ronger leur âme, qu'on est ensemble parce que la loi le veut.

Or comme le bonheur est en raison directe de la somme d'affection, on peut en déduire que l'union coercitive, par cela seul qu'elle peut mettre l'affection en doute, est un genre de lien inférieur à l'union libre.

C'est donc nous, les affranchistes, qui sommes les véritables soutiens de la famille, parce que nous voulons lui donner les bases les plus pures, les plus nobles, les plus saintes qui puissent exister.

Est-il nécessaire d'ajouter que jamais les féministes n'ont songé à organiser de vastes phalanstères où

l'on vivrait en communauté et où les enfants, nourris par des procédés mécaniques, seraient élevés par la société. C'est cela qui serait la suppression de la famille. Quelques cerveaux chimériques ont été hantés par des folies de ce genre, mais ces rêveurs illuminés n'avaient absolument rien de commun avec les féministes. C'était des communistes. Or les féministes sont la plupart du temps des individualistes convaincus. Ils poussent précisément l'individualisme jusqu'à ses limites les plus extrêmes en voulant l'appliquer non pas à la moitié du genre humain, mais au genre humain tout entier, à la femme autant qu'à l'homme. De plus tout esprit scientifique doit être résolument opposé aux systèmes phalanstériens pour la raison toute simple qu'ils diminuent le bonheur de l'individu ; seule chose positive et *réelle*. Le bonheur de la société, en opposition et en dehors des hommes en chair et en os dont elle est composée, est la plus creuse, la plus insaisissable et la plus funeste des abstractions.

Les féministes les plus ultras sont donc tout à fait pour la famille, car c'est en elle seule que l'individu peut trouver le maximum de bonheur. D'ailleurs il suffit de connaître les sciences sociales, même superficiellement, pour savoir que les civilisations supérieures sont aussi impossibles sans la famille que les organismes supérieurs sans les cellules.

Passons maintenant à d'autres objections.

On dit qu'il faut conserver le mariage dans l'in-

térêt même de la femme. Sans cette institution l'homme ne se croira plus obligé de subvenir aux besoins de ses maîtresses et la situation de celles-ci deviendra désespérée.

Il y a un grand nombre d'erreurs dans cette opinion.

En premier lieu elle ne tient aucun compte des sentiments humains. On ne peut pas soutenir sérieusement que l'homme est une simple machine dans laquelle n'ont jamais lieu des phénomènes de l'ordre psychique. Certes l'homme a fort souvent de mauvais sentiments. Il est égoïste, dur et brutal. Mais il en a aussi quelquefois de bons ; il peut être dévoué, tendre et délicat. Parce que les températures de vingt degrés au-dessous de zéro sont des réalités, à Paris, pendant l'hiver, il ne s'ensuit pas que les températures de vingt degrés au-dessus de zéro ne le soient pas, non plus, pendant l'été. Il y a de tout dans la nature.

Considérer arbitrairement un seul côté des choses n'est pas raisonner d'une façon scientifique. Or donc, quand l'union libre aura remplacé le mariage actuel, les hommes bons et affectueux pourvoiront aux besoins de leurs compagnes, par impulsion interne, sans avoir besoin d'aucune contrainte[1]. C'est une erreur de croire que la suppression de la coercition fera disparaître, d'un seul coup et comme par enchantement, tous les hommes ayant des

1. Je ferai observer que, de nos jours, les hommes, malgré tous leurs défauts, donnent généralement beaucoup plus d'argent à leurs maîtresses qu'à leurs femmes légitimes.

facultés affectives. Sans doute les gens durs et secs fourniront peu de ressources à leurs compagnes, mais ils en fournissent aussi fort peu actuellement à leurs femmes légitimes. La législation existante n'est pas une sauvegarde suffisante pour le sexe faible.

Examinons en effet ce que vaut la loi qui oblige de nos jours le mari à subvenir aux besoins de sa femme.

Il faut mettre tout d'abord en évidence que cette obligation est une arme à deux tranchants. Si le mari doit entretenir sa femme, les revenus de la femme appartiennent ou sont gérés par le mari. Il faut nous rendre cette justice que nous avons fait la législation matrimoniale tout à fait à notre avantage. Dans l'état actuel, les droits de la femme ne sont pas garantis par la loi; ils sont, au contraire, violés de la façon la plus révoltante. Grâce à nos codes, non seulement le mari n'entretient pas toujours sa femme, mais au contraire, c'est elle qui, sur ses maigres salaires, entretient fort souvent son mari et ses enfants. Combien de fois aussi, dans les classes aisées, le mari mange-t-il la fortune de sa femme de la façon la plus scandaleuse.

Et puis comment la femme peut-elle, à l'heure actuelle, faire valoir son droit à être entretenue par son mari? Ce droit, comme on va le voir, se réduit à ces fictions dont nous nous contentons par simple hypocrisie.

En effet, il se présente deux cas fondamentaux : ou les conjoints sont pauvres, ou ils sont riches.

Si le mari ne gagne rien, ce que la femme peut prélever sur ses gains est néant. S'il gagne peu,

et si même le tribunal adjuge à l'épouse une pension alimentaire, celle-ci se réduit à une somme si minime que la femme doit vivre tout de même de son propre travail. Ajoutez, de plus, que la pension alimentaire est parfois fort difficile à percevoir. Ainsi donc, malgré le mariage civil et religieux, à l'heure actuelle, quand un mari ne veut pas subvenir aux besoins de sa femme, il ne le fait pas. L'union libre ne portera donc aucune atteinte aux intérêts économiques de la femme pauvre.

Passons aux riches. Dans la société future, la femme aura la libre disposition de sa fortune. L'amant n'aura aucune espèce de droit sur son avoir. Si une union se défait, la femme continue à vivre sur son revenu. La suppression du mariage actuel sera donc plutôt avantageuse que désavantageuse pour la femme.

Enfin il existe une troisième combinaison, celle d'une jeune fille pauvre qui épouse un homme riche. Comme la pension alimentaire est fixée actuellement par les tribunaux au prorata de la fortune du mari, une femme pauvre qui, de nos jours, est abandonnée, se trouve dans une situation plus avantageuse que si le mariage n'existait pas. Mais il faut bien avoir en vue que les unions de ce genre sont des quantités négligeables, parce que le nombre des riches est fort restreint. Et puis elles ne sont intéressantes que si la jeune fille pauvre a épousé l'homme riche *par amour*. Or le nombre des cas où un homme très riche, quittant une femme qui l'a adoré, ne voudra pas lui faire une pension alimentaire convenable, seront probablement assez rares.

Quant à la jeune fille pauvre ayant épousé un homme riche *sans l'aimer*, c'est une créature malhonnête qui veut se soustraire à la grande loi du travail. C'est une simple courtisane qui désire se faire entretenir. Si elle est abandonnée par son mari et si elle reste sans ressources, elle doit tout simplement rentrer dans le droit commun et se remettre à gagner son pain à la sueur de son front. L'abandon sera pour elle un bienfait, parce qu'il sera la cause de sa régénération.

On voit donc que, de toutes les façons, l'union libre ne portera pas atteinte aux intérêts économiques de la femme.

C'est l'occasion de relever ici une autre erreur que j'ai déjà signalée en partie.

L'éminent sociologue, dont j'ai parlé plus haut [1], dit que le mariage est surtout utile à la *femme*, « parce que, devenant plus vite vieille, elle serait abandonnée sans ressources, tandis que l'homme reste jeune jusqu'à soixante ans ». On devra bien admettre que si l'homme de soixante ans peut encore plaire à la femme, celui de trente lui plaît bien davantage. Si donc on reste sur le terrain de l'amour, il y a de grandes chances que les vieux ne puissent pas trouver facilement de jeunes compagnes. Par conséquent les vieilles trouveront aussi des compagnons. Il faut réfléchir, de plus, qu'à notre époque d'immoralité débordante, la prostitution sévit sur une vaste échelle. Les vieux trouvent des jeunes femmes en les payant (soit

1. Voir la note de la page 97.

d'une façon directe comme courtisanes, soit d'une façon indirecte comme femmes légitimes). Mais quand l'union libre amènera le règne de l'amour, les vieux ne pourront plus se livrer à leurs dévergondages. Alors ils tiendront, avec une force extrême, à leurs liaisons de jeunesse qui seront leur unique espoir.

On a tort aussi de croire que l'appui *matériel* de l'homme soit plus indispensable à la femme que l'appui personnel de la femme à l'homme. C'est le contraire qui est vrai. Privée de l'appui financier de l'homme, la femme peut se mettre au travail et gagner sa vie. Mais privé des soins affectueux qu'une femme seule peut et sait donner, l'homme est réduit à l'existence la plus misérable. C'est pourquoi l'on voit, de nos jours, tant de vieux garçons épouser leurs cuisinières et si peu de vieilles filles épouser leur cuisinier. Un foyer sans femme est infiniment plus insupportable qu'un foyer sans homme. Cela donné, et la prostitution étant sensiblement atténuée, il paraît évident qu'à l'époque de l'union libre, le nombre des femmes abandonnées ne sera pas plus grand que de nos jours.

Vient une dernière objection mais des plus graves : la religion.

Si les institutions conformes à la nature des choses ne sont pas conformes aux enseignements de la foi, que faire ?

Je dois dire d'abord qu'on peut être l'homme le plus athée du monde et respecter profondément la religion. Il est donc possible de soutenir que les

croyants agiront d'une façon raisonnable en obéissant scrupuleusement aux ordres de leur Dieu. S'ils ont la conviction, par exemple, qu'il leur commande le célibat, eh bien, qu'ils domptent les élans de la chair et qu'ils restent chastes. Ils obtiendront de cette façon une récompense qui vaut les délices de l'amour : d'abord le contentement d'eux-mêmes, puis la certitude de la vie éternelle (pour ceux qui y croient). Si une religion n'admet la sainteté de l'union sexuelle qu'après le mariage devant l'autel de la divinité, les croyants de cette religion devront s'abstenir rigoureusement de pratiquer l'union libre, soit publique, soit clandestine. Ils feront bien de vivre conformément à leur conscience et à leur foi. Et dans une société, même composée en majeure partie de libres penseurs, les gens religieux doivent jouir de la plus profonde et de la plus entière liberté.

Mais il ne faut pas confondre *la* religion avec *les* religions. Chacun s'imagine que la religion, au sein de laquelle il est né, est *la* religion, c'est-à-dire la seule vraie. Or il est évident que la vérité ne dépend pas uniquement du hasard de la naissance. Que l'on ait vu le jour chez les sauvages australiens ou sur les bords de la Tamise, la somme des trois angles d'un triangle égale toujours deux angles droits. Un homme peut changer de religion par conviction : un musulman, par exemple, se convertir au christianisme. Alors, dans la première phase de sa vie, la polygamie peut lui sembler conforme à l'ordre de Dieu, dans la seconde, la pire des fornications, sévèrement défendue par Dieu. Il

peut donc parfaitement arriver qu'un jour tous les hommes se convertissent à la religion qui donnera la sanction divine à l'union sexuelle conforme à la nature des choses.

Cela devient particulièrement probable quand on songe que toutes les religions varient incessamment. Ainsi les pasteurs libéraux de l'Église de Genève n'admettent plus, depuis quelques années, la divinité de Jésus-Christ, tandis que leurs collègues orthodoxes l'admettent encore. On voit quelle révolution radicale s'est accomplie au sein de cette Église chrétienne dans un court espace de temps. Car, il faut bien le dire, entre croire que Jésus-Christ est un docteur de génie ou qu'il est la seconde personne de la Trinité, il y a un véritable abîme.

Puisque les religions évoluent perpétuellement, un changement considérable peut se produire dans celles de l'Europe. Nos Églises renonceront sans doute à la haine farouche de la jouissance et de la vie qui les caractérise à l'heure actuelle. Elles pourront considérer un jour l'ordre des choses conforme à la nature comme conforme aussi à la volonté de Dieu. Car, toute croyance contraire est nécessairement impie. Elle revient à affirmer que Dieu s'est trompé en faisant le monde tel qu'il est, donc que Dieu n'est pas la perfection absolue.

Une magnifique période de renouveau commencera alors pour les sociétés européennes. La scission entre les croyances et les réalités, qui produisent aujourd'hui les souffrances les plus intenses et les tragédies les plus douloureuses, disparaîtront. La nature précipite Marguerite dans les bras de Faust.

Mais, par suite des erreurs antiques, notre société fait de cette délicieuse créature une femme perdue. Quand, par suite de l'évolution religieuse, ce qui est conforme à la nature sera proclamé conforme à l'ordre de Dieu, Marguerite montera directement au ciel. Espérons que le moment béni, où la réalité sera réconciliée avec la foi, ne sera pas trop éloigné de notre génération actuelle si accablée et si malheureuse.

Il me reste à répondre à une dernière objection.

« Même dans une petite association comme la famille, disent les conservateurs, l'ordre est impossible sans une autorité. La loi ayant donné cette autorité au père, l'ordre social s'est maintenu. Avec l'union libre, il n'y aura plus aucune autorité, l'anarchie en sera la conséquence et elle amènera la décomposition de la société. »

Cette proposition est basée, de nouveau, sur plusieurs erreurs.

Tout d'abord il y a une confusion. La subordination est, sans doute, indispensable dans un régiment ou dans une administration publique. Un régiment est organisé en vue d'une fin extérieure aux individus dont il est formé : en vue de faire la guerre. Dans ce cas, la fin doit passer avant les convenances des unités composantes. Le soldat doit être soumis à une certaine gêne pour que le régiment puisse accomplir sa fonction. On n'entre pas au régiment pour son plaisir [1].

1. Mais dès qu'une association se forme pour le plaisir (un cercle par exemple), l'égalité absolue des membres est une condition indispensable.

Tout autre est le lien sexuel. Il est contracté uniquement pour le bonheur direct des deux conjoints, bonheur qui n'est possible pour l'un d'eux que s'il est également partagé par l'autre. Or si la *loi* subordonne la femme au mari, la loi fait que la femme cesse d'être une personne et devient une chose, en d'autres termes la loi décrète son malheur. Pour que le ménage puisse être heureux, il faut que les deux conjoints aient exactement la même autorité.

« Mais, répondront les conservateurs, c'est matériellement impossible. On doit vivre, malgré tout. Si les conjoints ne parviennent pas à s'entendre, comment résoudre leurs divergences ? »

La réponse est facile.

Si une femme et un homme ne perviennent pas à s'entendre, en général, ils ne doivent pas vivre ensemble, mais se séparer. Le fait qu'ils s'entendent rarement est la preuve palpable que leurs natures psychiques sont irréductibles et que leur union, ayant été une erreur, doit être rompue.

Mais pour des gens qui ne sont pas dans un état d'antagonisme constant, comment faire ? Ils ne voudront pas se séparer pour chaque petite vétille ; cependant, chacune de ces vétilles compose la trame de la vie journalière et doit être réglée nécessairement, sans quoi l'existence est impossible. Quelle solution reste alors ? C'est fort simple : se soumettre aux lois de la nature. Il n'y a pas deux feuilles semblables au monde, il n'y a pas, non plus, deux individus d'une puissance cérébrale identique. Toujours, quand une femme et un homme sont en présence, l'un des deux aura une force psychique plus grande, l'autre

une force psychique plus faible [1]. Comme il est conforme aux lois de la nature que, dans un vase où ils sont mêlés, le liquide le plus lourd aille au fond et le plus léger à la surface, de même il est conforme aux lois de la nature, que, de deux personnalités mises en présence, la plus forte commande et la plus faible obéisse. Dès que la subordination sera naturelle, elle paraîtra aller de soi et, non seulement elle ne fera pas souffrir, mais elle produira l'effet contraire. Il est si doux de se soumettre à un être qu'on aime et qu'on sent supérieur. L'obéissance n'est pas alors une immolation douloureuse, mais la suppression d'une peine, donc un plaisir. Quand on est sûr de son guide (donc qu'on le croit supérieur à soi, dans cette circonstance particulière), on se laisse mener par lui. Alors on s'épargne la fatigue de chercher sa route, on s'abandonne entièrement à la satisfaction d'admirer le paysage. Dans ce cas, la subordination au guide produit un accroissement de jouissance. Cet exemple peut se généraliser pour l'ensemble de la vie.

Si la supériorité de l'homme sur la femme était un fait *vrai*, comme la supériorité de l'homme sur le bœuf et si la *loi* avait établi l'autorité du mari sur la femme, la loi, étant alors conforme à la nature des choses, n'aurait produit aucun mal. Mais ne pouvant pas savoir d'avance lequel des deux conjoints sera supérieur à l'autre, la loi, pour rester

1. Je me sers a dessein du mot « force psychique » et non du mot intelligence. L'intelligence est un facteur fort important, mais non le plus important de tous. La volonté ne l'est pas moins.

dans la vérité, ne doit subordonner ni la femme à l'homme, ni l'homme à la femme ; elle ne doit pas intervenir quand elle est incapable d'établir un ordre conforme à la nature des choses.

Et d'ailleurs comment être assez aveugle pour ne pas voir que l'alternance de l'autorité existe depuis des siècles. Malgré toutes nos lois et toutes nos institutions, dans chaque ménage, la femme commande quand sa personnalité psychique est supérieure à celle de son mari. Chacun comprend que l'ordre de la nature ne peut pas être annulé par nos législations enfantines. Alors pourquoi cette hypocrisie ridicule, pourquoi cette terreur puérile de la réalité, pourquoi ne pas reconnaître en *droit* ce qui existe en *fait* depuis l'antiquité la plus reculée?

CHAPITRE IX

LES ENFANTS

L'établissement d'institutions conformes à la nature des choses est peut-être encore plus utile pour les enfants que pour les femmes. Aussi longtemps, en effet, que régnera cette monstrueuse aberration, qui regarde la naissance d'un enfant, hors du mariage, comme une honte, la somme du bonheur humain sera bien médiocre.

Les conservateurs prétendent que la sujétion de la femme est précisément indispensable pour l'enfant, parce que c'est une loi universelle de la nature que les parents doivent se sacrifier pour leur progéniture. Nous allons examiner plus loin s'il en est véritablement ainsi.

Mais auparavant il faut bien constater que, si l'on témoigne une si tendre sollicitude pour les enfants, la première chose à désirer c'est, assurément, qu'ils puissent vivre. Or il est facile de démontrer que nos institutions actuelles produisent des massacres d'innocents sur une vaste échelle. Il y a trois procédés : l'avortement, l'infanticide direct et l'infanticide indirect.

De nos jours, par suite de la honte qui s'attache

à la naissance d'un enfant illégitime ou adultérin, beaucoup de femmes pratiquent l'avortement à tous les stades de la grossesse. Combien de jeunes créatures sont ainsi sacrifiées en germe dans nos sociétés occidentales, il est impossible de le dire. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est que leur nombre doit être considérable.

Après l'avortement, vient l'infanticide direct, c'est-à-dire pratiqué par la mère peu de temps après la naissance de l'enfant. Ici on a déjà quelques chiffres. Il y a 7,3 infanticides par million d'habitants et par an en Hongrie, 4 en Danemark, 3,7 en Allemagne, 2 en Italie, etc. Mais je ferai remarquer que la statistique n'enregistre que les cas déférés aux tribunaux et qui ont été suivis de condamnations. Or tout le monde comprend que les cas d'infanticide qui demeurent inconnus doivent dépasser, dans une très forte mesure, le nombre de ceux qui sont découverts et punis.

Les infanticides directs sont tellement contre nature qu'ils restent nécessairement exceptionnels. Le cas le plus généralement employé, pour tuer les enfants, est l'abandon ou le placement en nourrice chez des « faiseuses d'anges ». Par l'abandon, l'enfant tombe dans les institutions de charité. Malgré les dévouements admirables qui s'y manifestent fort souvent, il est naturel que la mortalité y soit de beaucoup supérieure à celle des familles, où la mère peut nourrir l'enfant de son lait.

Quant aux « fabriques d'anges », ces institutions régulières et florissantes existent dans toutes les grandes villes de nos pays « civilisés ». Le cœur se

serre et on se sent envahi d'une pitié sans borne quand on lit les détails des tortures infligées à de malheureux innocents par leurs prétendues « nourrices ». Ainsi, à Londres, on en loge souvent jusqu'à dix ou quinze dans de toutes petites chambrettes. L'air respirable y manque presque complètement et la mortalité y sévit d'une façon épouvantable. Mais c'est précisément le but poursuivi par ces entreprises d'assassinat. Quand la maladie ne fait pas assez de victimes, on jette tout simplement les enfants dans la rivière. En un jour on a pêché, parfois, à Londres, dans la Tamise, entre Wapping et Batersea, jusqu'à quarante cadavres de nouveau-nés.

Combien de victimes produit la grossière erreur de croire qu'il est honteux d'avoir des enfants naturels ? Il est impossible de donner des chiffres. Mais il ne faut pas oublier que cette erreur est *doublement* funeste. En effet, la société pousse la femme à tuer son enfant, puis quand elle a commis ce crime, la société tue la femme qui l'a perpétré. Cela fait un double assassinat à mettre au compte de notre morale conventionnelle.

Or il est de la dernière évidence que le jour où nos institutions deviendront conformes à la nature des choses, le massacre des innocents sera réduit dans une mesure fort considérable. Alors la naissance d'un enfant sera tenue, dans n'importe quelle circonstance, pour l'action la plus honorable que puisse commettre une femme ; elle sera donc une source de jouissances pour la mère. Elle n'aura aucune raison de commettre l'infanticide direct ou indirect. Ce crime ne s'accomplira plus que sous

l'impulsion de la plus extrême misère. C'est dire qu'il deviendra très rare, parce qu'il faut qu'une femme soit bien dénuée de ressources pour consentir à tuer son enfant.

On sait que l'infanticide des filles est pratiqué sur une grande échelle aux Indes orientales. Il y a des régions entières de la Rajpoutana où naguère encore on ne voyait pas une petite fille. Cet autre massacre d'innocentes provient de l'idée, purement conventionnelle, que la femme ne peut pas accomplir les rites funéraires du culte des ancêtres. Quand nous sommes informés de faits de ce genre nous nous indignons contre la stupidité et la barbarie des Hindous. Nous sommes prêts à leur crier : « Mais, malheureux, vous vous trompez grossièrement, les ancêtres n'ont pas besoin de votre culte. Ou l'âme est immortelle, donc spirituelle et alors il est inutile de lui porter des offrandes de l'ordre matériel, où l'âme n'est pas immortelle. Alors la vie de l'ancêtre, s'étant complètement terminée par la mort terrestre, il est inutile de lui rendre un culte. Dans les deux alternatives, il est absurde et inutile de tuer vos malheureuses filles. »

Mais, nous-mêmes, nous sommes exactement aussi bornés que les Hindous, seulement l'habitude nous empêche de le voir. En effet, imaginer qu'il est immoral d'avoir un enfant, sans avoir accompli auparavant certaines cérémonies conventionnelles, est aussi absurde que d'imaginer qu'une femme ne peut pas accomplir les rites du culte des ancêtres.

Bien entendu tous les enfants illégitimes ne sont

pas tués directement ou indirectement. Grâce à l'admirable instinct de l'amour maternel, un grand nombre survivent et arrivent à l'âge adulte.

Alors la situation qui leur est faite dans nos sociétés est épouvantable. Dès le plus bas âge, on leur applique l'appellation outrageante « d'*enfant naturel* ». Ils sont marqués d'infamie comme des galériens. Et cela est la plus révoltante des injustices. Si les parents seuls étaient punis ou de peines légales ou du mépris public, passe encore. Mais fort souvent les parents se tirent d'affaire très facilement (surtout les hommes) et les malheurenx enfants, qui sont les créatures les plus innocentes du monde, payent pour les coupables.

Si nos institutions matrimoniales actuelles n'avaient pas d'autres conséquences funestes que ces tourments horribles infligés à tant de charmantes et jeunes têtes, il ne faudrait pas en tolérer l'existence pendant un seul jour.

Et il s'en faut de beaucoup que les enfants illégitimes soient une quantité négligeable. Ils sont 14 pour 100 en Bavière [1], 10, 23 pour 100 en Suède, 9,23 en Allemagne, 8,75 en Belgique, 8,41 en France. Mais si au lieu de pays entiers, qui comprennent des campagnes et des villes, on considère seulement les centres urbains, on arrive à des chiffres beaucoup

1. Le grand nombre de naissances illégitimes, en Bavière, ne provient pas d'une plus grande immoralité régnant dans ce pays. Nullement. Une loi n'y autorise le mariage qui si l'on peut démontrer la possession d'un certain avoir. Les jeunes gens qui ne possèdent pas ce minimum ne peuvent donc pas contracter d'unions légales et leurs enfants sont illégitimes.

plus élevés. Les enfants illégitimes sont 41 pour 100 à Paris (non loin de la moitié), 37 pour 100 à Cracovie, 32 à Vienne, 29 à Stockholm, etc. Ces chiffres indiquent combien est importante, dans certaines localités, la masse des malheureux que nos lois barbares et injustes condamnent à des souffrances d'autant plus cruelles qu'elles sont imméritées.

Ces souffrances commencent pour l'enfant dès l'école. Elles ont été décrites trop souvent et beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Cela me dispense d'en parler. Mes lectrices et mes lecteurs n'ont qu'à se souvenir des cas qu'ils connaissent eux-mêmes. L'école est un véritable enfer pour l'enfant naturel. Certainement des milliers de malheureux en sortent le caractère aigri et avec un pessimisme qui les rend complètement inaptes à ressentir le bonheur pendant le reste de leur vie. Combien en sortent aussi complètement brisés et démoralisés. Faire le plus grand nombre possible de malheureux, tel est le fruit de notre morale prétendue pure et parfaite.

Puis l'enfant illégitime devient adulte. Quand il entre dans la vie, que d'autres déboires et que d'autres souffrances ! D'abord il lui faut soigneusement cacher la tare de sa naissance. S'il arrive des circonstances spéciales où cela est impossible, les catastrophes se produisent. Une de ces circonstances est le mariage. Combien une fille naturelle a parfois de peine à trouver un mari, un fils naturel à trouver une femme. Et il n'y a pas seulement les préjugés sociaux, il y a aussi les difficultés légales. En France elles sont si grandes qu'elles font manquer

parfois des mariages entre jeunes gens très épris l'un de l'autre. Les parents ayant connu la naissance illégitime d'un des conjoints ne veulent plus donner leur consentement[1].

Aucune de ces souffrances ne se produira avec l'union libre. Il n'y aura plus alors de distinction entre les enfants légitimes et illégitimes. Quand nos institutions seront conformes à la nature des choses *tous* les enfants seront naturels. Il n'y aura plus de privilégiés et des parias, des élus et des réprouvés. Chaque créature humaine, qui n'aura pas dévié du chemin de l'honneur et du devoir, pourra tenir la tête haute et marcher fièrement dans la vie sans porter la punition de fautes commises par ses parents. D'innombrables souffrances disparaîtront quand l'heure de la justice aura enfin sonné pour les enfants illégitimes.

Je passe maintenant à une autre torture infligée aux enfants par nos institutions actuelles.

Avec l'union indissoluble, certains ménages deviennent de véritables enfers. Ces deux galériens, le mari et la femme, peuvent se vouer une haine d'autant plus féroce que leur union est plus indestructible. Les frères Siamois se détestaient avec fureur. Or, dans les familles désaffectionnées, où les querelles, les mauvais procédés, les injures et même parfois les batailles sont habituels, le sort des enfants est tout simplement horrible. La terreur plane

1. Voir à ce sujet un excellent article de MM. P. Lagrange et J. de Nouvion intitulé : *La justice pour les enfants dits naturels* dans la *Revue* du 1er décembre 1901.

sur leur tête en permanence. Les passions les plus contradictoires s'agitent dans leur cœur. Encore ici je n'ai pas besoin de décrire des situations que tout le monde connaît. Je dirai seulement que, bien souvent, les enfants sortent de ces enfers conjugaux démoralisés pour la vie. Ou bien, comme les enfants naturels, ils en sortent si endoloris, si assombris, si désabusés, que le reste de l'existence leur fait l'effet d'une sinistre plaisanterie. Encore ici, notre prétendue morale a pour seul effet de diminuer la somme du bonheur humain.

On voit donc que nos institutions actuelles sont loin d'assurer à l'enfant la garantie des droits, même les plus primordiaux. Ces institutions lui sont donc aussi peu utiles qu'à la femme. On peut même affirmer qu'elles lui sont plutôt nuisibles, et que, dans son intérêt, il faudrait les abolir le plus vite possible.

Voici maintenant comment il faudrait organiser les choses pour assurer le maximum de bonheur à l'enfant.

J'ai déjà dit que l'amour, étant un acte physiologique, doit s'accomplir dans le mystère, sans aucune autorisation ni sanction. L'intervention sociale ne doit se produire que lorsqu'elle devient indispensable pour assurer aux enfants la succession aux droits des parents. Car cette succession est précisément un fait *social*. Pourquoi le fils aîné d'un lord prend-il, en Angleterre, le titre de son père et siège-t-il dans la Chambre haute ? C'est uniquement parce qu'une loi positive de ce royaume en a statué ainsi. Si cette loi n'existait pas, ou si elle était diffé-

rente, le fils aîné du lord n'hériterait pas de ses titres et de ses fonctions politiques, ou bien tous les fils en hériteraient, ou bien il y aurait quelque autre combinaison. De même quand, en Russie, une fille a la quatorzième part de l'héritage paternel, tandis qu'en France elle a une part égale à celle des garçons, c'est en vertu des lois de ces pays, c'est-à-dire d'arrangements sociaux.

La société doit donc intervenir nécessairement pour la transmission des droits de la génération des parents à celle des enfants. Dans l'avenir, une cérémonie spéciale établira les filiations. Les officiers de l'état civil se rendront au domicile des personnes qui les appelleront. Là, devant témoins, et dans les formes prescrites par la loi, ils enregistreront les déclarations des parents et leur délivreront un document qui établira les droits de filiation de l'enfant [1].

Cette cérémonie de la déclaration correspondra au baptême, tel qu'il existe dans les pays confessionnels, où les registres de l'État civil sont tenus uniquement par l'Église. Naturellement cette cérémonie pourra être accompagnée de fêtes et de réjouissances qui en rehausseront l'éclat.

Il va sans dire que dans la société future, non seulement la recherche de la paternité ne sera plus interdite, mais encore l'homme, qui se dérobera à la cérémonie de la déclaration de l'enfant, sera passible de certaines peines.

Dans nos sociétés on a interdit la recherche de la

1. Voir plus haut, page 75.

paternité en majeure partie, sans doute, pour favoriser le révoltant égoïsme de l'homme, mais aussi, cependant, pour ne pas porter atteinte à la sainteté du mariage[1]. On semblait dire à la jeune fille : « Vous agissez mal en vous donnant à un jeune homme avant de l'avoir épousé dans les formes établies et, pour vous en punir, nous délions votre séducteur de toute obligation légale vis-à-vis de vous pour les enfants qu'il a pu vous faire. Vous auriez dû vous marier. Vous ne l'avez pas fait. Tant pis pour vous. Élevez vos enfants vous-même. »

Mais, quand il n'y aura plus de mariage à faire respecter, le point de vue du législateur sera tout différent. Un enfant est né. Le père doit pourvoir à son entretien autant que la mère. L'homme n'a aucune raison de se soustraire à ce devoir. S'il veut s'y soustraire, il cause un dommage à sa compagne et à son enfant. La société a le droit alors de le contraindre à accomplir, de force, ce qu'il n'a pas voulu accomplir de gré.

Bien certainement la recherche de la paternité peut donner lieu à des abus. Des femmes pourront vouloir attribuer des enfants à ceux qui n'en sont réellement pas les pères. Mais il y a les tribunaux pour régler cette question. Le recouvrement des créances peut aussi donner lieu à des abus. On peut (et on ne s'en prive guère) présenter en paiement des traites qui sont fausses. Mais personne ne vient

1. Le lecteur sait sans doute que la recherche de la paternité n'est pas interdite dans tous les pays civilisés, mais seulement dans quelques-uns.

soutenir qu'il ne faut pas obliger les gens à payer leurs créances, parce que cela peut donner lieu à quelques abus.

Une autre raison rend aujourd'hui les hommes très hostiles à leurs enfants naturels ; c'est précisément le mariage. Un père est porté à aimer et à avantager ses enfants légitimes plus que ses enfants naturels parce que les lois et les mœurs font une situation plus avantageuse aux premiers. Il est honteux d'avoir des enfants naturels, il est honorable d'en avoir de légitimes. On cache donc les premiers, on montre les seconds avec ostentation. Naturellement, on aime plus un enfant qui est une source de satisfaction qu'un enfant qui est une source de contrariétés. Mais, dans la société future, quand *tous* les enfants seront naturels, ces considérations ne pourront plus se produire et les hommes auront moins de raison de se dérober à la déclaration de l'enfant. Quand ils le feront, cela sera uniquement pour des raisons économiques et non pour des raisons éthiques. La raison économique n'agira que sur les indigents. Or ceux-ci sont moins nombreux que les gens qui gagnent leur vie par le travail.

Je dois répondre maintenant à quelques objections.

Avec la suppression du mariage, disent les conservateurs, la femme pourra avoir autant de liaisons qu'il lui plaira. Elle pourra donc en contracter un grand nombre. Que deviendront les enfants en pareille circonstance et qui les soignera ?

J'ai déjà montré plus haut que les unions ne seront probablement pas moins durables à l'époque de la liberté qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais admettons la thèse de nos adversaires et exagérons-la à plaisir. Voilà une femme et un homme qui ont eu vingt unions diverses dans leur existence.

Qui dit d'abord que chacune de ces unions produira nécessairement une progéniture. Actuellement les femmes qui ont plus de sept à huit enfants sont assez rares. Il en sera de même dans l'avenir. Mais en admettant même qu'une femme ait vingt enfants, provenant d'unions différentes, sa situation ne serait nullement plus tragique que de nos jours.

Tout d'abord il faut établir un fait important. De notre temps les séparations se font à la suite d'un procès qui comporte des blessures mutuelles. Ces blessures causent des ressentiments. Alors, la séparation accomplie, on s'évite, on rompt toute espèce de rapports. Les enfants, placés entre deux parents qui ne veulent pas se voir du tout, ou qui se voient en se tenant sur une défensive haineuse, ou pour le moins hostile et réservée, les enfants, dis-je, sont dans une situation pénible qui leur cause de grandes souffrances. Il n'en sera plus ainsi avec l'union libre. On pourra se quitter alors, non seulement sans grand ressentiment, mais même sur le pied d'une certaine bienveillance. De plus, les séparations ne seront pas envenimées par le poison de la procédure judiciaire. De nos jours, il serait ridicule pour un homme de se promener amicalement avec une femme dont il aurait été séparé. A

l'époque de l'union libre, cela ne paraîtra pas ridicule, mais tout à fait naturel. Dans ces conditions, les enfants, passant alternativement entre leurs pères et mères, qui ne seront plus hostiles ni haineux les uns à l'égard des autres, seront dans une situation beaucoup moins pénible, c'est-à-dire plus heureux. Cela montre déjà la supériorité de l'état futur sur l'état présent.

Mais revenons au fond de la question.

Voilà une femme qui a vingt enfants (j'exagère à plaisir.) Elle les garde *tous* auprès d'elle, aucun des différents pères de ces enfants n'ayant voulu en prendre un avec lui. Laissons de côté, pour le moment, les conditions économiques dont je parlerai plus loin et considérons seulement le côté éthique. Où est le mal qu'une femme ait vingt enfants auprès d'elle ? Imaginez que, dans notre régime actuel, une femme se fût légalement mariée trois fois (ce qui est parfaitement autorisé) et que restée veuve, elle eût vingt enfants vivants auprès d'elle. Est-ce que quelqu'un y aurait trouvé un mot à redire ? Mais alors pourquoi pense-t-on que le *même fait* marquera l'ère de la décomposition sociale quand il proviendra non de la mort mais de l'union libre. De plus, de nos jours, une femme divorcée a des enfants de ses différents maris. On ne voit pas que le monde ait péri à cause de cela. Les vingt enfants dont nous parlons pourront être en excellents termes avec leurs pères respectifs. Dans ce fait, non plus, je ne vois pas de raison de crier à l'immoralité, car il est parfaitement moral qu'un enfant aime sa mère *et son père.*

Passons maintenant aux considérations de l'ordre économique.

Si la femme aux vingt enfants est riche (en admettant que les pères ne veulent prendre aucun soin de leur descendance), elle élève sa famille avec sa fortune. Aucune question ne se pose. Mais si elle est pauvre? Eh bien, de nos jours, si une femme, sans ressources, a eu cette nombreuse lignée de trois maris dont les deux premiers sont morts, que fera-t-elle? Elle sera beaucoup mieux à l'époque de la liberté. Car ses vingt amants seront obligés, par la loi, à subvenir aux besoins de leur progéniture. La femme aux vingt enfants pourra avoir vingt soutiens, tandis que maintenant elle peut en avoir un seul (le dernier mari) ou même aucun (si le dernier mari vient à mourir à son tour). On voit donc que la femme, au point de vue économique sera favorisée par l'union libre.

De nos jours les mariages multiples se pratiquent, soit par suite de décès de l'un des deux conjoints, soit par suite de divorces légalement autorisés. Le sort des enfants est fixé, dans chaque cas spécial, au mieux de leur intérêt. Il en sera exactement de même dans la société future. Tantôt l'enfant restera avec la mère, tantôt il ira avec le père. Car, n'en déplaise aux conservateurs, on peut constater que les pères aiment aussi parfois leur progéniture. Le cas d'une femme, devant garder auprès d'elle vingt enfants, provenant de vingt liaisons différentes, sera donc bien improbable. Sans doute, il y aura des pères dénaturés à l'époque de l'union

libre. Mais il y en a aussi maintenant. Nos institutions actuelles ne sont donc pas une garantie contre cette monstruosité. Il y a même plus, de nos jours, malgré notre mariage sacro-saint, il y a des *mères* dénaturées qui abandonnent leurs enfants !

Je dois répéter ici ce que j'ai dit, au chapitre précédent, au sujet de la femme. Les modifications sociales ne changent pas notre nature physiologique et psychologique. Actuellement les parents ont très généralement de l'affection pour leurs enfants. Ce sentiment provient de causes inhérentes à notre nature et nullement de l'action coercitive de la loi [1]. Si nous aimons nos enfants ce n'est pas parce qu'un article du code peut nous obliger à pourvoir à leur entretien. Modifiez le code, cela n'empêchera pas la plupart des hommes d'aimer leurs enfants comme par le passé. Et parce qu'ils les aimeront ils pourvoiront à leurs besoins. Les conservateurs peuvent se tranquilliser, la suppression des formes actuelles du mariage n'augmentera, dans aucune mesure, le nombre des pères et des mères dénaturés.

Il faut encore signaler ici une inconséquence renversante des conservateurs. Le sort de l'enfant ne leur inspire aucune inquiétude aussi longtemps que le lien conjugal n'est rompu que par la mort ou par les autorités constituées, il leur inspire de l'inquiétude seulement à partir du moment où ce lien peut être rompu de plein gré. Actuellement une jeune fille se marie. Elle a un enfant. Peu de semaines après, elle

1. Les animaux n'ont pas de lois. Cependant ils aiment leurs enfants et si fort parfois qu'ils vont jusqu'à sacrifier leur vie pour eux.

meurt ou son époux meurt. Que devient l'enfant? « Mais, disent les conservateurs, il devient ce qu'il peut. La mort étant un phénomène naturel, il faut bien s'y soumettre. » D'innombrables unions conjugales sont rompues tous les jours par la mort. Cela n'empêche pas les enfants de vivre. On trouve donc moyen de régler leur sort d'une façon quelconque. Mais les conservateurs pensent que, si l'union sexuelle est rompue par suite d'un autre fait naturel, la cessation de l'amour, l'enfant sera condamné inévitablement à mourir de faim. Notez qu'après la rupture d'une liaison, le père et la mère, continuant à vivre, peuvent tous les deux prendre soin de l'enfant; tandis qu'après la rupture du lien conjugal par la mort d'un des deux conjoints, cela n'est pas possible. La situation de l'enfant, après une rupture, est donc plus avantageuse qu'après une mort. C'est cependant cette situation, plus avantageuse, que les conservateurs considèrent comme la plus terrible des catastrophes, la seule digne de leur préoccupation.

D'autre part, voilà un homme et une femme qui ont divorcés devant le tribunal. Que deviennent les enfants? Les conservateurs n'en ont cure. Mais si au lieu du divorce *légal,* il y a, *en fait,* exactement la même chose, sauf quelques formalités en moins, les conservateurs s'imaginent que l'enfant sera nécessairement abandonné et sacrifié. Leurs craintes sont complètement vaines. D'abord il est clair que l'affection des parents sera le même après une séparation spontanée qu'après un divorce légal. Puis il est tout aussi clair que la loi peut se préoccuper du

sort de l'enfant aussi bien à l'époque de l'union libre qu'à celle de l'union coercitive.

Qu'il me soit permis, en terminant ce chapitre, de relever encore une erreur. Nos moralistes affirment que le bonheur de la génération actuelle doit être sacrifié à celui de la génération future. Je trouve cela souverainement injuste. Pourquoi Pierre doit-il prendre toutes les souffrances sur lui afin de donner toutes les jouissances à son fils Paul ? En quoi la génération de Paul est-elle plus intéressante pour le législateur et pour l'humanité que la génération de Pierre ? Non, il faut établir un état de choses où les parents ne soient pas plus sacrifiés aux enfants que les enfants aux parents. Bien entendu, il n'est pas question ici des sacrifices que les parents font de plein gré et par affection parce que cela est compensé par une jouissance correspondante et même quelquefois supérieure (la satisfaction de voir le bonheur des enfants). Ce dont je veux parler ici, c'est de la justice sociale, dans la plus large acception de ce terme. On n'est pas en droit de dire à deux êtres humains : « Vous allez être condamnés au bagne du mariage indissoluble pour que vos enfants soient heureux. » Voilà un arrangement antisocial au premier chef, car, je le répète, le droit au bonheur doit être égal pour chaque génération. Fort heureusement, dans la réalité des choses, les intérêts des parents et des enfants ne sont pas opposés et contraires. On peut parfaitement organiser les institutions de façon à respecter scrupuleusement les droits de la génération ascendante dans la même mesure que ceux de la génération descendante.

Tout autre arrangement, d'ailleurs, ne peut que diminuer la somme totale du bonheur. L'illusion seule nous empêche de le voir. En effet, si la génération I est sacrifiée à la génération II, celle-ci, à son tour, à la génération III et ainsi de suite, pas une seule génération, en définitive, ne sera heureuse.

CHAPITRE X

LA LICENCE DÉBRIDÉE DES MŒURS

L'objection que j'ai entendu exprimer le plus souvent contre la thèse de ce livre est d'ordre moral. « Comment, me disait-on, mais quand le mariage sera supprimé, quand on ne sera plus retenu par aucun frein, les femmes sortiront des bras d'un homme pour se précipiter dans ceux d'un autre. Elles prendront un nouvel amant toutes les semaines. Puisque l'inconstance ne sera plus considérée comme blâmable, qui se piquera de pratiquer la fidélité ? Si vos idées venaient à triompher, ce qui est considéré aujourd'hui comme inconduite serait approuvé demain comme vertu. Imaginez comme on sera porté à se restreindre et à se retenir ! Mais la licence des mœurs deviendra alors effrayante, le libertinage le plus débridé, universel. Nos sociétés se transformeront en une vaste et perpétuelle orgie. Cela sera hideux et repoussant. Il n'y aura plus l'ombre d'une morale. L'Europe entière deviendra une vaste Sodome et Gomorrhe. »

Ces craintes reposent sur une erreur fondamentale que j'ai eu déjà l'occasion de combattre dans les

chapitres précédents, mais que je veux serrer ici de plus près : la confusion des faits physiologiques et sociaux.

En 1862, une proclamation du président Lincoln abolit aux États-Unis l'esclavage des noirs et leur donna des droits civils et politiques égaux à ceux des blancs.

Le lendemain du jour, où parut cette proclamation, les nègres changèrent-ils de couleur? Non certes. Ils gardèrent la peau d'ébène qu'ils avaient auparavant. De même si une loi supprime demain le mariage, les femmes de nos pays garderont exactement le tempérament qu'elles avaient la veille de cette suppression. Il y en aura toujours d'ardentes, de sensuelles, de dépravées, de dévergondées, comme il y en aura de froides, d'insensibles, de chastes et de pudiques. Eh bien, les femmes de la première catégorie mèneront une vie licencieuse, comme elles le font aujourd'hui, les femmes de la seconde, une vie pure, encore comme elles le font actuellement.

Un mot des *Lettres Persannes* me revient à la mémoire : « Le roi de France est un grand magicien, il fait croire à ses sujets qu'un chiffon de papier est de l'or en barre. » De même la routine est une grande magicienne, elle nous fait croire qu'il suffit de changer l'étiquette d'une bouteille pour modifier le liquide qui y est contenu. La polyandrie et la polygamie, sous la forme de l'adultère, le dévergondage le plus extrême sont pratiqués sur une vaste échelle dans nos sociétés. Mais aussi longtemps que l'étiquette (le terme fatidique de « mariage »)

n'est pas effacée, il nous semble que tout est dans l'ordre et que la morale la plus sévère règne parmi nous ! Nous sommes comme les Chinois. Du moment qu'on « sauve la face », en proclamant que nos institutions sont parfaites, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Actuellement les femmes sensuelles se livrent à toutes sortes de débordements. J'ai connu, autrefois, une dame de la haute aristocratie belge. Elle avait un jour et ne recevait généralement que des hommes. Quand il n'y avait qu'un seul visiteur dans son salon, elle en profitait souvent. Cette dame était pourtant mariée et devant le maire et devant l'Église. Je pourrais citer une série d'histoires de ce genre se rapportant à des demoiselles. Dans tous les pays, y compris la prude Angleterre, certaines jeunes filles, même dans la plus haute aristocratie[1] contractent des liaisons éphémères, basées uniquement sur le plaisir sensuel.

Nos institutions actuelles ont une bien médiocre efficacité comme frein. Et, au fond, nous nous soucions assez peu qu'elles en aient. En réalité, nous admettons qu'une femme fasse ce que bon lui semble, pourvu que cela soit clandestinement et que les apparences soient sauves.

Mais, dit-on souvent, l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu. C'est possible ; mais est-ce assez ? Peut-on affirmer que, dans n'importe quelle circonstance, il suffit de commettre une action en

1. Il faudrait dire plutôt, je crois, *surtout* dans la plus haute aristocratie.

se cachant, pour devenir moins immoral ? Certes personne ne viendra soutenir un pareil paradoxe, au point de vue de la propriété, par exemple. Un voleur non découvert ne devient pas un honnête homme. Si une femme a la certitude de mal agir en trompant son mari, il ne suffit pas, pour que cette femme soit la vertu même, que sa trahison reste à jamais ignorée. Le sens moral consiste à pratiquer ce que nous considérons comme bien dans notre for intérieur. Quand nous faisons le mal, même caché, nous n'avons plus notre propre estime, nous sommes dégradés. L'hypocrisie est sans doute un hommage rendu à la vertu, mais elle est aussi une duplicité, une déloyauté qui abaisse le caractère. Avec l'idée qu'il suffit d'être hypocrite pour être moral on ouvre la porte aux abus les plus dangereux, parce qu'une mauvaise action, pour être cachée, n'en est pas moins pernicieuse.

Il semble que si une femme venait dire : « J'ai un tempérament ardent. Ce n'est pas ma faute. Il m'a été donné par la nature. Je me conduis en conséquence et je le fais au grand jour, » il me semble que cette femme serait plus honnête qu'une autre s'exprimant ainsi : « Je sais que je commets une mauvaise action en trompant mon mari, mais je considère que je deviens complètement excusable, parce que je me cache. »

Nous avons peur d'ouvrir les yeux et de voir les choses comme elles sont. Alors nous tombons dans la morale la plus fausse. La sensualité est un fait de l'ordre physiologique. Il y a des gens qui,

par suite de la conformation de leurs organes, ont besoin de manger beaucoup et d'autres peu. Celui qui mange beaucoup n'agit pas plus contrairement à la morale que celui qui mange peu, parce que tous les deux obéissent au commandement de la nature. Mais si un homme s'imagine qu'il est moral de manger peu et que néanmoins, cédant aux besoins de sa constitution physique, il mange beaucoup, mais clandestinement, il ne devient pas plus vertueux par cela seul qu'il s'est caché.

Quand la vérité aura remplacé nos mensonges actuels, les femmes sensuelles pourront obéir à leur nature sans se cacher. Elles n'auront pas besoin alors de se dégrader par l'hypocrisie. Mais il ne s'ensuit nullement que les mœurs seront alors plus mauvaises, parce que le nombre des femmes sensuelles ne sera pas plus grand à l'époque de la liberté qu'à l'époque de la servitude.

Une autre erreur consiste à confondre les phénomènes sociaux avec les phénomènes psychologiques. On dit que, quand les femmes seront libres, elles prendront chaque matin un nouvel amant. On oublie seulement un petit fait élémentaire ; c'est que, pour commettre une action, il faut en avoir le *désir*. Le moteur des actions humaines est *interne* et non externe. L'action est la résultante d'un ensemble de facteurs psychiques, elle ne provient pas uniquement des lois établies par le législateur ou de la pression de l'entourage social. Quand un citoyen a la libre disposition de sa fortune, il peut parfaitement la jeter par les fenêtres. Cependant des milliers d'individus gardent soigneusement leur

argent jusqu'à la fin de leurs jours. De même, parce que, dans la société future, la loi donnera le droit a la femme de prendre un amant nouveau tous les matins et parce que l'opinion ne la condamnera même pas si elle le fait, il ne s'ensuivra nullement qu'elle agira ainsi, quand elle n'en aura pas le désir. Être *libre* de se donner, ne signifie pas encore se donner. Or, pour que la licence effrénée des mœurs, qui cause tant de terreur aux conservateurs, vienne à se produire, il faut que les femmes aient le désir de se donner, chaque matin, à un nouvel amant. Est-il probable qu'il en soit jamais ainsi? Certainement non. Ce désir serait du libertinage morbide et, comme je l'ai déjà dit, les femmes sensuelles ne seront pas plus nombreuses dans l'avenir que dans le présent. Mais nous sommes de nouveau sur le terrain physiologique. Revenons au point de vue purement psychique. Il est facile de démontrer que la période de l'union libre ne sera nullement celle de la licence effrénée des mœurs. La femme alors sera élevée autrement. Elle ne sera pas une poupée: elle connaîtra la vie, Pouvant prendre des amants selon son cœur, elle n'en choisira que lorsque le cœur aura parlé[1]. Or il n'est pas conforme à la nature psychique de l'espèce humaine que le cœur parle chaque matin. Au contraire (bien entendu, toutes choses égales d'ailleurs), la puissance d'un lien étant en raison directe de la somme de bonheur déposée dans ses origines, il y a lieu de penser que les liaisons

1. Voir plus haut, page 115.

conclues librement, ayant un commencement plus délicieux, seront aussi plus durables. Par conséquent les femmes, tout en ayant la faculté de prendre de nouveaux amants tous les matins, ne les prendront pas, parce que cela ne leur fera pas plaisir.

Il est donc presque certain, qu'à l'époque de l'union libre, toutes les femmes ne seront pas plus des modèles de dévergondage que, de nos jours, elles ne sont toutes des modèles d'ascétisme. La liberté n'amènera donc ni une licence épouvantable, ni un débridement effréné des mœurs, ni aucune autre catastrophe de ce genre. Il y a tout lieu de croire que la décence et la retenue seront beaucoup plus grandes que maintenant. Il ne faut pas oublier qu'une société, où l'amour sera la règle, ne connaîtra plus le libertinage, car le libertinage est précisément l'union sensuelle des corps sans l'union des âmes. Les terreurs de conservateurs sont donc absolument chimériques et vaines.

« Eh quoi, ai-je encore entendu objecter, vous voulez l'union libre? Alors comme les animaux! Quelle horreur!... »

Tout d'abord la comparaison est malheureuse. Les animaux sont beaucoup plus chastes que nous. Dans l'espèce humaine, on fait parfois plus de sacrifices à Vénus pendant vingt-quatre heures que, dans un grand nombre d'espèces animales, pendant toute la vie. La plupart des animaux se livrent aux relations sexuelles pour assurer leur descendance et non par seule volupté. Quand une femelle est fécondée, elle ne laisse plus approcher le mâle.

Ceux donc qui ont l'idéal ascétique doivent recommander à l'homme d'imiter l'animal et de se rapprocher de lui. Au contraire, pour ceux qui tiennent haut le drapeau de l'idéalisme et qui considèrent le bonheur comme le but de la vie, l'imitation des animaux doit paraître une honte et une dégradation. En effet, l'union sexuelle, chez les animaux, est un acte purement physiologique, pratiqué le plus souvent au hasard, sans aucun sentiment noble ni élevé[1]. Ce qui nous rapproche vraiment de l'animalité, ce sont nos institutions actuelles qui font que les neuf dixièmes des unions sexuelles ne sont pas illuminées et sanctifiées par la flamme divine de l'amour. C'est notre morale officielle qui est dégradante et corruptrice puisqu'elle admet qu'une femme est respectable quand elle se donne au premier venu, pourvu que cet acte soit précédé de certains rites conventionnels. Un jour viendra, cependant, où nous renverserons cette fausse morale et où il sera vraiment honteux de faire comme les animaux, c'est-à-dire de pratiquer l'union physique sans l'union des cœurs.

« Comme les animaux !... » Voilà bien l'expression de cet orgueil satanique qui perd l'humanité. Et, oui certes !... Pourquoi pas ?... Oui, comme les animaux, c'est-à-dire conformément à la nature. Sommes-nous de purs esprits, des entités métaphysiques ? Ne sommes-nous pas, comme les animaux,

1. Le lecteur comprend que je parle d'une façon tout à fait générale, car il y a beaucoup d'espèces animales chez lesquelles l'affection sexuelle est aussi de l'ordre psychique et parfois beaucoup plus forte que chez les hommes.

composés de protoplasme ? Ne sommes-nous pas, comme eux, une association de cellules réunies en tissus, en organes et en appareils ? N'avons-nous pas des muscles, des viscères et un système nerveux ? Nous sommes incommensurablement supérieurs aux animaux par notre intelligence, mais nous sommes de même substance qu'eux. Notre fol orgueil, qui nous pousse à méconnaître cette vérité fondamentale, nous précipite dans des aberrations aussi extravagantes que dangereuses. Loin donc de mépriser notre origine animale, nous devons la respecter, dans une certaine mesure, afin de prendre contact, par elle, avec la nature et la vérité. Sans cela nous courons le danger de nous perdre dans les divagations mystiques qui rompent l'équilibre de notre être et sont la source de cruelles douleurs.

C'est ici l'occasion de signaler une autre erreur, dans laquelle on tombe très souvent et qui produit un très grand mal dans nos sociétés : la confusion entre l'usage et l'excès.

Quand un homme s'est rendu malade par suite d'un abus d'alimentation, le remède qu'il faut lui conseiller n'est pas l'abstinence complète, mais la *modération*. La gourmandise est un mal, mais son opposé est la modération, non l'abstinence. Cette dernière est un mal encore plus funeste que la gourmandise puisqu'elle amène la mort à bref délai. Il ne faut devier ni à droite ni à gauche, quand on veut suivre le sentier de la vérité ; il faut rester au milieu. Cela nous est fort difficile à pratiquer la plupart du temps. Nous sommes enclins à faire l'ampli-

tude de la réaction aussi grande, dans un sens, que l'amplitude de l'action l'a été dans l'autre. De là des souffrances considérables. La dépravation est un mal, à coup sûr. Mais il faut lui opposer la modération et nullement l'ascétisme. C'est l'erreur dans laquelle tombe le comte Tolstoï. Et il y tombe, parce qu'il n'analyse pas, avec assez de précision, les phénomènes biologiques et psychiques. Le but de la vie est la jouissance, puisque la souffrance est une diminution de vie. Si un plaisir pouvait être éternellement durable, il ne faudrait jamais s'en priver. Mais, comme nous ne pouvons percevoir que des sensations de différences, si nous pratiquons seulement un seul genre de plaisir, il devient d'abord insipide, puis finalement désagréable. Quand on a atteint la satiété, il y a réaction psychique, et on est porté à haïr ce qu'on a adoré. Ainsi les personnes qui abusent des plaisirs sensuels finissent par maudire l'amour et par exalter l'ascétisme, c'est-à-dire la préparation du néant. Étrange aberration en vérité! Nier le bonheur parce qu'on l'a détruit par sa propre démence!

La plupart des personnes se font une représentation complètement fausse de l'état social à l'époque de l'amour libre. Ils disent : « Quand la femme pourra faire ce que bon lui semble sans qu'aucun blâme ne retombe sur elle, quand tout sera toléré et permis, il n'y aura plus de distinction entre le bien et le mal. Cela amènera la dissolution complète de la société, parce que sans criterium pour juger les actions, il n'y aura plus aucune pression sur l'in-

dividu. L'opinion publique est parfois plus forte que la loi. Le monde se ferme aujourd'hui devant la femme décriée. Cette pénalité est très sévère, quoi qu'on en dise. Elle oblige un grand nombre de femmes à dompter leurs passions et à marcher dans les voies de la morale. Il n'en sera plus ainsi dans votre société future. Tous les écarts y seront considérés comme conformes à la nature des choses, donc la licence universelle sera, pour ainsi dire, soutenue et favorisée par l'opinion. Est-ce que cela n'amènera pas la fin du monde ? »

Une première observation tout d'abord.

Pourquoi la fin du monde sera-t-elle amenée seulement par la liberté de la femme ? Au point de vue sexuel, « l'homme est libre aujourd'hui de faire ce que bon lui semble sans qu'aucun blâme ne retombe sur lui ». Est-ce à dire, cependant, que, par suite de cette liberté, le monde soit tombé en pourriture ? Ce n'est pas l'opinion des conservateurs. Ils trouvent, au contraire, l'ordre actuel fort satisfaisant puisqu'ils considèrent comme une folie et presque comme une impiété de vouloir changer nos institutions familiales, la « base » de la société. Or, de quel droit vient-on affirmer que, laissée libre, la femme *seule* ne saura pas se conduire ? Rien ne le prouve. La femme possède déjà certaines libertés dans une mesure aussi complète que l'homme. On n'a pas vu qu'elle en ait fait un plus mauvais usage que nous. Par exemple, la femme est libre de dépenser sa fortune personnelle comme bon lui semble, de la jeter par les fenêtres si cela lui fait plaisir. Elle n'a pas abusé de ce droit. Les femmes économes

ne sont pas moins nombreuses que les hommes. Peut-on véritablement affirmer que toujours et en toute circonstance nous nous conduisons avec plus de sagesse que nos compagnes ? Hélas, nous devons bien reconnaître que nous avons autant de folies et de vices qu'elles, sinon davantage[1]. Il y a donc lieu de penser que, si notre liberté n'a pas perdu le monde, celle de la femme ne le perdra pas davantage.

Passons maintenant au fond de l'objection.

Elle est basée aussi sur une erreur radicale. Non, la société future aura une morale ; cette morale pourra être aussi sévère que celle de nos jours et elle pourra être imposée avec autant de force par l'opinion. La seule différence c'est qu'elle portera sur un fait naturel et non sur une convention erronée.

Ce fait naturel, c'est que l'union sexuelle, sans affection psychique, est une honte et une dégradation. Par suite, les femmes qui trafiqueront de leurs corps et celles qui essayeront de séduire un homme pour se faire entretenir par lui seront mises au ban de la société. La pression de l'opinion publique s'exercera sur elles, comme elle s'exerce aujourd'hui sur la jeune fille qui a cédé à l'élan de son cœur et qui a un enfant illégitime. Il y aura des femmes « perdues » à l'époque de l'union libre, comme il y en a maintenant, avec cette seule différence que les personnes, qualifiées de ce nom, ne le seront pas pour la même raison qu'à l'heure actuelle. Telle conduite

1. Par exemple, la femme peut se griser autant que l'homme. Quelques-unes le font, mais dans une mesure beaucoup plus limitée que le sexe fort. Nouvelle preuve qu'elles savent se dominer mieux que nous.

qui nous paraît « honorable », et qui ne déclasse pas une femme, paraîtra alors « honteuse » et la déclassera ; telle conduite qui nous paraît maintenant honteuse pourra paraître alors honorable. Mais la pression de l'opinion publique sur la personne déclassée, quelle qu'elle soit, pourra être aussi forte et même plus forte que de nos jours, parce que mieux motivée et plus raisonnable.

Nous avons, par exemple, des trésors d'indulgence pour les courtisanes, comme pour les contrebandiers.

Tout le monde comprend vaguement que l'état conforme à la nature est le libre échange sans restrictions. Mais, grâce à nos aberrations économiques, de hautes barrières se dressent sur toutes les frontières. Les contrebandiers sont une manifestation de la *vis medicatrix naturæ* qui cherche à rétablir le cours normal des choses [1]. C'est pourquoi, loin d'être considérés comme des voleurs, ils sont tenus presque pour des héros.

Dans une certaine mesure, il en est de même des courtisanes. Elles exercent une fonction rendue nécessaire par l'imperfection de nos arrangements sociaux, imperfection qui est la résultante de nos erreurs. Considérez, par exemple, ce qui se passait autrefois en Grèce. L'ordre naturel serait de donner à la femme autant d'instruction et de culture qu'à l'homme ; l'ordre naturel serait que l'amour, dans sa partie physique, fut la conséquence de cette divine extase qui unit deux cœurs et deux esprits.

1. Voir plus haut, page 116.

Mais les institutions de la Grèce antique violaient cet ordre naturel. Elles enfermaient la femme dans le gynécée, elles en faisaient un être ignorant et borné, à peine supérieur à l'animal domestique. Alors l'hétaïre apparaît. Elle possède une culture intellectuelle égale et même parfois supérieure à celle de l'homme. Elle a les belles manières, l'élégance et le raffinement. Elle acquiert l'indépendance complète de ses mouvements et pousse le dédain des conventions jusqu'à violer même parfois les règles élémentaires de la pudeur. Elle conquiert également la liberté absolue de disposer de sa personne. Quoi qu'en révolte ouverte contre les conventions sociales, ou plutôt parce qu'elle est en révolte contre elles, les plus grands esprits de la Grèce se pressent autour de sa personne et lui font cortège. Ils viennent s'asseoir à sa table pour y discuter de hautes questions de philosophie et d'esthétique. En un mot, la grande hétaïre de la Grèce rétablit, dans une certaine mesure[1], l'ordre naturel des choses.

Aussi, loin d'être méprisée, elle fut admirée, flattée et idolâtrée. La Grèce entière fut parfois à ses pieds[2].

Dans nos sociétés également, la courtisane vient jouer parfois le rôle de *vis medicatrix naturæ*. Nos idées fausses mettent des barrières là où elles auraient dû donner toute liberté aux passions géné-

1. Non pas complètement, parce qu'il lui reste la tare de la vénalité. Mais elle l'effaçait, parfois, en se donnant, pour rien, à ceux qui avaient des mérites particuliers tout en étant pauvres.

2. Il ne faut pas trop idéaliser le passé. Toutes les hétaïres ne furent certainement pas des Laïs et des Phrynée. Il y eut de nombreuses courtisanes en Grèce qui furent rien moins que cultivées et honorables. Mais cela n'infirme pas ce que j'avance dans le texte.

reuses et spontanées de la jeunesse. Alors certaines femmes, plus hardies ou plus malheureuses que les autres, brisent les barrières et viennent nous offrir, dans leurs amours vénales, une pâle copie, un triste reflet de ce qu'aurait pu être l'amour juvénile, ardent et sincère.

Mais, dans la société future, les barrières seront levées. Le bonheur sera le plus sacré de tous les droits. Alors la vénalité des amours n'aura aucune excuse et elle sera punie en conséquence. Maintenant, nous avons des trésors d'indulgence pour la courtisane; nous aurons alors des montagnes de sévérité. Naturellement, celles qui feront le trafic quotidien de leurs charmes seront frappées du même mépris que de nos jours. Ce n'est pas de celles-là qu'il est besoin de parler. Je fais allusion surtout aux femmes qui ne se donnent même qu'à un seul homme, mais pour être entretenues par lui. Ces dernières seront aussi considérées, dans la société future, comme des déclassées et ne seront pas reçues dans le monde respectable.

La sévérité des mœurs pourra donc être aussi grande dans la période de l'amour libre qu'elle l'est aujourd'hui. L'opinion publique, mettant les courtisanes directes et indirectes et les Alphonses au ban de la société, exercera sur cette catégorie d'individus une pression qui ne sera en rien inférieure à celle qu'elle exerce maintenant sur une autre catégorie. Les mœurs ne seront donc pas plus licencieuses que de notre temps et la dissolution de la société ne se produira pas.

CHAPITRE XI

OBJECTIONS DE L'ORDRE POLITIQUE ET SOCIAL

« La femme doit rester à la maison pour faire des enfants et les nourrir. » Voilà ce qu'on entend le plus fréquemment dans la bouche des conservateurs. Avant d'entrer dans le fond de ces débats, je veux signaler d'abord une étrange contradiction de mes adversaires.

Tous les conservateurs ne sont pas des ascètes, comme le comte Tolstoï, qui serait heureux de voir finir le monde avec notre génération. Au contraire, la principale préoccupation de certains conservateurs est d'assurer la durée et l'accroissement de notre espèce. C'est justement parce qu'ils craignent de voir diminuer la natalité par le triomphe des idées féministes, qu'ils leur sont opposés. Mais, d'autre part, les conservateurs nous menacent toujours d'une surpopulation de notre globe. Ils prétendent que le moment n'est pas loin où les hommes seront si nombreux sur la terre qu'ils devront nécessairement se massacrer comme des bêtes féroces pour ne pas mourir de faim. C'est pourquoi ils nous conseillent de ne pas nous aban-

donner aux rêves idylliques de la fraternité universelle, de ne pas nous laisser endormir par les chimères naïves de l'union internationale et de veiller avec attention aux mouvements de nos voisins, en tenant notre poudre sèche et nos arsenaux bien garnis. Mais si tant et de si cruels malheurs doivent provenir d'une natalité surabondante, alors le féminisme, qui restreindra cette natalité, sera le bien suprême, le salut. Il nous préservera des plus terribles catastrophes et des plus épouvantables tueries. Alors par quelle étrange contradiction les conservateurs viennent-ils soutenir que le féminisme est un mal ?

Pour une raison des plus simples. Parce que *conservatisme* et *ignorance* sont deux termes presque synonymes. Un homme qui a fait une étude approfondie des phénomènes biologiques et sociaux ne peut pas être conservateur. Car, de ces études, il a dû tirer cette notion fondamentale et incontestable que la vie est une adaptation perpétuelle de l'être à son milieu et que, plus l'adaptation aux circonstances nouvelles est rapide [1], plus l'être vivant est parfait, donc heureux. D'autre part, parce qu'*ignorants*, les conservateurs ont des idées nuageuses et vagues. N'ayant pas des vues nettes, ils tombent dans les contradictions perpétuelles et considèrent, par exemple, en même temps, l'accroissement de la population et comme avantageuse et comme nuisible. En réalité les conservateurs ne comprennent pas une chose bien simple. Il ne s'agit pas d'être

1. Cela constitue précisément le progrès.

nombreux, il s'agit d'être *heureux*, parce que la jouissance est le but et la trame de la vie. Si l'ensemble des conditions historiques fait que, par l'augmentation de la population du globe, le bien-être de chaque individu est amplifié[1], alors il est bon que le nombre des hommes s'accroisse. Dans le cas contraire il est bon qu'il reste stationnaire ou même qu'il diminue.

Ceci dit, passons aux arguments de ceux qui veulent maintenir la femme assujettie pour qu'elle puisse faire plus d'enfants.

Mais pourquoi faut-il qu'il en soit ainsi ?

Le désir de la surpopulation vient d'abord de considérations de l'ordre politique.

On connaît le mot cynique de Napoléon 1er sur le champ de bataille de Friedland. Contemplant les innombrables cadavres qui gisaient devant lui, il dit : « Une nuit de Paris me rendra cela. » Naturellement pour un souverain ayant les idées odieuses et révoltantes de Napoléon, l'unique fonction de la femme doit consister à lui fournir ces instruments passifs, ces malheureuses victimes à l'aide desquels il peut donner satisfaction à son féroce égoïsme. Mais le point de vue de Napoléon

1. Nous vivons précisément dans une période de ce genre. Les 1 500 millions d'hommes qui peuplent actuellement notre planète, même s'ils étaient répartis sur sa surface d'une façon parfaite, ne suffiraient pas à mettre en valeur toutes ses ressources. Il faudrait au moins une population double pour les exploiter d'une façon complète. Actuellement il est donc désirable que la population devienne plus grande.

est-il juste ? Les peuples sont-ils véritablement créés pour la seule raison de donner des plaisirs à leurs gouvernants ? La période historique où des erreurs aussi colossales pouvaient être admises est passée sans retour, dans les pays civilisés. Les souverains de notre temps ont ou font semblant d'avoir des vues plus nobles et plus hautes. Ils considèrent que leur mission consiste, non pas à obtenir des satisfactions personnelles, mais à assurer le bien-être et la prospérité de leurs peuples. Ajoutons encore que dans les républiques (et il y en a déjà un grand nombre sur la terre), le point de vue des avantages des gouvernants ne peut même pas se poser.

Si donc la femme doit être assujettie uniquement pour pouvoir fournir la plus grande quantité possible de chair à canon, on peut dire que l'heure de son affranchissement a déjà sonné, parce que cette fonction spéciale est devenue inutile.

Mais, bien que la prospérité des masses populaires soit placée aujourd'hui au premier plan des préoccupations de la politique, toujours est-il qu'on considère les intérêts des nations comme antagonistes et les guerres comme inévitables. Alors, si nos ennemis sont nombreux, il faut tâcher de l'être nous-mêmes, sans quoi ils peuvent se jeter sur nous et nous manger. Les Français se désolent de la faible natalité de leur pays. En 1870, Français et Allemands étaient égaux en nombre ; maintenant, pour 100 Français, il y a 140 Allemands. La situation de la France devient donc bien plus dangereuse. Or, comme le salut de la patrie est la loi suprême, il faut, pour que la natalité soit forte,

que la femme reste à la maison et qu'elle renonce à toute velléité d'émancipation.

On voit que le militarisme et l'antiféminisme sont deux causes connexes. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : toutes les violences se tiennent. Le pacifisme et le féminisme sont aussi solidaires, parce que les deux mouvements visent au triomphe de la justice sur la force brutale.

Nous sommes constamment hantés par le spectre de la guerre. Nous la considérons comme un fait normal dans l'humanité et, puisqu'elle doit produire, soi-disant, la subordination de la femme, nous sommes portés à regarder cette subordination comme « conforme à l'ordre des choses établi par Dieu », comme dit le maréchal de Moltke. La grande erreur consiste à croire, en ce cas, que c'est la sujétion de la femme qu'il faut maintenir, tandis qu'en réalité, c'est le militarisme qu'il faut supprimer. L'esclavage de la femme produit de grandes souffrances, cet esclavage vient de l'anarchie internationale. Donc, pour être heureux, il faut supprimer l'anarchie internationale. Telle est la conclusion vraie. L'autre raisonnement : la guerre est inévitable, donc il faut conserver la subordination de la femme est une conclusion fausse. Est-il possible d'établir une union juridique des peuples civilisés, grâce à laquelle chaque nation vivra dans une sécurité complète, au sein de l'humanité, comme chaque individu vit maintenant dans une sécurité complète, au sein de l'État ? C'est parfaitement possible ; je dirai même plus, c'est inévitable. Cela se fera dans un avenir plus ou moins éloigné. Et

quand cette sécurité sera établie, il importera peu aux Français que les Allemands soient deux ou trois fois plus nombreux qu'eux-mêmes [1].

Fort bien, dira-t-on, admettons qu'une union des peuples *civilisés* soit possible. Mais comment s'entendre avec les sauvages et les barbares? D'abord ils n'ont pas de gouvernements stables avec lesquels on puisse conclure des arrangements de longue durée et qui soient respectés. Et puis les barbares peuvent ne vouloir aucun arrangement. Contre eux, il n'y a qu'un remède, la force brutale. Les femmes doivent donc rester chez elles pour faire des enfants, sans quoi nous serons envahis par les peuples barbares et exterminés par eux.

On rêve vraiment en entendant exprimer, aujourd'hui, de pareilles opinions! Les gens qui les émettent sont en retard de cinq siècles sur l'heure présente et vivent encore en plein moyen âge. Où sont ces fameux barbares qui doivent venir nous exterminer? En Amérique, quelques centaines de milliers de sauvages errent encore dans les solitudes du Far-West, au Canada et dans l'intérieur du Brésil. Leur disparition est pour ainsi dire prévue mathématiquement. Ces malheureux sauvages ne sont certainement un danger d'aucune sorte pour la population blanche du Nouveau Monde qui monte

1. A un autre point de vue, on peut dire que les personnes qui désirent un accroissement de la population pour des raisons politiques, devraient être des féministes fanatiques. Quand la femme sera affranchie, il y aura moins de vieilles filles, moins de courtisanes, moins de précautions, moins d'avortements et moins d'infanticides, donc beaucoup plus d'enfants.

à plus de 120 millions d'hommes. De même, en Australie, les quelques milliers d'indigènes sont une quantité absolument négligeable. Passons à l'Afrique. On évalue sa population à 173 millions d'hommes. Mais ces foules, désorganisées et dispersées acceptent avec docilité la domination de quelques milliers de blancs. L'heure où les Africains équiperont des flottes pour envahir la France, la Russie ou les États-Unis ne sonnera probablement jamais, pour la raison toute simple que l'union fédérale de l'humanité sera accomplie longtemps avant que les Africains ne soient assez bien organisés pour entreprendre de pareilles expéditions. En dernier lieu considérons l'Asie. La Mongolie, l'Arabie, le Thibet et la Perse, faiblement peuplées, sont peu à craindre. L'Inde et l'Indo-Chine sont des fourmilières, mais elles acceptent la domination de l'Europe pour le présent et, quand elles secoueront notre joug, elles seront devenues des régions civilisées faisant partie de notre système politique. Le Japon, même avec ses 46 millions d'habitants, n'est pas de taille à combattre les nations occidentales dont la population est de 530 millions d'hommes. Reste la grande ressource des esprits médiévaux, le grand épouvantail des conservateurs : la Chine. Il faut constater d'abord que nous paraissons être un beaucoup plus grand danger pour les Chinois que les Chinois ne le sont pour nous. Mais, de plus, c'est une grande erreur de considérer les Chinois comme des barbares. Ils ont une civilisation *différente* de la nôtre, mais, sous beaucoup de rapports, nullement inférieure. Il y a même des points

où les Chinois sont incontestablement en avance sur nous. La Chine est déjà arrivée à la phase sociale que nous atteindrons nous-mêmes inévitablement tôt ou tard. Le Chinois a déjà compris que les expéditions guerrières, en pays étrangers, sont du temps absolument perdu. Aussi le métier des armes est-il profondément méprisé en Chine. Il est abandonné aux faibles d'esprit et aux gens sans foi ni loi. Les Chinois sont le plus antimilitariste de tous les peuples. Même après les odieux traitements que nous leur avons infligés, trois fois dans le courant du XIX^e^ siècle, les Chinois ne semblent pas s'être enflammés pour le panache et la gloire. On ne les voit pas courir aux armes comme un seul homme pour mettre l'Europe à feu et à sang afin de se venger de ses expéditions.

Ce rapide exposé de l'état du globe montre que le prétendu danger d'une invasion de barbares à cause duquel nous devons, soi-disant, vouer nos compagnes à la plus misérable des existences est purement chimérique [1].

Je ferai observer, de plus, que les conservateurs sont trop simplistes. Ils se représentent les phénomènes sociaux d'une façon élémentaire qui ne correspond pas à la réalité des choses. Ils disent : les barbares sont prolifiques, les civilisés ne le sont pas.

1. Pour se préserver de tous les barbares du monde, la France n'aurait pas besoin, à l'heure actuelle, d'entretenir plus de 10 000 hommes sous les armes. Mais pour se préserver d'une seule nation civilisée, sa voisine, elle doit être capable d'en mobiliser quatre millions en quelques jours. Le danger à notre époque ne vient donc plus de la barbarie.

Donc il est certain que les barbares deviendront un jour les plus nombreux, qu'ils envahiront les pays civilisés et en massacreront les habitants. C'est fort joli, mais, n'en déplaise aux conservateurs, c'est un peu trop enfantin.

Les choses sont beaucoup plus complexes. D'abord ni tous les peuples barbares ne sont prolifiques, ni tous les peuples civilisés, malthusiens. La natalité varie selon les pays et les époques, par suite de causes extrêmement multiples. Et puis la natalité elle-même n'est pas le facteur prédominant. Peu importe qu'il naisse un grand nombre d'enfants s'il en meure un nombre égal ou supérieur. La *survie* seule accroît la population. Or tout le monde sait que la mortalité est effrayante chez les sauvages et les barbares. Aussi leur population augmente-t-elle avec une lenteur extrême. Encore au XVIII^e^ siècle, le territoire actuel des États-Unis, occupé par les hommes depuis des milliers d'années, nourrissait à peine deux millions de Peaux-Rouges, tandis que les Anglo-Saxons civilisés, dans le même pays, ont vingtuplé en un siècle. On voit donc, qu'au point de vue de l'accroissement de la population, les barbares sont loin de nous dépasser[1]. Nous n'avons donc rien à craindre de leur part.

Mais admettons même que les barbares croissent plus vite que nous et veulent occuper nos territoires à main armée. Est-ce à dire qu'ils y réussiront nécessairement? En aucune façon. Le nombre est loin

1. La Chine avait 45 millions d'habitants en l'an 920 de notre ère. Ainsi pendant que la population des Etats-Unis a vingtuplé en un siècle, celle de la Chine n'a même pas décuplé en dix.

d'être tout. à la guerre. Cela pouvait être le cas du temps de Gengis-Khan et de Tamerlan, quand on combattait à l'arme blanche. Cela ne l'est plus aujourd'hui où une compagnie, munie de fusils plus perfectionnés, massacre un régiment muni de fusils moins perfectionnés, aussi sûrement qu'une faux fait tomber les épis. Pour que les barbares puissent combattre avec quelque chance de succès, il faut qu'ils aient un outillage et une organisation militaires égaux ou supérieurs aux nôtres. Il faut qu'ils puissent mobiliser trois millions d'hommes en sept jours. Or quand les barbares seront devenus capables d'accomplir cette merveille, ils seront devenus, depuis longtemps, des civilisés, car seule une nation, possédant une administration des plus complexes et un outillage des plus parfaits, peut réaliser un chef-d'œuvre de ce genre.

Mais, dira-t-on, les barbares ne nous envahiront pas après une campagne victorieuse qui nous placera sous leur domination politique ; ils nous envahiront par une lente infiltration individuelle. S'il en est ainsi, je dirai que la crainte des barbares est encore plus chimérique. La « lente infiltration » est tout simplement l'émigration d'un pays plus peuplé vers un pays moins peuplé. Loin d'être un danger, ce phénomène est un des plus bienfaisants qui se puisse imaginer. C'est par suite d'une « lente infiltration » de ce genre que les États-Unis d'Amérique sont devenus la plus puissante, la plus riche et la plus active des nations de notre globe. Le plus ardent patriote ne peut pas souhaiter de plus fortuné « malheur » à son pays.

En effet, pourra-t-on répondre, l'infiltration est avantageuse, quand elle est opérée par des civilisés, mais elle devient funeste si elle l'est par des barbares. En aucune façon, parce que les barbares sont assimilés. Les nègres, qui ont été transportés aux États-Unis, n'ont pas imposé leur langue et leurs idées aux blancs. Au contraire, ils se sont mis à parler anglais et ont adopté les sciences et les mœurs de la nation plus avancée. C'est une loi sociale que l'immigrant passe toujours à la culture de sa nouvelle patrie, si elle est supérieure à celle de l'ancienne.

Les conservateurs, dont l'esprit étroit et timoré a peur d'embrasser de vastes horizons dans l'espace et dans le temps, ne s'aperçoivent pas qu'inévitablement toute la terre deviendra un jour civilisée. Ce jour paraît même assez prochain. La race blanche occupe désormais le globe presque entier et, fort probablement, avant la fin du XX^e^ siècle, toute notre planète sera couverte de routes, de chemins de fer et sera en pleine activité économique comme le sont actuellement le Canada et la République Argentine. Or, quand tous les pays seront civilisés, où vivront ces barbares prolifiques qui devront mettre l'Europe à feu et à sang ? Les terribles invasions dont on nous menace n'auront donc plus aucune chance de se produire. En second lieu, quand toutes les nations seront civilisées, elles pourront se donner des institutions communes, c'est-à-dire établir la sécurité sur le globe entier.

Puisque le danger des invasions barbares est chimérique, déjà à l'heure actuelle, et puisqu'il sera

complètement écarté dans l'avenir, il n'y a pour la femme aucune nécessité de rester à la maison pour faire des enfants. Or c'est cette prétendue nécessité qui la condamne à l'assujettissement, donc au malheur. Non, si l'unique raison, qui empêche la femme de devenir l'égale de l'homme, est la crainte de la destruction de la civilisation par les barbares, nous pouvons affranchir la femme aujourd'hui même avec la conscience la plus tranquille du monde.

Je vais examiner maintenant la question à un autre point de vue. Est-il vrai que si la femme est affranchie, si elle ne reste pas à la maison pour faire des enfants, est-il vrai qu'alors la population diminuera nécessairement sur le globe.

Considérons d'abord combien de femmes peuvent rester chez elles pour faire des enfants. Il y avait dans la Grande-Bretagne, en 1891, environ 14 millions de femmes adultes. Parmi elles, 5 millions étaient employées dans 349 industries diverses[1]. Ainsi plus du tiers des femmes ne peuvent pas rester à la maison. Maintenant, parmi celles qui ont cet avantage, combien peuvent s'adonner à l'unique occupation de faire des enfants ? Comme je l'ai montré plus haut[2] il y a à peine une femme sur cent qui soit dans ce cas. Cela fait donc 90 000 personnes pour les neuf millions d'Anglaises qui ne sont pas obligées de travailler hors de leur domicile.

1. De même en France. La statistique constate que 6 382 000 femmes y vivent du produit de leur travail, c'est-à-dire ont une occupation quotidienne hors de leur domicile.

2. Voir page 96.

Mais de ce chiffre, si réduit, il faut déduire, de suite, les femmes stériles qui, naturellement, ne peuvent pas avoir d'enfants, puis celles qui désirent rester vierges et qui ne veulent pas en avoir. Enfin il y a des jeunes filles qui ne demandent pas mieux que de se marier mais qui ne trouvent pas de maris. Si on fait toutes ces déductions, on s'aperçoit que les femmes, capables de rester à la maison uniquement pour faire des enfants, sont en nombre tellement infime qu'il est complètement négligeable.

On voit donc que la femme, avec la meilleure volonté du monde, est dans l'absolue impossibilité de suivre le conseil paternel des conservateurs. C'est seulement grâce à l'esprit superficiel avec lequel on considère les phénomènes sociaux qu'on peut soutenir des théories aussi enfantines. Dès qu'on commence à être sérieux et à examiner les choses de près, on doit abandonner pour toujours la douce illusion que la femme peut ne pas vivre de son travail.

Or l'histoire tout entière montre que la femme peut parfaitement faire des enfants tout en travaillant. Depuis la plus haute antiquité elle a été accablée des plus lourds labeurs et cependant la population n'a pas cessé d'augmenter sur le globe. Le taux le plus général de l'accroissement est, à l'heure actuelle, de 1 pour 100 par an. Dans les pays civilisés et prospères la population peut donc doubler en un siècle.

Il est impossible aux conservateurs de nier l'évidence et de contester que la femme travaille plus que l'homme. Par quelle aberration véritablement ren-

versante viennent-ils donc soutenir que les femmes ne pourront plus faire d'enfants à partir du jour où quelques-unes d'entre elles exerceront des professions libérales ! Les faits viennent encore contredire cette erreur. C'est une profession libérale, il me semble, que de gouverner un empire. Des femmes l'ont pratiquée et l'exemple de Marie-Thérèse montre qu'elle n'empêche nullement d'avoir une nombreuse progéniture. Cette souveraine a eu seize enfants. De 1737 à 1756 elle a été presque constamment enceinte. Or c'était précisément la période la plus difficile de son règne (la guerre de succession d'Autriche). Malgré la maternité, Marie-Thérèse a pu faire face aux plus inextricables difficultés et cela avec une hardiesse et une habileté de premier ordre. Ce que Marie-Thérèse a fait, toute femme, qui exercera la profession, beaucoup moins absorbante, d'avocat, de médecin ou de notaire, pourra le faire également. D'autant plus qu'il est bien rare d'avoir une progéniture aussi nombreuse que celle de la grande impératrice d'Autriche.

Les conservateurs croient noyer le mouvement féministe dans le ridicule. Ainsi, disent-ils, au moment où une femme avocat devra commencer sa plaidoirie, le président pourra être amené à faire la déclaration suivante : « L'affaire est remise à un mois, parce que l'avocat du défendeur est prise des douleurs de l'enfantement. » C'est charmant, seulement bien peu probable ! D'abord quand une femme sait qu'elle sera bientôt mère, elle peut parfaitement ne pas plaider des causes. Mais si une circonstance imprévue et accidentelle arrivait par hasard,

le président n'a aucun besoin d'expliquer quel genre de maladie empêche une femme avocat de faire sa plaidoirie. Il y a plus. Si on trouve ridicule la déclaration au sujet de l'enfantement, pourquoi ne trouve-t-on pas également ridicule celle qui serait faite au sujet d'un homme : « L'affaire est remise à un mois, parce que l'avocat du défendeur vient d'avoir un coup d'apoplexie. » Les douleurs de l'enfantement sont aussi naturelles, donc aussi légitimes et honorables que toutes les autres et c'est seulement par suite de notre barbarie que nous les trouvons ridicules.

On représente aussi souvent la femme avocat obligée de faire interrompre l'audience pour donner le sein à son enfant. Quand bien même cela serait ainsi, où serait véritablemeut le mal et en quoi cette interruption serait-elle moins légitime et plus ridicule que les interruptions que font les magistrats hommes pour déjeuner ou fumer un cigare. Le ridicule, dans ce cas, n'est pas dans la nature des choses, mais uniquement dans nos idées préconçues et nos routines.

Quoi qu'on en puisse dire, non seulement les professions libérales sont parfaitement compatibles avec la maternité, mais même avec la nécessité de donner le sein à l'enfant. De notre temps, certaines femmes riches ont assez de dévouement pour ne pas supporter une nourrice mercenaire. Après avoir mis un enfant au monde, elles veulent qu'il leur tienne encore par un lien de plus et le nourrissent de leur propre lait. Ces mères modèles savent cependant s'arranger de façon à ne pas se priver complè-

tement des plaisirs mondains. Elles ne restent pas toutes les journées et toutes les soirées à la maison. Ce qui est possible pour se donner des plaisirs l'est aussi pour exercer une profession libérale [1]. Il faut ajouter de plus que la supériorité de notre espèce consiste précisément dans la possibilité de s'affranchir des servitudes de la chair par la puissance de la raison. Grâce aux admirables recherches de la microbiologie moderne, on peut dire que, dès maintenant, le problème de la nutrition de l'enfant par le lait de la vache est résolu [2]. Par cela l'indépendance de la femme sera encore augmentée [3].

On voit donc que la femme peut parfaitement faire des enfants et les nourrir, tout en travaillant autant que l'homme, soit dans les métiers manuels, soit dans les professions libérales. Il n'est donc nullement nécessaire de la retenir dans une servitude éternelle pour assurer la continuation et l'accroissement du genre humain.

1. Voir plus haut, page 58.

2. Le lait de la vache, à l'état normal, ne contient pas les mêmes ferments que celui de la femme. Pour cette raison, il est moins profitable à l'enfant. Mais on est parvenu, après de longues recherches, à donner au lait de vache les ferments nécessaires en faisant prendre à l'animal une nourriture particulière.

3. Cette indépendance serait complète si la science découvrait le moyen, pour la femme, de n'avoir des enfants que quand elle le désire, cela, bien entendu, sans aucune pratique contre nature et sans mettre sa santé en danger. Si la science découvrait cela, un nouveau progrès, d'une importance colossale, vers l'affranchissement des servitudes de la chair, serait accompli. La somme du bonheur humain en serait immédiatement augmentée dans une mesure incommensurable. Et il ne faut pas croire que le nombre des enfants serait beaucoup moins grand, car la plupart des femmes sont désolées de ne pas en avoir.

CHAPITRE XII

OBJECTIONS DES ORDRES ÉTHIQUE ET ESTHÉTIQUE

« Nos plus fortes jouissances viennent de l'esprit et du cœur. Que nous importe que le bien-être et la justice augmentent, si la tendresse et la beauté diminuent. La plus magnifique des feuilles ne vaut pas la plus modeste des fleurs. Par suite des imperfections de nos institutions, la femme est devenue un jouet, peut-être, mais aussi le plus précieux de tous les joyaux. Vouloir lui enlever ses défauts et ses malheurs, c'est vouloir lui enlever également son élégance et sa supériorité. Imaginez un monde où tous les êtres humains porteront à peu près le même costume et exerceront les mêmes métiers. Dans un monde de ce genre, la femme aura cessé d'être femme, elle sera devenue une horrible virago, sans tendresse, sans timidité et sans grâce. Un monde de ce genre sera anti-sentimental et anti-esthétique au degré le plus suprême. On n'y peut songer sans répulsion et dégoût et on ne peut s'estimer assez heureux de vivre dans la société imparfaite de nos jours. »

Ainsi parlent les conservateurs. Je veux tâcher de prouver, dans ce chapitre, combien ces nouvelles craintes sont peu fondées.

Commençons par la plus précieuse des qualités féminines : la tendresse du cœur. On se trompe grandement si on s'imagine qu'il faut être nécessairement une poupée pour être capable d'éprouver un amour passionné, un dévouement sans bornes et une affection sans limites. C'est plutôt le contraire qui est le vrai. Les femmes, élevées aujourd'hui dans une atmosphère de convention et cultivées en serre chaude pour devenir des courtisanes du grand monde, qui n'ont pas une idée dans la tête et qui savent seulement s'habiller et se déshabiller, ces femmes ont généralement le cœur aussi sec que l'esprit vide. C'est, au contraire, parmi les femmes qui ont une vie intellectuelle intense qu'on rencontre généralement des besoins affectifs très impérieux. Ces femmes supérieures s'attachent autant à l'homme qu'elles aiment qu'à l'enfant qu'elles mettent au monde et qu'elles soignent physiquement et moralement. Les coquettes, les poupées ne s'attachent à rien. J'ajouterai encore que les femmes intelligentes se préoccupent aussi des intérêts de leur pays, tandis que les poupées ne songent qu'au plaisir. Or un individu, non imprégné du feu sacré du patriotisme, n'a véritablement d'humain que l'apparence.

Dans la société future, la femme aura une culture intellectuelle de beaucoup supérieure à celle de nos jours. Par cela seul il faut conclure qu'elle aura aussi les facultés affectives sensiblement plus développées. Le savoir n'empêche pas l'amour. Au con-

traire, c'est en comprenant les souffrances et les aspirations d'autrui qu'on peut se mettre à l'unisson de ses semblables, donc leur compatir et les aimer.

« Mais, dira-t-on, en admettant même que la tendresse féminine augmente dans la période de l'union libre, la femme ne perdra-t-elle pas sa grâce extérieurement ? S'il n'y a pas de recul au point de vue éthique, il semble qu'il devra nécessairement s'en produire un au point de vue esthétique. Or cela serait une véritable catastrophe. La femme, élevée comme le garçon, en plein air, avec une liberté absolue, n'aura plus cet air de candeur, cette timidité charmante, cette retenue délicieuse qui caractérisent la jeune fille actuelle. Or une société, d'où aura disparu cette fleur embaumée et délicate, la « jeune fille », dans l'acception que nous donnons maintenant à ce mot, une société de ce genre sera complètement dépourvue de poésie. Elle sera tout simplement revenue à la barbarie ».

Eh pourquoi, grands dieux !... Qui le prouve ? Considérons, par exemple, les hommes à l'époque de leur adolescence et de leur première jeunesse. Ne peuvent-ils pas être timides, leur âme ne peut-elle pas être pure comme le cristal de roche, ne peuvent-ils pas « ne pas oser », comme dit Chérubin. Certes ils le peuvent et la preuve c'est que beaucoup sont ainsi. S'ils le sont plus rarement qu'il le faudrait, c'est que nos institutions les font vivre dans une atmosphère malsaine, saturée de basse sensualité. Mais enlevez la courtisane corruptrice, et le jeune homme, tout en connaissant par-

faitement la physiologie, peut rester parfaitement chaste de corps et d'esprit.

Il en est exactement de même de la jeune fille. Le fait d'être élevée librement ne donne pas *nécessairement* la corruption et n'enlève pas la grâce, la retenue et la pureté. Le fait d'être élevée librement signifie, en dernier analyse, être élevée purement, car ce qui démoralise est ce qui est clandestin. A Sparte, les jeunes gens et les jeunes filles, dépouillés de tout vêtement, se livraient ensemble à des exercices gymnastiques. Cela ne les empêchait pas d'être chastes parce qu'ils n'y mettaient aucune intention mauvaise.

Non, cette fleur précieuse entre toutes, qui s'appelle la jeune fille, n'aura aucune raison de disparaître à l'époque de l'union libre.

C'est une erreur aussi de croire que la femme perdra son charme en abandonnant la toilette compliquée et fastueuse qu'elle porte de nos jours. Quand on le croit, on oublie que tout est relatif en ce bas monde. Sans aucun doute, si simple que soit le costume féminin, à l'avenir, il pourra charmer les yeux. La femme a porté, par moments, dans le passé, des costumes d'un laideur véritablement repoussante. Cela n'a pas empêché, cependant, de la considérer alors comme jolie et de faire des folies pour elle. Certes, si la femme se décide un jour à abandonner les vêtements incommodes que la mode lui impose à l'heure actuelle, elle saura donner à ses costumes une coupe gracieuse et élégante.

On dit encore que, si la femme renonce aux toi-

lettes voyantes, le pittoresque disparaîtra de la société. Alors tout sera ennuyeux, monotone, terne et gris. On se trompe. Les besoins esthétiques seront probablement beaucoup plus forts dans l'avenir, parce qu'ils sont en raison directe de la culture intellectuelle. Seulement ces besoins seront satisfaits d'une autre façon. Non par les gens qui marchent dans les rues et qui vont à leurs affaires, mais par des exhibitions spéciales à des moments déterminés : les processions, les fêtes, les spectacles. Tous ces plaisirs pourront être beaucoup plus nombreux que de nos jours et les aspirations esthétiques satisfaites dans la mesure la plus large.

« Admettons tout cela, pourront dire les conservateurs : il se peut, à la rigueur, que la femme affranchie garde ses qualités de cœur et sa grâce extérieure ; mais ce qui est incontestable, c'est que les rapports entre les sexes prendront une allure grossière et rude qui, en faisant disparaître la poésie, enlèvera tout charme à l'existence. Nous voyons déjà quelques signes avant-coureurs de cet état de choses dans ce qu'on appelle les mœurs américaines. Vraiment, cela ne donne guère envie de vivre dans votre société « parfaite » de l'avenir. Ainsi la galanterie nécessairement sera remplacée par la plus niveleuse et la plus disgracieuse des camaraderies. Or, une fois le respect chevaleresque de la femme disparu, la société perdra une de ses fleurs les plus délicates, un de ses parfums les plus subtils. »

On ne voit pas pourquoi la déification de la femme et les sentiments chevaleresques devront

« nécessairement » être supprimés dans la société future, parce que ces sentiments ont un fondement naturel. Dans certaines espèces d'animaux c'est le mâle, et non la femelle, qui réalise le type supérieur de la beauté. Ainsi le coq est plus beau que la poule, le paon plus beau que la paone. Mais, dans l'espèce humaine, le type de la beauté est réalisé par la femelle. Les lignes de son corps sont plus molles, plus harmonieuses, plus esthétiques. Cette perfection naturelle constitue pour la femme la base de sa supériorité sociale. Le rang hiérarchique, si je puis m'exprimer ainsi, doit concorder avec le rang esthétique. Homère dit qu'à l'entrée d'Hélène tous les vieillards de Troie se levèrent pour lui rendre hommage. C'est parce qu'Hélène était belle. La beauté, sans aucun doute, est la première des royautés. Et il en sera d'autant plus ainsi, dans l'avenir, que le sentiment du beau sera plus développé ou, en d'autres termes, que la civilisation sera plus avancée. Or si l'homme se sent inférieur à la femme au point de vue de la beauté, il pourra parfaitement conserver envers elle, dans la société future, cette nuance de respect et de subordination qui est précisément le sentiment chevaleresque.

En second lieu, il est dans la nature des choses que l'homme sollicite les faveurs de la femme et que celle-ci les accorde. Cela donne, de nouveau, au sexe féminin une supériorité hiérarchique sur le nôtre, supériorité qui se manifeste sous forme d'adoration.

Enfin, troisième considération qui domine toutes les autres : la femme est mère. Pendant la période

si grave de la gestation, elle inspire, tout naturellement, un profond respect qui se répercute sur le reste de son existence. Pour cette raison encore, la femme pourra toujours provoquer les sentiments chevaleresques.

Ainsi donc, la déification de la femme étant la conséquence de faits naturels, se conservera dans la société future. L'égalité civile peut fort bien s'allier, d'ailleurs, avec l'inégalité hiérarchique, au point de vue des mœurs et des relations individuelles[1]. Je ne vois pas pourquoi, par exemple, dans la société future, un homme bien élevé ne se lèvera pas, dans un lieu public, pour céder sa place à une femme. On le fait bien actuellement pour les vieillards.

Les conservateurs craignent qu'avec l'égalité des sexes disparaisse cette idéalisation enthousiasme de la femme qui nous a donné Béatrice, Laure, et tant d'autres figures poétiques, formant l'écrin précieux de la civilisation. « Quand la femme siégera avec nous sur les bancs de l'école, dans les assemblées législatives, quand elle sera notre camarade, en un mot, elle perdra nécessairement, disent les conservateurs, le parfum de poésie qui l'enveloppe de nos jours et qui en fait une créature presque surnaturelle. La femme sera peut-être plus heureuse dans l'avenir, mais d'un bonheur terne, fade et bourgeois. On lui enlèvera son prestige et son auréole. Or un moment de félicité intense ne vaut-il pas mieux qu'une vie entière de satisfactions prosaïques et terre à terre ? Et puis, que sera la société, quand l'idéalisation de

1. Les honneurs rendus au talent en sont la preuve.

la femme aura disparu ? La Chine nous en offre une triste image. On respirera alors une atmosphère insupportable de médiocrité et de prose. Cela sera la fin du tout idéalisme, donc le tombeau de toute civilisation supérieure. »

Je suis complètement d'accord avec les conservateurs. Je pense, comme eux, que si dans une société la femme cesse d'être idéalisée et divinisée, cette société est bien près de retomber dans la barbarie la plus lamentable.

Mais l'erreur des conservateurs consiste à croire que l'égalité des sexes supprimera l'idéalisation de la femme. Cela vient de ce qu'on néglige de penser au plus puissant de tous les magiciens : l'amour. Que, dans la société future, la femme sera la camarade de l'homme dans la vie ordinaire, c'est certain. Mais cela ne sera pas nouveau. Des millions d'ouvriers travaillent, à présent, à côté de millions d'ouvrières et les considèrent comme des camarades. Les conservateurs devraient bien se donner la peine de songer qu'il n'y a pas que des riches au monde. Et les pauvres, ne leur en déplaise, ont une âme comme les riches. La camaraderie existera donc, comme elle existe déjà, mais vienne l'amour, elle disparaîtra comme par enchantement. On peut même idéaliser une courtisane, quand on s'éprend d'elle ; à plus forte raison l'homme idéalise-t-il toujours celle qu'il adore avec toute la pureté et tout le feu de son âme. Il la place sur un piédestal et se prosterne devant elle comme devant une divinité. Les conservateurs peuvent donc se tranquilliser. Aussi longtemps que l'amour existera parmi les humains,

quelle que soit la condition juridique et sociale de la femme, son idéalisation ne disparaîtra pas. Et s'il en est ainsi, nous ne descendrons pas dans la médiocrité terne et grise dont on nous menace. L'amour amènera toujours son concert d'enthousiasme et de poésie. Il illuminera notre vie ; il nous fera respirer un air subtil ; il nous préservera du matérialisme et maintiendra la civilisation.

De plus, quand les conservateurs viennent affirmer que l'égalité des sexes supprimera l'idéalisation de la femme, ils raisonnent d'une façon véritablement renversante ! Ainsi l'on ne peut pas diviniser celle qui est notre égale, mais seulement celle qui est notre *inférieure* ! Les conservateurs affirment qu'il est impossible de faire franchir à la femme la distance qui sépare la compagne de la déesse, mais qu'il est facile de lui faire franchir la distance, deux fois supérieure, qui sépare l'esclave de la déesse ! Quelle singulière logique ! Si la femme avait été placée jusqu'à présent sur un piédestal et si je proposais de l'en faire descendre, mes adversaires auraient raison. Mais, au contraire, je propose de la faire monter en la rendant notre égale. Or ce n'est pas en montant dans la hiérarchie sociale qu'on perd son prestige.

Une dernière crainte que j'ai entendu formuler par les conservateurs est celle-ci : « Actuellement, disent-ils, les idées ascétiques sont honorées dans nos sociétés. Nombre de créatures trouvent beau de s'élever au-dessus des plaisirs de la volupté. Avec votre système vous mettez cette volupté au pinacle. Vous proclamez que l'amour est le plus grand des

dieux. Son culte sera alors le premier des devoirs. Ne craignez-vous pas, de cette façon, de lui donner une trop forte prédominance et de rompre l'équilibre en sa faveur ? Il est bon qu'il y ait dans la société un certain nombre d'hommes méprisant l'amour de la femme, créature en chair et en os, pour aimer des êtres supérieurs comme la patrie et l'humanité ou même des entités, comme l'art, la science et la philosophie. Ne craignez-vous pas que ces sentiments supérieurs ne soient un peu négligés dans votre société future ? Ne craignez-vous pas, en un mot, qu'elle verse trop exclusivement dans la sensualité ? Or, comme vous le dites vous-même, toute exagération, toute rupture d'équilibre produit nécessairement la déchéance. »

La réponse est facile. Je ferai observer, en premier lieu, que si l'union libre pouvait restreindre, dans une mesure quelconque, la prostitution, elle rendrait, par cela seul, un immense service à l'idéalisme. Aimer une femme est un acte incommensurablement plus pur que la payer. Le matérialisme finit où l'amour vrai commence.

En second lieu, il faut se rappeler que l'âge de l'amour n'englobe pas la vie entière. Quand la période des passions est terminée, hommes et femmes peuvent se consacrer exclusivement aux causes idéales : la patrie, l'humanité, la science, la philosophie.

Mais c'est encore une erreur de croire que, même dans la jeunesse, l'amour empêche le développement des autres branches de notre activité. C'est le cas, seulement quand il est contrarié ou malheureux.

Au contraire, quand il est heureux, loin de ralentir notre activité, il peut l'accroître dans une immense mesure. Avec quelle ardeur travaille un jeune homme, quand il a la perspective, sa journée terminée, de trouver une femme adorée. Le lien entre le génie créateur et l'amour a été reconnu depuis longtemps dans le domaine de l'art et de la poésie. Les peintres, les musiciens et les littérateurs sont surtout inspirés par l'amour. Il est un des principaux éléments du culte de l'art pour le commun des mortels. Quand une femme tient une place importante dans notre cœur, nous devenons plus sensibles à la beauté d'un tableau, d'une statue ou d'une mélodie. Dès que l'amour s'envole notre sensibilité artistique baisse.

Reste la science et la religion. A proprement parler, on ne voit pas pour quelle raison une idée géniale, une découverte fulgurante, un trait de lumière ne peuvent pas se produire dans l'âme d'un savant amoureux ? La création, dans tous les genres, se réduit, au fond, au même processus mental. Le savant est inspiré quand il trouve une vérité, comme l'artiste quand il trouve une image. Or si l'amour, par la puissante ébullition qu'il met dans l'être, inspire les artistes, il peut aussi bien inspirer les savants.

Venons enfin à la religion. Certes, si l'on conçoit le culte de l'infini comme devant exclure la sensation du fini, c'est-à-dire de l'univers et de l'humanité, alors la religion et l'amour sexuel sont antagonistes. Mais l'esprit, absorbé par l'infini et non imprégné de l'impression profonde de l'univers,

confine presque à la négation et au nihilisme. Si on veut être véritablement religieux, il faut *sentir* l'univers dans la multiplicité sans limite de ses manifestations. Or, à partir du moment où l'on *sent*, on retombe dans le domaine de l'amour. Sentir l'univers, c'est aimer l'univers, c'est aimer la *vie*. Et alors, quoi qu'on en dise, l'amour de la femme ne peut pas être exclu de l'amour universel, parce que l'amour de la femme est le plus puissant et le plus magnifique qui existe ici-bas.

On le voit donc, rien ne prouve que l'affranchissement de la femme amènera un affaiblissement quelconque des sentiments raffinés et idéalistes. Il ne produira donc pas la chute dans le matérialisme et la dégradation de l'espèce humaine.

LIVRE IV

L'AUBE DE L'ÉMANCIPATION

CHAPITRE XIII

L'ACCROISSEMENT DE LA SOMME DE JUSTICE

Si on embrasse, dans ses grandes lignes, la marche générale de l'humanité, on voit qu'elle va du désordre à l'ordre. Au moyen âge, par exemple, l'Europe est partagée entre plusieurs centaines d'États. En Italie, chaque ville importante : Plaisance, Parme, Reggio, Modène, Bologne, pour ne citer que celle de l'Émilie, sont des unités politiques indépendantes. En Allemagne, il y a une poussière de souverainetés. Ces États se livrent des combats perpétuels : le sang coule à flot ; les passions sont déchaînées, l'anarchie est au comble. A l'intérieur de ces cités, les classes aristocratiques cherchent à opprimer les bourgeois. Aussi les insurrections, les révoltes et les coups de main éclatent-ils à chaque instant. La guerre civile sévit avec autant de vio-

lence que la guerre étrangère. En un mot, le désordre est universel.

Peu à peu s'établissent des pouvoirs réguliers sur des régions plus étendues. Ils arrivent à couvrir des territoires aussi vastes que la France. Le roi fait régner l'ordre dans ses États. Les combats s'accomplissent désormais entre unités plus importantes et, de consolidation en consolidation, on arrive à la situation actuelle de l'Europe, où les grandes puissances se neutralisent si bien les unes les autres qu'une guerre générale devient de plus en plus difficile, donc de plus en plus improbable. Dans une certaine mesure, l'ordre règne sur notre continent Bientôt il régnera sur toute l'étendue du globe.

Ce passage, du désordre à l'ordre, peut être considéré aussi comme le passage de la violence à la justice. Dire que le roi de France supprime les guerres particulières dans l'étendue de ses États, se ramène à dire que les sujets de ce roi ne règlent plus leurs différends sur les champs de bataille, mais les portent devant les tribunaux. Or comme les tribunaux du roi n'ont aucune raison d'avantager une province au détriment de l'autre, c'est dire également que ces différends sont réglés désormais selon la justice. Quand on soutient que l'humanité va du désordre à l'ordre, on exprime, sous un autre forme, qu'elle va d'une moindre à une plus grande somme de justice. Or on ne peut pas contester que l'humanité ait déjà parcouru une assez longue étape sur cette route. D'après le droit ancien, les combattants d'une ville prise d'assaut devaient être tous passés au fil de l'épée ; les femmes et les enfants étaient

vendus comme esclaves. Rien de pareil ne se pratique actuellement en pays civilisés.

On a réalisé des progrès encore plus grands, au point de vue du droit, à l'intérieur des États. Dans les sociétés antiques, le pouvoir central ne protégeait pas la vie des citoyens. C'était affaire privée. La punition des crimes s'opérait par les vendetta individuelles. Dans les sociétés modernes, non seulement le pouvoir central protège la vie des citoyens, mais encore leurs propriétés et cela d'une façon de plus en plus efficace. Ainsi, au commencement du XIX^e^ siècle, *La Chatte merveilleuse* rapporta deux millions de francs à l'entrepreneur de théâtre qui l'avait montée et seulement cinq mille francs à l'auteur qui l'avait écrite (Désaugier). D'après les nouvelles lois françaises sur la propriété littéraire, l'auteur aurait maintenant, au minimum, deux cent mille francs. Cela revient à dire que les lois actuelles garantissent la propriété, dans ce cas particulier, d'une façon quarante fois plus efficace que les lois anciennes.

Le progrès de la justice peut être considéré encore à plusieurs autres points de vue. La justice est, en tout premier lieu, l'exclusion de la violence, donc la suppression toujours de plus en plus complète de la coercition. A ce point de vue, également, le progrès réalisé est déjà fort important. Ainsi l'on croyait autrefois que les hommes n'accompliraient leurs devoirs religieux que si l'obligation leur en était imposée par l'État. L'Amérique démontra que cette opinion était fausse. Les colonies américaines de la Nouvelle-Angleterre furent les première

communautés, non confessionnelles, qui s'établirent au monde. Or les citoyens de ces colonies, loin de négliger leurs devoirs religieux, les exercèrent, au contraire, avec beaucoup plus de ferveur et d'élévation de sentiment que partout ailleurs. On commence aussi à comprendre maintenant que la coercition n'est nullement nécessaire pour maintenir les unités nationales. Cette démonstration a été faite surtout par l'Alsace-Lorraine. Nul ne doute un seul instant que, si l'on donnait aux habitants de cette province la liberté de décider de leur sort au moyen d'un plébiscite, ils voteraient en faveur de la France à une écrasante majorité. Le lien qui les unit à leur ancienne patrie est donc, aujourd'hui, purement libre et spontané et en aucune façon coercitif.

Or supprimer la coercition se ramène à reconnaître tout simplement cette vérité, élémentaire en psychologie, que l'impulsion des actions humaines est interne et non externe. Par malheur ce truisme vulgaire est encore méconnu par l'immense majorité des gouvernements. Mais, quand il sera devenu la base de l'ordre public national et international, la transformation la plus radicale et la plus bienfaisante s'accomplira dans nos institutions privées et publiques.

Les stades successifs par lesquels l'humanité passe de la sauvagerie à la civilisation sont les suivants : brutalité, violence, injustice, coercition, anarchie, liberté, justice, bienveillance et solidarité. Au commencement de la série, il y a des mouvements désordonnés, chaotiques, partant douloureux ; à la fin, il y a des mouvements ordonnés, rythmiques,

partant agréables. En dernière analyse, l'évolution de l'espèce humaine peut être considérée comme le passage d'une moindre à une plus grande somme de jouissance, ou, si l'on veut encore, le passage d'une vie moins intense à une vie plus intense.

L'affranchissement de la femme est un des chaînons de cette chaîne immense qui va de la sauvagerie à la civilisation. Elle est un des actes du drame grandiose de l'avènement de la justice. Mais un des actes les plus importants, car l'assujettissement de la femme est la suppression des droits de la moitié du genre humain, c'est l'injustice pratiquée sur la plus large échelle imaginable.

Voilà pourquoi aussi les sociétés humaines seront renouvelées jusque dans leurs fondements le jour où la femme sera affranchie. Il s'accomplira alors une telle avance de la liberté sur la coercition, qu'il est difficile de nous représenter aujourd'hui la somme de bonheur dont nos descendants jouiront à cette époque.

Dans l'antiquité, l'enfant était la chose du père. Il avait sur lui le droit de vie et de mort. Cette horrible période est heureusement passée à jamais. Un père qui tue son fils est considéré maintenant comme un simple assassin et par les mœurs et par la loi. Aucun homme n'a le droit de dire désormais au point de vue juridique : « cet enfant m'appartient. » L'enfant n'appartient pas au père, il s'appartient à lui-même. Dès sa naissance, il est considéré comme un membre de la société et celle-

ci lui garantit tous les droits civils et politiques.

L'ancienne coercition absolue que le père exerçait sur l'enfant a disparu. Il reste encore quelques traces d'autorité despotique qui disparaîtront à leur tour. Alors l'enfant sera complètement affranchi[1]. Pour exercer une autorité sur lui, les parents n'auront d'autre moyen que l'affection. Le fils écoutera les avis du père ou de la mère parce qu'il aimera ses parents, non parce qu'il y sera contraint par la loi. La vie de famille atteindra alors son point culminant de perfection.

Il en sera de l'affranchissement de la femme comme de l'affranchissement de l'enfant. A l'heure où il sera accompli, l'influence mutuelle des amants ne reposera plus que sur la confiance et l'affection. Alors l'humanité sortira de sa geôle séculaire. Alors on respirera librement, alors nous deviendrons des êtres moraux et civilisés! En effet, la violence, la brutalité, la contrainte, la coercition, tous ces traits bas et vils, qui nous viennent de notre origine animale, auront disparu. Par le respect des droits du prochain et par le triomphe de la justice, la bête se sera élevée au niveau de l'ange... dans la limite, bien entendu, où le permet notre faible nature.

Encore un mot.

J'ai dit tout à l'heure qu'on peut considérer, à un certain point de vue, l'évolution de l'humanité

1. L'enfant adulte, cela va sans dire.

comme un accroissement des sentiments affectifs. En effet, il est facile de montrer que tout accroissement de justice doit nécessairement être suivi d'un accroissement de bienveillance. Les Russes oppriment actuellement les Polonais, donc ils violent leurs droits, donc ils sont injustes à leur égard. Les Polonais, naturellement, détestent les Russes. Mais que les Russes cessent d'opprimer, qu'ils pratiquent la plus stricte justice, ils ne provoqueront plus de haine. C'est dire que la somme de sympathie entre les Russes et les Polonais sera plus grande alors qu'à l'heure actuelle.

Ce qui est vrai des nations est également vrai des sexes. Quand l'affranchissement de la femme sera un fait accompli, la somme d'affection qui existera dans le monde sera sensiblement augmentée. D'abord le plus grand nombre d'unions se contractent maintenant sans amour. Alors, toutes se contracteront sous l'impulsion de ce merveilleux sentiment. Ensuite la haine et l'aversion règnent à l'heure actuelle dans une masse de ménages. Alors la sympathie règnera dans tous, parce que ceux où elle n'existera pas se déferont immédiatement.

En troisième lieu, il y a, de nos jours, des milliers de personnes qui s'adorent et qui peuvent se voir seulement pendant quelques courts instants, à la dérobée. La femme étant libre, il n'en sera plus ainsi. Elle pourra passer tout son temps avec l'être qui lui est cher.

On le voit donc, la somme d'affection sera infiniment plus grande à l'époque de la liberté qu'à celle de la servitude. Or comme le bonheur est en

raison directe des affections et comme les institutions les plus parfaites sont celles qui créent le plus de bonheur, on peut conclure que, par l'affranchissement de la femme, les sociétés humaines atteindront un degré d'organisation de beaucoup supérieur à celui qu'elles ont de nos jours.

CHAPITRE XIV

LES CONQUÊTES SUCCESSIVES DE LA FEMME

La loi générale de l'évolution humaine qui se manifeste par l'accroissement de la somme de justice, est confirmée entièrement dans le cas particulier des droits de la femme. Je vais énumérer ses conquêtes successives et montrer que, quoique le chemin à parcourir soit encore très long, celui qui l'a été déjà est cependant assez considérable.

Dans la haute antiquité, la promiscuité régnait entre les sexes, au sein de la horde. La femme était donc libre. Plus tard le mariage a été créé. Mais les recherches approfondies des sociologues ont établi que cette institution a eu pour origine, non pas l'affection, mais le droit de propriété exercé par l'homme sur une ou plusieurs femmes. L'organisation de la famille romaine, dans les premiers temps de la République, reflète encore cet ancien état de choses : la femme et les enfants y appartiennent au père de famille ; il a sur eux le droit de vie et de mort. Peu à peu cette puissance despotique est supprimée. Mais, dans la plupart de nos législations modernes, la femme reste encore l'es-

clave du mari, parce qu'elle est obligée de vivre avec lui partout où il lui plaira de la conduire et parce que le lien conjugal est indissoluble, sans le consentement de certaines autorités constituées.

Depuis un certain nombre d'années, la femme commence cependant à se libérer un peu de cette servitude si étroite. Successivement, dans presque tous les pays civilisés, on établit le divorce. Et non seulement on l'établit, mais on le rend de jour en jour plus facile. La France est en retard sur les autres nations à ce point de vue. Le divorce y a été rétabli tout récemment et il est entouré encore de difficultés si nombreuses qu'il est pratiquement inaccessibles aux personnes pauvres. Des protestations, toujours plus véhémentes, s'élèvent contre cet état de choses et, fort probablement, dans peu d'années, le divorce par simple consentement mutuel sera obtenu. L'Italie est également des plus rétrogrades sous le rapport matrimonial. Mais elle se réveille enfin. Une loi va être présentée au parlement pour mettre fin à cette barbarie des âges antiques : l'union indissoluble.

On voit donc que, peu à peu, la femme conquiert la possibilité de se libérer d'un lien qui peut faire le malheur de toute son existence. L'union libre n'est pas encore obtenue légalement ; mais on s'y achemine, en rendant le divorce de plus en plus facile, et bientôt la femme acquérera la liberté complète de disposer de sa personne.

Après cette liberté primordiale passons à celle des mouvements.

Nulle part, dans les sociétés occidentales, la

femme n'est plus enfermée dans les gynécées ni gardée à vue comme une prisonnière. Elle peut quitter sa demeure quand bon lui semble et parcourir les rues à visage découvert. La liberté de sortir seule est déjà presque universellement acquise à la femme mariée. Elle ne l'est pas encore partout à la jeune fille. Cependant cette liberté fait aussi des progrès. Complètement passée dans les mœurs en Amérique, presque complètement en Angleterre, en Allemagne et en Russie, elle est encore restreinte, pour les demoiselles *riches*, en France, en Italie et en Espagne. Les demoiselles riches, étant peu nombreuses, pourraient être une quantité négligeable, si, par malheur, leur exemple n'était imité par la petite bourgeoisie. Il serait très important de donner la liberté complète des mouvements aux jeunes filles. L'opinion publique y contribuera sans doute par l'extension des idées féministes. Mais d'autres facteurs y concourront également.

Tout d'abord la sécurité établie dans la rue, grâce à une meilleure organisation de la police. Le gardien de la paix, présent partout, est une sauvegarde pour la jeune fille. Elle peut toujours recourir à lui, si on essaye de lui manquer de respect. Ayant ainsi moins à craindre de sortir seule, elle devient plus libre. On sait qu'en Amérique cette liberté ne s'étend pas seulement au lieu d'habitation de la jeune fille, mais à l'ensemble du pays. Une jeune Américaine peut voyager avec qui bon lui semble sans s'attirer aucun blâme et sans « être compromise ». En Amérique la femme a donc conquis le plein droit de se déplacer à son gré, c'est-à-dire la

liberté matérielle des mouvements sans restriction. Espérons que les Européennes jouiront bientôt de cet immense bienfait dans une mesure aussi complète que leurs sœurs d'au delà l'Atlantique.

En même temps que la bonne organisation des services publics, les progrès de l'outillage industriel concourront aussi à l'affranchissement de la femme. « Je crois, dit Mme Sarah Bernhardt, que la bicyclette est en train de transformer nos mœurs plus profondément qu'on ne semble en général s'en douter. Toutes ces jeunes personnes, qui s'en vont dévorant l'espace, renoncent pour une part notable à la vie d'intérieur. »

Il y a quelques années j'ai assisté, à Paris, à une petite scène qui m'a frappé comme signe des temps. Une dame et deux demoiselles étaient arrivées à l'entrée du bois de Boulogne en magnifique landau. Un domestique les attendait à cet endroit avec des bicyclettes. Les deux jeunes filles montèrent dessus et se perdirent bientôt à mes yeux. Leur mère les suivit, de loin, dans sa voiture. Cela me fit absolument l'effet d'une poule qui a couvé des canards. « Ma pauvre dame, me disai-je à moi-même, les temps sont venus, dites adieu à vos idées médiévales... Vous ne pouvez pas suivre vos filles sur une bicyclette et les surveiller de près... Elles se sont affranchies de votre tutelle, grâce au génie humain qui a inventé un instrument de transport plus parfait ! » Et, avec la bicyclette, il y a le chemin de fer, le tramway, l'automobile. De plus en plus on pourra vivre à la campagne, loin des centres urbains. Mais, par cela même, on sera obligé de multiplier les

courses et alors, inévitablement, la jeune fille en devra faire un si grand nombre, qu'il sera impossible à sa mère de l'accompagner toujours. La jeune fille pourra enfin se débarrasser de cette surveillance dégradante qui rappelle, de loin, celle des eunuques de la Turquie. On sera obligé de faire en sorte que la jeune fille ne soit plus un étourneau, se jetant tête baissée dans tous les dangers, ou une créature absolument vicieuse, pratiquant nécessairement les actions les plus inavouables, sitôt que la surveillance extérieure ne s'exerce plus sur elle. On admettra que nos filles peuvent se conduire d'une façon décente et pure par la simple impulsion interne et non uniquement par contrainte. On accordera à la jeune fille ce qu'on accorde au garçon et on ne lui fera plus la sanglante injure de croire qu'elle ira, sans le moindre sentiment de l'honneur, se jeter dans les bras du premier passant venu [1].

Après la liberté personnelle des mouvements, nous entrons dans l'immense domaine du droit civil. Les conquêtes que la femme a réalisées dans ce domaine sont immenses. Mais on pense qu'il m'est impossible même de les esquisser d'une façon superficielle. Il me faudrait un volume entier. Et le but de ce chapitre, d'ailleurs, n'est pas tant d'exposer ce

1. On prétend qu'on ne laisse pas sortir les jeunes filles seules parce qu'étant *faibles* (au point de vue de la force musculaire), elles pourraient courir des dangers. C'est un simple prétexte, car on ne voit aucun inconvénient à laisser sortir seules des fillettes de 10 à 12 ans qui sont bien plus faibles à coup sûr que les demoiselles de 18 à 20.

qui a été fait que de montrer qu'on a marché constamment vers l'émancipation.

Dans l'antiquité la femme, n'ayant pas de personnalité civile, étant la chose de son mari, ne pouvait pas posséder de biens particuliers. Ce reste de barbarie antique a désormais complètement disparu de la plupart des législations modernes. Partout la femme a été mise successivement en possession de son patrimoine, de ses propriétés, de ses gains et enfin de ses salaires. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, dans la plupart des pays civilisés la femme peut déjà administrer sa fortune, sans en rendre aucun compte à son mari. On s'achemine partout, vers une indépendance complète, ce qui est la justice la plus élémentaire. Mais, même dans les pays où ce progrès n'est pas encore réalisé, on ne conteste plus la libre disposition des biens par la femme aussi longtemps qu'elle n'est pas mariée, ou quand elle est devenue veuve. Or ceci est un immense progrès, parce que la femme était considérée, autrefois, comme une éternelle mineure et devait être toujours sous la tutelle de quelqu'un (le père, le mari, le frère, etc).

A mi-chemin, entre le droit privé et le droit public, il faut placer l'instruction et le droit d'exercer les professions libérales. Ici encore le progrès est constant et immense. Peu à peu et successivement, les différentes institutions scientifiques s'ouvrent aux femmes. Chaque jour elles font de nouvelles conquêtes sur ce terrain. Je me bornerai à parler des universités. En France, en Suisse et en Amérique, elles sont ouvertes aux femmes, sans aucune restriction et

sur un pied d'égalité absolue avec les hommes. Dans d'autres pays, on se trouve encore dans des phases intermédiaires. Les femmes ne sont pas admises, en Angleterre, à suivre les cours d'Oxford et de Cambrigde, les deux grandes universités conservatrices du pays. Mais, même là, quelques collèges annexes ont été ouverts pour elles et elles peuvent prendre les degrés. Dans d'autres universités, plus avancées, elles sont aussi autorisées à suivre les cours. Il en est de même en Allemagne. Certaines universités y sont déjà ouvertes aux femmes, d'autres ne le sont pas encore. En Russie, les jeunes filles ne sont pas admises dans les universités, mais on essaye de créer pour elles un enseignement supérieur équivalent. Le mouvement en vue d'une égalisation complète des sexes se dessine partout avec une force croissante. Le temps n'est pas loin où la victoire sera complète, c'est-à-dire où on ne fera plus de distinction de sexe dans aucune université.

Au point de vue des professions libérales, mêmes tendances. Successivement, dans les différents pays, tantôt plus vite, tantôt plus lentement, elles finissent par devenir accessibles aux femmes. Un jour de triomphe a été pour elles, en France, celui où le barreau leur a été ouvert. La première plaidoirie de la première *avocate* française a été considérée à juste titre comme un événement [1]. La profession de médecin a été exercée par les femmes avant celle d'a-

1. Les deux premières femmes qui se sont fait inscrire au barreau de Paris ont été M^lle^ Jeanne Chauvin et M^me^ Palachkovski-Petit.

vocat. Les préjugés ont dû céder plus tôt, sur ce point, parce que la nécessité de la femme médecin, dans certains cas, saute aux yeux des personnes les plus prévenues [1].

On sait que non seulement toutes les professions libérales, mais même de nombreux métiers étaient autrefois complètement fermés aux femmes. Cette injustice absurde disparaît de plus en plus. Les femmes pénètrent partout. Je citerai quelques chiffres se rapportant aux États-Unis d'Amérique.

Femmes dans les professions et les emplois ci-dessous :

	en 1870	en 1890
Copistes et secrétaires. . . .	8 016	64 048
Comptables.	77	27 777
Typographes.	7	21 185
Peintres et sculpteurs. . . .	412	10 800
Fonctionnaires publics. . . .	414	4 875
Médecins et chirurgiens. . .	527	4 555
Savants et littérateurs. . . .	159	2 725
Journalistes.	35	888

On observe le même envahissement en Angleterre. En cinquante ans, de 1841 à 1891, le nombre des institutrices, par exemple, y a passé de 30 148 à 144 393. A la première date, il y avait 169 institutrices pour 100 instituteurs, à la seconde, 286. Bien que l'Amérique et l'Angleterre soient, à un certain point de vue, en tête du mouvement éman-

1. Par exemple pour pénétrer dans les familles orientales, où l'homme-médecin n'est pas toujours admis dans les gynécées.

cipateur, celui-ci se dessine aussi dans tous les autres pays avec plus ou moins d'énergie. En Russie, chaque année, des circulaires ministérielles ouvrent aux femmes quelque branche nouvelle de l'administration. Elles sont déjà admises dans le service des postes, dans la comptabilité des chemins de fer, dans le monopole de la vente de l'alcool. Même dans les pays les plus rétrogrades, l'envahissement des métiers et des services publics par les femmes est constant.

Les conservateurs poussent des cris de détresse en présence de ce fait. Ils disent que les métiers et les professions sont déjà bien encombrés et que si les femmes s'y précipitent également cela sera la misère universelle. Ils oublient seulement *un petit fait*. Les femmes qui n'auraient pas pénétré dans les nouveaux métiers auraient existé tout de même. Elles auraient eu besoin de manger et de se vêtir. Elles auraient donc été à la charge de certains hommes. Grâce à l'envahissement féminin, ces hommes gagnent moins ; mais ils ont aussi moins d'obligations. Par conséquent, ayant moins de revenus, mais aussi moins de dépenses, ils peuvent vivre tout aussi bien.

Quand on songe que c'est seulement en 1799 que les femmes en Angleterre osèrent timidement s'essayer dans la littérature et publier des romans, on peut juger du chemin parcouru en un siècle ! De nos jours, non seulement il ne faut à la femme aucune audace pour s'occuper de littérature, mais, au contraire, elle y est poussée de tous côtés par les sollicitations des éditeurs et par la perception, de plus en

plus nette, que l'oisiveté est une dégradation et une honte.

Dans le domaine politique, les conquêtes de la femme, bien que peu nombreuses encore, sont, cependant, appréciables. Encore ici, on le comprend, je n'ai pas la possibilité, faute d'espace, d'exposer les faits dans toute leur ampleur[1]. Je n'en ai pas non plus le désir. Je veux seulement par quelques traits rapides donneront l'impression que même dans les travaux d'approche de la forteresse la plus difficile à enlever, il n'y a pas eu de temps d'arrêt.

L'électorat local et les charges municipales sont déjà des points acquis dans beaucoup de pays anglo-saxons, latins et slaves. Même en France (pays très rétrograde à ce point de vue particulier) les femmes, qui payent patente en leur nom personnel, prennent part, désormais, aux élections des juges au tribunal de commerce. En Angleterre, elles votent pour les conseils scolaires et les conseils de comté. Dans certains pays, elles sont même éligibles aux fonctions municipales. En Amérique et en Australie plusieurs femmes ont déjà exercé les fonctions de maires, à la grande satisfaction des communautés.

Mais je me hâte d'arriver aux droits politiques proprement dit. A ma connaissance, c'est le 1er décembre 1869, que, par la constitution de l'État de Wyoming, le suffrage politique complet et sans res-

1. Je renvoie à l'excellent ouvrage de M. Ostrogorski, *La femme au point de vue du droit public*. Paris, Rousseau, 1892.

triction fut accordé aux femmes pour la première fois. Cette date marquera un jour mémorable pour l'humanité. Elle sera un des grands tournants de l'histoire, un des grands triomphes de la justice et de la civilisation sur la violence et la barbarie. Gloire aux Américains ! Ils ont été les initiateurs de cet immense progrès ! Après le Wyoming, les femmes ont acquis le droit de suffrage politique dans les États d'Idaho, Utah et Colorado. Les Australiens ne sont pas moins avancés que les Américains. Les femmes ont obtenu le droit de suffrage en Nouvelle-Zélande, dans l'Australie du Sud et, tout récemment, dans la Nouvelle-Galles du Sud.

L'agitation en faveur des droits électoraux de la femme est très vive en Angleterre. La Chambre des communes en a accepté le principe, il y a quelques années.

Mais élire ne suffit pas, il faut encore, et surtout, avoir le droit d'être élue. Ce pas a été franchi dans plusieurs pays. La députation a été accordée à la femme dans le Colorado. « Une femme, Mrs A.-J. Peavy, a eu même l'honneur d'occuper une des fonctions ministérielles des plus importantes, celle de chef de l'instruction publique de l'État[1] ». Le droit de siéger au Parlement vient d'être accordé aux femmes dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Je pourrai multiplier ces exemples, mais ceux que je viens de donner suffisent à démontrer, il me semble, que les conquêtes de la femme sur le terrain politique sont constantes. Tantôt ici, tantôt là-bas,

1. Louis Frank dans l'*Indépendance belge* du 9 juin 1897.

elle obtient des droits qui lui ont été jalousement refusés jusqu'à ce jour.

Certes les conquêtes de la femme ne datent pas d'hier. Si l'on examine la marche de l'histoire, on voit qu'elles remontent assez loin. Les efforts qu'il a fallu faire et le courage qu'il a fallu déployer pour tirer la femme du gynécée ont été immenses. Ils ont été de beaucoup supérieurs, fort probablement, à ceux qui seront nécessaires pour porter la femme au Parlement. Mais, bien que le mouvement féministe ait existé de tout temps, celui qui s'accomplit de nos jours a un immense avantage sur les mouvements antérieurs : il est devenu *conscient*. Il a un but nettement déterminé et facile à formuler : l'égalité absolue des sexes. A partir du moment où les féministes ont marqué cet objectif, les hésitations, les déviations à droite et à gauche, les incertitudes et les brouillards de la pensée ont disparu comme par enchantement. On comprend très bien ce qu'il faut faire, dès qu'on voit clairement où on veut aller.

Si contradictoire que cela paraisse, il y a encore beaucoup de femmes qui ne sont pas féministes. Mais il y en a aussi qui se sont réveillées et qui ne considèrent plus la niaiserie et l'enfantillage comme le plus bel ornement et la plus haute vertu de leur sexe. Les femmes qui ont fréquenté les écoles supérieures, celles qui ont vécu d'une vie indépendante et qui sont arrivées à une situation élevée ou à la célébrité, ces femmes sont fort souvent des féministes ardentes et convaincues. Un grand nombre d'hommes, assez intelligents pour comprendre que le bonheur

de l'individu est en raison directe du bonheur de la communauté, se sont joints également au mouvement féministe. Il a pris des racines profondes. Des sociétés se sont fondées partout pour soutenir la cause de l'affranchissement. Les congrès féministes internationaux se multiplient. Enfin le mouvement prend une extension telle, qu'il semble devoir être, désormais, absolument invincible. Comme le dit si bien M. Ostrogorski [1] : « après la déclaration des droits de l'homme et du citoyen la déclaration des droits de la femme viendra comme suite logique. »

Ce qui contribuera à accélérer ce mouvement, c'est le socialisme. Le socialisme est un des plus grands événements de l'histoire du monde, parce qu'il met au premier plan les intérêts des neuf dixièmes des individus qui composent les nations. Aussi longtemps qu'on prenait en considération seulement un dixième, en négligeant les neuf autres, tout le monde comprend qu'on faisait de la politique enfantine et même ridicule. Si on veut être sérieux, un seul moment, on ne peut pas fermer les yeux à l'évidence et négliger neuf facteurs sur dix ! Toutes les erreurs colossales des conservateurs, sur la prétendue nécessité de l'assujettissement de la femme, disparaîtraient comme par enchantement, si on voulait se donner la peine de penser que neuf femmes sur dix sont affranchies depuis longtemps par la misère.

Le socialisme force les hautes classes, si égoïstes, si aveugles, si légères et si coupables, à regarder en

1. Ouvrage cité, page VI.

bas. Et un seul coup d'œil dans cette direction fait comprendre que l'affranchissement de la femme est dans l'ordre des choses, qu'il est une vérité, tandis que son assujettissement est le produit des erreurs de notre esprit.

L'obligation de considérer les choses sociales au point de vue des grandes masses sera le premier service que le socialisme rendra à la cause féministe ; mais il ne sera pas le seul. Que le socialisme soit une doctrine vraie ou fausse, peu importe à notre point de vue actuel. L'important est que le socialisme est orienté *en avant*. Il affirme que les sociétés ont été mal organisées dans le passé et qu'elles le sont encore mal dans le présent. Il faut donc trouver quelque chose de nouveau, qui n'a pas encore existé jusqu'à nos jours. Par le fait que le socialisme considère les institutions de nos ancêtres comme *imparfaites* il entraîne l'humanité vers un état social comportant une plus grande somme de justice. Or la servitude de la femme étant la plus colossale des iniquités, le socialisme sera amené à vouloir la supprimer. C'est ce que nous voyons se produire déjà. Tous les socialistes sont pour l'égalité des sexes. Elle est exigée par trois articles du célèbre programme des socialistes allemands, formulé à Erfurt en 1891. Ces trois articles sont : suffrage universel sans distinction de sexes ; réhabilitation de la femme ; rétablissement de la femme dans une situation égale à celle de l'homme. M. Bebel, le chef des socialistes allemands, a écrit un ouvrage des plus éloquents en faveur de l'affranchissement de la femme.

Aussi les femmes sont entrées dans le mouvement socialiste avec ardeur. J'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de connaître un certain nombre de socialistes allemandes. Leur enthousiasme était extrême. Il se traduisait par une éloquence de langage et par une précision de diction que je ne pouvais pas me lasser d'admirer. Quand je comparais ces prophétesses socialistes, si ardentes, si inspirées et si convaincues, aux femmellettes créées par les mœurs antiques, à ces insuportables poupées dont toutes les préoccupations ne vont pas au delà d'une robe, d'un bijou ou d'une intrigue sensuelle, je sentais, de la façon la plus vive, l'incommensurable bienfait que le socialisme constitue pour l'humanité.

Ainsi donc, qu'on le désire ou qu'on le craigne, qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, rien n'y fera désormais. Le féminisme a reçu de nombreux affluents ; il va devenir un fleuve immense que nul ne pourra ni endiguer, ni faire remonter à sa source. Ce fleuve se dirige vers l'océan majestueux de la justice et de l'égalité. Le socialisme, le pacifisme et le féminisme sont les trois grandes espérances de notre temps, les trois forces qui renverseront, tôt ou tard, les funestes institutions de nos grossiers ancêtres et qui nous libèreront de nos infortunes.

CHAPITRE XV

L'INTÉRÊT DE L'HOMME, DE LA PATRIE ET DE LA CIVILISATION

Le bonheur de l'individu est en raison directe de la somme de justice qui règne dans la société. Quand la monstrueuse iniquité de l'assujettissement de la femme aura disparu, le bonheur de notre sexe sera augmenté dans une mesure immense. Voilà qui peut être établi *a priori*. Mais cette affirmation générale reste vague et parle peu à l'imagination. Aussi je veux serrer la question de plus près, et la présenter d'une façon plus concrète et plus vive.

On peut établir un parallélisme complet entre le martyre de la femme et la diminution de jouissance de l'homme.

Commençons par les phénomènes physiologiques. J'ai montré combien nos erreurs causent de souffrances cruelles à la femme, à ce point de vue. Mais, il faut bien reconnaître qu'elles en causent aussi un certain nombre à l'homme.

Pour nous, comme pour la jeune fille, la perte de l'innocence est le moment le plus solennel et le plus important de la vie. On peut dire que, dans

beaucoup de cas, toute l'évolution subséquente de notre caractère et peut-être même toute notre destinée dépendent de ce moment. Selon qu'il a été illuminé par le plus magnifique idéalisme ou qu'il a été terni par la plus vile des proses, nous pouvons prendre dans la vie le sentier de l'optimisme ou celui de la désespérance. Dans le premier cas, nous serons heureux, dans le second malheureux. Or combien d'hommes ont eu la chance inespérée d'adorer comme une divinité, de respecter profondément et d'aimer dans toute la pureté de leur âme la première femme qu'ils ont possédée? Hélas ! le nombre de ces privilégiés du sort, de ces élus de la fortune est des plus restreints. La plupart des jeunes gens, il faut bien le reconnaître, ont perdu leur innocence dans les conditions les plus triviales. Si la nuit de noce laisse généralement aux jeunes filles de notre temps des souvenirs pleins de profonde amertume, notre première aventure laisse aussi bien souvent le souvenir d'une dégradation que nous voudrions bien pouvoir arracher de notre mémoire.

Et après cette première perte du paradis, quelle série d'autres chutes, les unes plus cruelles que les autres !

Or, c'est dans la jeunesse, dans l'âge merveilleux où l'âme est en fleur qu'il est surtout nécessaire de boire à plein bord l'amour poétique et pur. Mais que nous donne la société moderne pour étancher la soif d'idéalisme qui nous dévore à cette époque bénie? Hélas, seulement les embrassements honteux et vénaux de la courtisane ! Heureux ceux qui peuvent s'en libérer vers l'âge mûr, sans avoir au

cœur une tache qui ne s'efface jamais, une haine profonde de la femme et l'impossibilité d'aimer passionément et sincèrement !

A part la courtisane, nous n'avons d'autre ressource que l'adultère avec son hypocrisie, ses tourments de jalousie, la nécessité de nous cacher comme des malfaiteurs et avec cette épée de Damoclès suspendue sur la tête que tout peut se découvrir par hasard et amener la catastrophe qui nous privera de l'objet adoré.

Quand le droit imprescriptible pour la femme, de disposer de sa personne sera devenu la base de l'ordre social, les souffrances dont il vient d'être question, nous seront épargnées. Elles seront remplacées par une somme correspondante de bonheur.

Entre 18 et 20 ans chacun de nous éprouve généralement un amour idyllique pour une jeune fille[1]. De nos jours, la plupart de ces romans délicieux sont des fleurs glacées par nos conventions erronées. Mais avec le respect absolu du droit de la femme, un grand nombre de ces romans deviendraient des aventures tendres et délicates qui laisseraient, jusqu'au dernier soupir, la trace de leur enivrant parfum. Ces romans idylliques de la première heure feraient aimer la vie, feraient respecter la femme et les choses saintes. Ils seraient le

1. Je ne parle pas des hommes corrompus, dès l'adolescence. C'est encore un produit de notre morale tutélaire ! On ne saurait éprouver une horreur assez profonde contre la précocité dégénérée. On ne saurait prendre assez de mesures pour combattre ce mal.

meilleur préservatif contre le pessimisme et la sensualité.

Imaginez les jeunes couples s'envolant comme une nuée de blancs ramiers. Imaginez les jeunes gens étalant à la face du monde leurs amours saines, sincères et pures. Voyez-les fiers de leur amante, voulant la faire admirer par le monde entier ; voyez-les imprégnés de la conviction qu'ils accomplissent leur devoir et devant la nature et devant l'humanité ; ayant la claire conscience que l'épanouissement magnifique de leur être constitue le plus sacré de tous les droits.

Il suffit d'évoquer des images de ce genre pour se représenter combien la somme de bonheur de l'homme sera plus grande à l'époque de l'indépendance de la femme qu'à l'époque de sa servitude.

La liberté des mouvements de la femme a également une grande importance pour nous. La jeune fille dont j'ai parlé au chapitre II [1] a été privée du plaisir de se promener avec moi à l'exposition, pour respecter nos convenances. Mais moi aussi j'ai été privé d'un plaisir considérable. On peut généraliser ce cas. Et c'est ici l'occasion de protester contre un autre préjugé très grossier de notre époque, qui diminue notre bonheur dans une forte mesure.

Les relations entre les deux sexes ont un charme particulier pour plusieurs raisons. D'abord la manière de sentir de la femme est autre que celle de

1. Voir plus haut, page 21.

l'homme. Cette diversité produit des contrastes pleins d'attrait. En second lieu, l'amour est toujours possible entre individus de sexe différent. Sans doute, il éclôt, d'une façon complète, assez rarement. Mais sa seule possibilité donne aux relations, même purement intellectuelles, un parfum subtil et une émotion tendre dont le charme est infini. Faire une excursion avec un ami est un plaisir ; la faire avec une amie est un délice (même, bien entendu, quand on ne veut pas dépasser les rapports platoniques). Or, la pratique de l'amour, dans toute sa plénitude, étant considérée, de nos jours, comme un déshonneur pour les femmes, elles s'abstiennent aussi fort souvent de relations purement amicales avec nous, pour s'éviter les médisances et les désagréments. Notre félicité étant de beaucoup diminuée par cette conduite, notre intérêt le plus égoïste devrait nous pousser à donner à la femme l'indépendance complète.

Les conservateurs affirment que la femme doit rester ignorante. « Il est inutile d'instruire les filles. Savoir beaucoup ne leur est pas nécessaire. Elles doivent jouer un rôle subordonné et obéir docilement à leurs maris. Si on leur met trop d'idées dans la tête, elles montreront des velléités d'affranchissement et alors c'en est fait de la famille. »

Combien ces idées sont fausses ! Il est, au contraire, très facile de démontrer que l'ignorance de la femme est tout ce qu'il y a de plus contraire à notre intérêt le plus égoïste.

On a beau soutenir que la femme est un être in-

férieur, on ne peut pas contester qu'elle parle et raisonne. Du moment qu'il y a communication mentale, s'il s'établit entre elle et nous une concordance d'idées et de sentiments, il y a jouissance ; s'il s'établit une discordance, il y a souffrance. Or, par suite du peu d'instruction de la femme, la non-conformité de pensées entre elle et nous est inévitable. On peut en conclure que notre intérêt, le plus étroit, doit nous pousser à instruire la femme, dans une mesure autant que possible semblable à la nôtre. Sans doute, on peut lui enseigner certaines choses que nous n'avons pas besoin de connaître et vice versa, mais, quant au fond de l'instruction, il doit être pareil pour les deux sexes. La femme doit avoir la même représentation de l'univers que nous. Si elle garde un mode de penser empirique, mythologique et mystique et nous un mode scientifique, rationnel et positif, un abîme se creuse entre la femme et nous et il en résulte de grandes souffrances pour notre sexe. Que mon frère pense d'une façon différente de la mienne, cela peut me causer un tort assez médiocre. Je puis, à la rigueur, éviter la société de mon frère. Mais que mon amante pense autrement que moi, c'est une source de déplaisir, parce que mille liens peuvent me faire tenir à mon amante. Et puis, comme la non-concordance des pensées amène inévitablement la non-concordance des sentiments, le fait que la femme aimée ne pense pas comme moi peut être un mal, tandis que le fait que mon frère ne pense pas comme moi ne le sera pas.

C'est précisément l'ignorance de la femme qui est

le pire ennemi de la vie de famille. Quand l'homme a des intérêts intellectuels complètement différents de ceux de sa compagne, la conversation ne peut offrir aucun charme avec elle. Bientôt on se tait même, pour ne pas trop se heurter, si les opinions sont opposées. La froideur d'abord et l'aversion ensuite sont fort souvent la conséquence de ce mutisme. Alors l'homme va chercher des satisfactions loin de sa compagne, la femme loin de son compagnon ; le foyer est déserté, la vie de famille détruite.

Quel plaisir, au contraire, de causer avec une femme quand on a en commun avec elle un ensemble de connaissances et d'intérêts intellectuels ! Alors l'excitation charmante venant de la différence des sexes peut porter la conversation jusqu'au point culminant du plaisir. Or tout plaisir partagé crée un lien ou renforce celui qui existe déjà. Empêcher la femme de devenir un esprit cultivé, c'est donc nous enlever quelques-unes des jouissances les plus vives qu'on puisse éprouver. Et, de plus, c'est mettre en danger l'union familiale parce que, plus l'intimité physique est étroite, plus l'intimité mentale acquiert d'importance.

Enfin, il y a une dernière considération qui prime toutes les autres. Vouloir la femme ignorante, c'est vouloir que notre mère le soit. Or il est évident qu'il n'y a aucun avantage à avoir pour mère une créature inférieure, sans intelligence et sans jugement. C'est de notre mère que nous viennent les impulsions premières, qui ont, parfois, une influence prépondérante sur notre vie. De plus, on

peut établir, presque comme un axiome, que notre faculté d'être heureux ici-bas est entièrement dans les mains de notre mère. Elle fait de nous à volonté des pessimistes ou des optimistes. On voit donc qu'il est souhaitable, dans notre intérêt le plus égoïste, que la femme soit notre égale par l'instruction.

La patrie est encore plus intéressée à l'émancipation de la femme que notre sexe masculin.

Il n'est pas nécessaire d'observer beaucoup les sociétés, pour s'apercevoir de l'incurable faiblesse de celles où la femme est tenue en complète sujétion. Toutes les dominations fondées par les grands conquérants musulmans, ont eu une durée des plus éphémère. L'empire turc aurait disparu depuis longtemps (dans tous les cas certainement en 1878) s'il n'avait pas été soutenu par l'antagonisme des puissances occidentales. Il ne fait donc pas exception à la règle. Les sociétés indiennes sont d'une faiblesse extrême. Elles n'ont jamais su repousser aucune invasion. Aujourd'hui, bien que composées de près de 300 millions d'hommes, elles obéissent, sans résistance, à 75 000 soldats anglais. On peut en dire autant de la Chine. Cette fourmilière de 330 millions n'a pas su résister à l'invasion de quelques corps d'armée européens, qui, par deux fois, en 1860 et en 1900, se sont emparés de sa capitale.

Et les sociétés antiféministes (si on peut s'exprimer ainsi) sont faibles, non seulement au point de vue militaire, ce qui peut être considéré, dans une certaine mesure, comme une perfection, mais encore au point de vue économique. On sait que la Tur-

quie est un des pays les plus pauvres de l'Europe. Les populations de l'Inde sont parmi les plus misérables que l'on connaisse[1]. Celles de la Chine croupissent dans le dénûment le plus profond. Cette infériorité économique ne provient pas de causes naturelles, car le sol des trois pays que je viens de citer contient les ressources les plus variées et les plus inépuisables. Cette infériorité vient uniquement de causes sociales et, parmi elles, l'assujettissement de la femme est une des plus importantes.

On peut établir comme un axiome que la richesse d'un pays est en raison directe de la somme de justice qui règne sur son territoire. Cet axiome n'a pas besoin de démonstration. Un pays sans justice est celui où l'anarchie est complète. La richesse ne peut pas se développer dans un état pareil, puisque les citoyens, au lieu d'y travailler et d'y produire, passent une partie de leur temps à s'y spolier les uns les autres.

Or les sociétés où la femme est esclave ont peu le sentiment de la justice; donc elles sont pauvres. Ce n'est pas seulement parce que, dans ces sociétés, la moitié de la population est privée des droits les plus élémentaires, ce qui est déjà une iniquité extrême, mais c'est pour une autre raison encore plus importante.

Quand un garçon est élevé dans un pays où la femme est libre, il voit, dès son enfance, son père et sa mère placés dans sa famille sur un pied d'éga-

1. Tandis que le revenu moyen de l'Anglais est évalué à 822 francs par an, celui de l'Hindou ne dépasse pas 42 francs.

lité. Il voit donc la justice régner autour de lui et il s'habitue à considérer le respect des droits de tout individu comme la base de l'ordre social. Cette impression s'imprègne dans son esprit. Elle constitue pour ainsi dire sa mentalité. Notre jeune homme arrive dans la société imbu de l'idée que le respect des droits du citoyen doit être la base de l'organisation politique. La justice règne dans un pays où le sentiment de la légalité l'emporte sur les instincts débridés, et la prospérité générale en est la conséquence[1].

Au contraire, quand un garçon voit, dans sa famille, sa mère à l'état d'animal domestique, subordonnée aux caprices et à la tyrannie de son père, quand il la voit, abaissée et sans dignité, cherchant à préserver sa personne par l'hypocrisie, la duplicité et le mensonge, le garçon n'acquiert jamais la claire notion de la splendeur du droit[2]. Entré dans la vie, il continue à croire que la force brutale est la base de la société. Or le choc de toutes les violences et de toutes les duplicités individuelles produit précisément cette anarchie politique qui a pour résultat la misère universelle. Telle est la principale raison pour laquelle les pays, où la femme est esclave, restent pauvres et barbares.

Un autre trait frappe dans les sociétés de ce genre, c'est l'absence de ce sentiment magnifique qui s'appelle le patriotisme. Le patriotisme est étroite-

1. Le meilleur exemple est l'Angleterre, où la légalité est respectée avec un scrupule admirable.
2. Voir plus haut, page 118.

ment associé au sentiment du droit. En effet, la patrie est l'ensemble des institutions qui assurent la sécurité de l'individu. La patrie est la protection suprême, le dernier recours du citoyen en péril. Mais si le citoyen s'aperçoit que le plus grand danger lui vient de ceux qui tiennent en main les destinées de son pays (de son gouvernement en un mot), alors le patriotisme disparaît entièrement.

A ce point de vue on peut comprendre qu'il n'y a de vrai patriotisme que dans les pays où l'enfant grandit avec le sentiment du droit. Et cela n'est possible que si dans la famille la situation de la mère est égale à celle du père.

On peut hardiment affirmer que la patrie est faite, en majeure partie, par la femme. C'est elle qui met les germes dans l'esprit et le cœur de l'homme. Si ces germes sont délétères, rien de vigoureux, de moral et de sain ne peut pousser. Alors la société devient un ramassis de gens sans foi ni loi, et, par cela, une collectivité d'une incurable faiblesse.

Il est admis qu'une femme ne doit pas s'occuper de politique. Un homme bien élevé, dans un salon, s'abstient de lui en parler. S'il est une aberration funeste entre les funestes, c'est bien celle-là. Tenir la femme en dehors de la cité, c'est porter le coup le plus terrible qui se puisse imaginer, à la prospérité de la patrie.

Pour qu'un pays prospère, il faut que ses citoyens aient toujours présent à l'esprit l'ensemble de ses besoins, aient, en un mot, un idéal social nettement perçu. Mais, si la femme est tenue en dehors de la

politique, il lui est inutile, naturellement, de se former un idéal national. Alors elle ne peut en inculquer aucun à ses enfants et ceux-ci arrivent à la vie politique avec cette indifférence veule qui est peut-être encore plus néfaste que la corruption.

Que les mères, au contraire, soient dévorées du feu patriotique, elles l'infuseront dans les veines de leurs enfants et ceux-ci entreront dans la vie publique avec la résolution ferme et arrêtée de faire leur devoir de citoyen jusqu'au bout.

Tels sont les avantages généraux de l'admission de la femme dans la cité. Quant aux bons effets, directs et particuliers, ils se voient déjà dans les pays qui ont accordé à la femme la pleine égalité. « On a constaté au Colorado, dit M. Louis Frank, que les femmes américaines, si pratiques, si bienfaisantes et si morales, ont contribué à produire une véritable sélection dans le choix des officiers et des fonctionnaires publics. Jadis au Colorado, comme dans les autres États de l'Union, des désordres de la populace, des scènes d'ivrognerie, des bagarres marquaient la proclamation du résultat des élections. Aujourd'hui l'ordre, la tranquillité et la tempérance du peuple sont devenus la caractéristique des votations populaires [1]. »

On peut observer, dans tous les pays, que l'apparition de la femme dans un lieu public modifie, comme par enchantement, l'attitude de l'homme. Il devient plus décent, plus poli, plus convenable, même quelquefois chevaleresque. Les discussions

1. *Indépendance belge*, du 31 mai 1897.

perdent leur âpreté, les expressions injurieuses et malsonnantes sont évitées. On cherche, au contraire, à employer des termes choisis et élégants. Or si on généralise l'ensemble de cette influence de la femme, on voit qu'elle a pour résultat premier d'enseigner aux hommes à prendre en considération les droits du prochain. Car être poli et ne pas injurier signifie respecter l'expression des opinions d'autrui. La présence de la femme augmente non seulement le sentiment de la justice (ce qui est déjà si précieux), mais encore celui de la bienveillance. Et c'est naturel puisque la femme est, pour ainsi dire, la messagère de l'amour, source première de l'altruisme.

L'introduction de la femme dans la cité augmentera donc d'une façon directe et indirecte la somme de justice sociale, donc elle favorisera grandement la prospérité économique et politique.

J'entends d'ici les objections.

« Et quoi, dira-t-on, vous voulez qu'à dix millions de suffrages masculins nous en ajoutions autant de féminins ? Mais cela sera immédiatement la fin de la libre pensée et de la liberté politique. Les femmes sont les instruments du prêtre. Le suffrage des femmes produira un retour pur et simple vers le moyen âge. On rétablira le pouvoir temporel du pape et les bûchers de l'inquisition. »

Je ferai d'abord observer que, même si ces maux se réalisaient, ils ne frapperaient que les pays catholiques. Les femmes protestantes et orthodoxes ne sont généralement pas plus croyantes que les hommes. En dehors de l'Église romaine, l'influence du

prêtre est négligeable et ne constitue pas de danger public. Mais, même dans les pays catholiques, les craintes des conservateurs me paraissent puériles et exagérées.

On néglige de voir une chose. C'est la femme élevée d'une façon spéciale dans les couvents, rabaissée dans sa dignité, humiliée, renfermée dans la famille comme dans un gynécée, privée de toute liberté de mouvement, c'est la femme abandonnée et malheureuse qui va se réfugier en Dieu, parce qu'on lui ferme toute source de bonheur et de joie en ce bas monde. C'est cette créature infortunée qui devient la proie du prêtre. Mais imaginez la femme affranchie, pouvant aller où bon lui semble, instruite, ayant la possibilité de s'épanouir au grand air et de prendre tout son lot de félicité, une femme de ce genre pourra avoir un sentiment religieux très profond, elle pourra s'élever dans les régions les plus hautes de l'idéalisme sans tomber nullement sous l'influence du prêtre. Une femme de cette espèce ne voudra pas lui abandonner sa volonté, parce qu'elle se sentira des ailes et qu'elle appréciera le prix inestimable de la personnalité et de la liberté.

Il ne faut pas oublier, non plus, que si les jeunes filles sont maintenant élevées dans les couvents, c'est parce qu'elles n'ont pas le droit de pénétrer dans la cité. Aujourd'hui l'âpre désir de faire prendre leur baccalauréat aux garçons vient des avantages politiques qu'il peut leur donner. Si le baccalauréat donnait aussi des droits spéciaux aux filles, les parents ne voudraient pas les en priver et tâcheraient

de leur procurer le moyen d'obtenir ce grade. Alors ils revendiqueraient des institutions d'instruction moyenne pour les femmes, avec des examens d'État.

D'autre part, si les femmes étaient électrices, leurs votes auraient une grande valeur. Chaque parti voudrait l'accaparer. Alors les libres penseurs n'enverraient pas leurs filles dans un couvent, puisqu'ils se feraient, de cette façon, un tort personnel en augmentant le parti de leurs adversaires politiques.

Au milieu des nombreuses objections ironiques, légères et facétieuses qu'on oppose à l'introduction de la femme dans la politique, je veux en citer une : « Eh quoi, dit-on, vous voulez que les femmes entrent au Parlement ? Mais alors il y aura des hommes qui voteront certaines lois, parce que des dames jolies le désireront. Que deviendront alors les intérêts de la patrie ? »

Ce genre d'objections, très spirituelles, n'a qu'un seul défaut : elles ne soutiennent pas un seul instant la critique du bon sens. D'abord comment ne voit-on pas que le vote d'une loi, pour faire plaisir à une jolie dame, sera compensé, du côté féminin, par le vote pour faire plaisir à un monsieur séduisant ? Et puis il n'arrivera certainement pas que toutes les jolies femmes-députés seront nécessairement ou dans le camp libéral ou dans le camp conservateur. Il y en aura autant dans l'un que dans l'autre, en sorte que l'équilibre sera complet. Si un conservateur vote une loi libérale pour faire plaisir à une dame du parti libéral, la réciproque aura toute chance de se produire, dans le même moment. Les dangers de ce genre sont donc pué-

rils. Mais, ce qui ne l'est pas, c'est que l'apparition de la femme dans les parlements aura immédiatement des conséquences bienfaisantes que nul ne peut contester. L'homme n'aime pas s'avilir et paraître grossier devant des femmes. Leur présence apportera donc fort probablement de meilleures manières dans les assemblées législatives et déjà pour cette raison que beaucoup d'hommes ne voudront pas employer des expressions malsonnantes à l'égard de leurs collègues femmes. Alors ces expressions devront plus ou moins disparaître parce qu'il ne sera pas bienséant d'être poli envers quelques-uns de ses collègues et de ne pas l'être envers les autres.

Après cette rapide esquisse de la politique interne, passons à la politique internationale.

Je pense que sur ce terrain encore l'influence de la femme sera des plus bienfaisantes.

Un des grands obstacles qui s'opposent à l'entrée de la femme dans la cité est la guerre. En effet les hommes peuvent dire aux femmes : « Si vous siégez dans les parlements, par votre vote vous pourrez faire déclarer une guerre. Mais vous n'irez pas combattre sur les champs de bataille. C'est nous qui irons nous faire massacrer pour vos fantaisies. Cela n'est pas juste. Nous ne voulons donc pas vous faire entrer dans les parlements. » Il n'y a rien à répondre à une objection de ce genre[1]. Aussi, pour obte-

1. Rien... sauf peut-être qu'il en est ainsi depuis des siècles. Les femmes ont fait faire des centaines de guerres auxquelles elles n'ont pris aucune part personnelle. Encore en 1870, l'impératrice

nir la plénitude des droits politiques, la femme est grandement intéressée à ce que l'ordre international remplace le plus vite possible l'anarchie sauvage de l'heure actuelle. Alors toutes les guerres seront considérées comme des émeutes civiles et seront des accidents passagers sans grande importance. Le bonheur de la femme n'étant possible que par la justice dans les relations externes, elle doit être naturellement poussée à vouloir supprimer la violence.

Ceci pour l'époque où la femme, ne possédant pas encore les droits politiques, tendra à les acquérir. Mais quand cela sera fait, son influence n'en restera pas moins bienfaisante au point de vue international.

Actuellement l'hostilité des nations vient de leur inaptitude à comprendre les intérêts des voisins. Ainsi, sur les bords de la Seine, on a longtemps affirmé que l'objectif principal des hommes d'État français devait être d'empêcher l'unité de l'Allemagne, c'est-à-dire, en définitif, le bonheur des Allemands. Mais on s'indignait contre la réciproque. On n'admettait pas que l'objectif des hommes d'État prussiens devait être de vouloir le malheur de la France. Il y a lieu de penser que, le jour où les femmes commenceront à faire de la politique internationale, éclairées par leur propre expérience, elles comprendront que l'intérêt le plus égoïste consiste dans le respect scrupuleux des droits du voisin.

Eugénie a eu une immense influence, dit-on, sur la déclaration des hostilités. Elle disait que cette campagne serait « sa guerre à elle ».

Tout ce qui vient d'être dit suffit à démontrer, il me semble, que l'affranchissement de la femme, en faisant régner une plus grande somme de justice, contribuera grandement à la prospérité de la patrie.

Naturellement, plus les patries, en particulier, seront prospères, plus le sera l'ensemble de l'humanité. Cependant, on peut considérer les conséquences de l'affranchissement de la femme d'une façon directe, en se mettant au-dessus des intérêts séparés de nations.

En premier lieu, il y a le développement des facultés mentales, les découvertes, les recherches scientifiques, la production littéraire et artistique. Le bonheur de l'individu est en raison directe du stock de richesses intellectuelles possédées par l'humanité. Tout ce qui vient ralentir l'accroissement de cette immense provision de connaissances et de sentiments se traduit, pour chacun de nous, par une diminution de jouissance. Sans l'énorme amas de chef-d'œuvres et d'inventions, accumulé par les siècles, nous retombons dans la misère intellectuelle, c'est-à-dire que nous sommes privés d'une masse de jouissances. Il est à peine besoin de développer des idées aussi simples. Tout le monde comprend que la barbarie est un état social comportant un petit nombre de plaisirs et la civilisation un état social en comportant un grand nombre.

C'est à ce point de vue aussi que l'assujettissement de la femme est funeste à la civilisation. La nature ne départit pas les facultés intellectuelles et

artistiques selon les sexes. Il y a donc fort probablement sur la terre autant de femmes que d'hommes de génie. Mais si les femmes ne peuvent pas développer leurs facultés, par suite de nos institutions imparfaites, cela constitue une perte sèche pour l'humanité. Il est impossible d'en évaluer l'importance d'une façon précise, mais tout le monde comprend qu'elle doit être immense. Songez (et je ne prends que cet unique exemple presque au hasard) ce qu'aurait été la littérature anglaise, au XIX^e^ siècle, si George Elliot, Lucas Mallet, Élisabeth Browning, M^me^ Braddon, M^me^ Oliphant, Marie Corelli et M^me^ Humphrey Ward n'avaient point écrit. A un certain moment, les romans de George Elliot ont été plus remarquables que ceux de tous les hommes de son pays et de son temps.

Nous avons énormément perdu pendant des siècles par suite de l'éclipse du génie féminin. Mais précisément, plus le passé est irréparable, plus nous devons nous amender pour ne pas sacrifier le présent et l'avenir. Il est donc hautement désirable que la femme cesse d'être une poupée, aussi vite que faire se peut. Chaque talent féminin qui n'arrive pas à son plein épanouissement est un appauvrissement de la civilisation.

Le point de vue que je viens d'exposer est loin d'être le plus important en cette matière. Il est dominé de cent coudées, par la question des sentiments affectueux et de l'idéalisme, dont il me reste encore à parler pour terminer ce chapitre.

J'ai déjà montré que la puissance économique et

politique des sociétés dépend, dans une certaine mesure, de la dignité et de la liberté de la femme. Là où elle est esclave, la société est faible et languissante.

Mais si la subordination de la femme ralentit seulement le développement de la richesse et de la puissance politique, on peut dire, à un certain point de vue, qu'elle arrête complètement le développement de la civilisation. En effet, on entend, par civilisation, l'élévation de l'homme au-dessus de l'animalité ou, en d'autres termes, l'idéalisme. Culture est un terme identique à civilisation. Or culture signifie raffinement de la pensée et surtout du sentiment. Elle signifie que, dans l'ensemble de la société, il y a prédominance des besoins de l'âme sur ceux de la matière. Est un rustre ou un barbare[1] l'homme qui n'a pas l'esprit raffiné et les sentiments délicats.

Or l'amour, c'est-à-dire en définitive la femme, est la source première de ces sentiments délicats. C'est à ce point de vue qu'on peut dire que la femme est la créatrice de la civilisation.

Tant que dans une société, l'union sexuelle reste un phénomène purement physiologique cette société demeure sauvage ou barbare. La civilisation apparaît quand cet attrait sexuel devient mental aussi, c'est-à-dire quand il s'idéalise. On peut donc en conclure que la civilisation est impossible aussi longtemps que l'homme ne met pas la femme sur un

1. Le rustre est un barbare vivant au sein d'une société civilisée et une société barbare est pour ainsi dire uniquement composée de rustres.

piédestal pour l'adorer comme une divinité. C'est de cette divinisation que sort, comme d'une urne pleine, l'essaim de sentiments délicats qui constituent la culture intellectuelle. Il suffit, en effet, de jeter le regard le plus superficiel autour de soi pour voir que la femme est l'élément premier de la poésie, de la musique et de presque toute la littérature. Non seulement la femme est l'inspiratrice de l'art, mais elle en est encore presque exclusivement l'objet. Dès qu'il s'agit d'amour, les poètes trouvent les strophes les plus magnifiques, les musiciens les motifs les plus inspirés, les sculpteurs les contours les plus harmonieux, les peintres les nuances les plus suaves, les romanciers les pages les plus éloquentes. Supprimez l'amour, ces feux d'artifice s'éteignent, on retombe dans les ténèbres.

Il est à peine nécessaire de faire observer que la civilisation est impossible sans la conversation polie et raffinée, sans le salon et les autres plaisirs de société. Or, ces plaisirs ne sont presque pas possibles sans la femme, et, dans tous les cas, n'acquièrent leur maximum d'intensité que par sa présence qui leur donne un parfum subtil et enivrant. Sans la femme il n'y a pas de « monde » et sans « monde » on ne sort pas de la barbarie. Ces faits sont tellement connus qu'il est presque inutile de les signaler.

L'histoire confirme ce qui vient d'être dit. Les créations artistiques et littéraires, le raffinement des mœurs, la floraison de l'esprit humain vont de pair avec l'adoration de la femme. En Grèce, on arrive aux plus beaux siècles quand apparaît le culte de la femme, sous la forme spéciale, il est vrai, de l'hé-

taïre. Puis, à l'époque mérovingienne et byzantine, l'adoration de la femme subit une éclipse et en même temps la barbarie prend de l'avance[1]. Viennent ensuite la chevalerie, les cours d'amour, Béatrice et Laure. Les sentiments se raffinent et la civilisation gagne du terrain. Plus récemment encore, en Russie, la femme est esclave jusqu'au XVII[e] siècle. Puis elle s'émancipe. Alors la Russie sort de sa gangue asiatique et commence à devenir une société civilisée.

Il en est de même dans les pays extra-européens. Aux Indes orientales, à un certain moment, les sentiments chevaleresques se manifestèrent chez une petite élite. Cela donna une remarquable floraison poétique. Pendant les premiers siècles de l'hégire, une société raffinée s'était formée, en Égypte, parmi les Musulmans. On y poétisait l'amour et la femme. Aussi longtemps qu'il en fut ainsi, cette société produisit des œuvres remarquables dans la poésie et dans l'art.

Puisque la femme a tant pu faire pour la civilisation à l'époque où elle était esclave, on peut se représenter ce qu'elle pourra faire, quand elle sera affranchie. Sa puissance, dans cette œuvre, doublera, pour le moins, quand aux délices qui viennent de

1. Je ne soutiens en aucune façon que l'un de ces phénomènes est la cause *unique* de l'autre. J'ai trop souvent combattu l'erreur capitale de la cause unique pour y tomber moi-même. Non, les causes des phénomènes sociaux sont extrêmement nombreuses. Cependant le parallélisme entre la divinisation de la femme et la civilisation n'en reste pas moins vrai dans ses très grandes lignes. Toujours avec la réserve indispensable dans les faits sociaux : toutes choses égales d'ailleurs.

sa beauté, s'ajouteront les charmes de l'eurythmie mentale. Si le contact d'un esprit ressemblant au nôtre, est déjà un plaisir intense, combien plus le contact d'un esprit doublé d'un cœur.

Quand le sexe féminin, dans son ensemble, sera devenu l'égal du nôtre par son instruction, par son élévation mentale et sa dignité, les rapports entre chaque homme et chaque femme commenceront d'emblée par les échelons supérieurs de la mentalité. Combien d'hommes s'éprennent maintenant de femmes absolument nulles. Ils cherchent à les élever à eux. Mais, malgré les efforts les plus pénibles, ils n'y réussissent pas toujours. Alors ils perdent ou leur amour ou leur idéalisme. Avec la femme libre et égale de l'homme, il n'en sera plus ainsi. Comme je l'ai dit, au chapitre XII, plus elle partira de haut, plus il sera facile de la placer sur son piédestal de divinité. Les nombreuses chutes qui se produisent maintenant, deviendront plus rares et les progrès du raffinement de la culture seront plus rapides.

Il me semble difficile de contester les faits que j'expose dans ce chapitre. Je crois donc avoir démontré que l'affranchissement de la femme sera utile au sexe masculin, à la patrie et à la civilisation. Si donc il en est ainsi, nous autres hommes, nous devons y travailler de toutes nos forces sous l'impulsion de l'intérêt le plus égoïste.

CHAPITRE XVI

LA CONQUÊTE DU BONHEUR

Arrivée au terme de mon travail, je veux encore jeter un coup d'œil rapide sur la destinée de la femme dans nos sociétés occidentales.

On ne saurait mieux exposer sa situation économique que ne le fait Mme K. Schirmacher dans les lignes suivantes : « Toujours et partout, en échange d'un salaire d'un tiers, d'une moitié et même de deux tiers inférieur à celui de l'homme, même à égalité de travail, la femme doit faire une journée entière de travail professionnel. Aussi mariée ou non, quand elle a un état, elle est obligée, le plus souvent, de satisfaire aux exigences de deux professions : celle de ménagère et celle de travailleuse professionnelle. Fatalement alors elle se surmène. Mais mariée, elle arrive à vivre. La femme célibataire, celle qui est réduite à ses propres ressources, exécute pour son propre compte les travaux ménagers indispensables, se surmène comme l'autre, mais sans arriver à vivre. Elle végète. Surmenage, misère ou pis encore, voilà le sort de la plupart des travailleuses en France

comme ailleurs.[1] » Le tableau est aussi navrant que véridique. Ajoutez encore que, dans ces tristes conditions, la femme doit faire des enfants et les nourrir.

Mais si la situation économique de la femme est déplorable, sa situation, en temps qu'être moral, l'est encore beaucoup davantage.

Si elle suit la filière légale et se marie, la souffrance la guette sous mille formes.

D'abord, elle peut être donnée à un homme, presque sans être consultée, pour satisfaire les convenances ou les intérêts de ses parents : on peut dire qu'elle est vendue. Ensuite, la jeune fille peut être unie à un homme qui s'est vendu à elle. Dans les deux cas le malheur est presque inévitable.

Mais, quand bien même la jeune fille choisit son époux, elle peut se tromper sur son choix. Tant pis pour elle ! Il lui est, parfois, si difficile de se dégager d'une première union mal assortie qu'elle est obligée de renoncer jusqu'à la mort à tout espoir de bonheur ici-bas. C'est donc une existence complètement perdue.

Par suite de l'esclavage que subissent les jeunes filles riches, beaucoup d'entre elles se marient uniquement pour acquérir la liberté. Elles vont à l'autel non pas avec l'intention d'aimer leurs maris, mais pour pouvoir prendre des amants. Ce système comporte aussi le minimum de bonheur, parce que le premier amour est celui qui procure les extases les plus profondes et les félicités les plus complètes.

1. *La Revue* du 15 février 1902, page 412.

et qu'ici le premier amour est tout simplement une union indifférente, donc nécessairement désagréable.

Puis il faut songer aux millions de femmes martyrisées par leurs maris : qui sont battues, blessées parfois, maltraitées toujours, injuriées, bref amenées à une dégradation morale presque complète. Je passe sur d'autres maux, très cruels, dont il est impossible de parler d'une façon convenable. Et ce despotisme des maris ne se rencontre pas seulement dans les couches inférieures de la société, mais à tous les rangs. Pour être parfois uniquement morales, les souffrances, infligées par les maris à leurs femmes, n'en sont pas moins aiguës. Et, quand bien même les mauvais traitements ne se trouveraient que dans les couches inférieures, cela ne serait pas une atténuation du mal parce que ces couches composent les neuf dixièmes de la population.

On voit donc que la voie droite du mariage donne aux femmes une somme de félicité peu considérable.

Considérons maintenant l'autre voie. Il y a des femmes qui ont le courage de ne pas se soumettre aux routines et aux préjugés. Elles bravent l'opinion, et, comme de blanches colombes, s'envolent aux bras de leurs amants. Elles ont quelques minutes éblouissantes. Mais quels cruels lendemains, hélas ! Notre magnifique morale actuelle considère leur bonheur comme un crime. Elle le leur fait payer parfois par des tourments innombrables. Les indépendantes peuvent devenir des « femmes abandonnées » et alors elles souffrent, non seulement par

suite de leurs peines de cœur et par suite des difficultés matérielles de la vie, mais, surtout, parce que le mépris public les met au ban de la société.

Telle est, dans une rapide esquisse, la destinée que nos idées font à nos compagnes. Elles sont entièrement sacrifiées et leurs douleurs éclatent parfois en tragédies terribles, en assassinats, en empoisonnements, en vengeances sauvages. Ou bien elles se perdent en de longs martyres ignorés, en une série de tortures lentes, de misères secrètes et de tristesses infinies. La part faite à la femme peut se résumer en un mot : la plus grande somme de souffrance et la plus petite somme de bonheur.

Personne, assurément, ne peut trouver un état de choses pareil ni juste, ni normal, ni satisfaisant.

Les femmes, les premières, bien entendu. Elles comprennent parfaitement qu'elles sont opprimées et sacrifiées, qu'elles sont privées de leur part légitime de félicité. Mais, par ignorance, faute de connaître le véritable fondement de la vie sociale, la plupart des femmes croient que l'état actuel est *conforme à la nature des choses*. Alors elles se soumettent à un destin qui leur paraît inévitable. Ainsi combien de malheureuses jeunes femmes, ayant cédé à un entraînement de cœur et que l'on appelle « perdues » (bien qu'elles puissent être, parfois, des modèles de vertu), subissent, sans murmurer, les plus atroces injustices, uniquement parce qu'elles croient qu'*il doit en être ainsi* ! Les femmes, imbues des idées anciennes, non seulement acceptent leur cruelle destinée, mais s'indignent, parfois, qu'on veuille la modifier et sont prêtes à lapider ceux qui proposent de

les délivrer. Cette soumission aux idées et aux routines ancestrales se retrouve dans toutes les institutions de notre temps.

D'autres femmes, moins aveugles et moins ignorantes, savent que nos institutions ne sont pas conformes à la nature des choses, mais les croient les meilleures qu'on puisse établir, et, pour cette raison, sont opposées à leur changement.

Ces deux erreurs sont faciles à réfuter.

En premier lieu, quand une institution est conforme *à la nature des choses*, c'est-à-dire à la vérité, elle doit être la même partout. Il n'y a pas deux vérités. En Chine, comme aux Indes, comme en Europe et aux États-Unis, la somme des trois angles d'un triangle égale toujours deux angles droits. Dans ces pays, comme dans tous les autres, l'homme a besoin de manger et de se préserver des intempéries des saisons.

Or, il n'en est nullement ainsi pour les institutions qui règlent la destinée de la femme. Les formes du mariage sont partout diverses. Les points de vue, sur ce qui est honorable ou honteux, varient aussi dans une mesure considérable.

Ainsi, dans certaines tribus sauvages, le mariage est endogamique, dans d'autres, exogamique[1]. Puis, dans certains pays, la femme peut avoir plusieurs maris (polyandrie) ou le mari plusieurs femmes (polygamie). Tantôt le mariage est un acte religieux,

1. L'endogamie est le mariage avec une femme appartenant à la même tribu que l'homme, l'exogamie le mariage avec une femme appartenant à une tribu différente.

un sacrement ; tantôt il est un simple contrat. Les cérémonies nuptiales offrent aussi une grande diversité. Ajoutons encore que les variations sont, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. A diverses époques, les formes du mariage se modifient dans le même pays.

Semblable variété s'observe dans l'idée de ce qui est honorable et de ce qui ne l'est pas. La prostitution était une institution sacrée, à Babylone, dans le temple d'Astarté. C'était pour plaire à cette divinité que les prêtresses se donnaient au premier venu. Au Japon, à l'heure actuelle, les jeunes *mousmé*, qui ont pu se faire un plus gros pécule par la galanterie, sont celles qui trouvent le plus facilement des maris. Voilà qui renverse complètement nos idées occidentales sur l'honneur.

Si donc les formes matrimoniales varient dans l'espace et dans le temps, c'est qu'elles ne dépendent pas de la nature des choses. Elles sont uniquement réglées par les idées qui règnent dans une société donnée à une époque donnée. Sitôt qu'il se produit un changement dans les idées, il se produit aussi un changement dans les institutions. La société païenne de Rome avait d'autres formes matrimoniales que la société chrétienne qui l'a remplacée.

Ainsi un très rapide coup d'œil suffit à démontrer que nos institutions actuelles ne sont nullement basées sur des faits naturels. Et il est tout aussi facile de comprendre qu'elles ne sont pas les meilleures possible précisément parce qu'elles produisent un maximum de souffrance et un minimum de bonheur.

Les tragédies de notre vie actuelle proviennent de l'abîme qui existe entre la nature des choses (la réalité) et nos conventions, c'est-à-dire nos erreurs. Ainsi la naissance d'un enfant est le fait le plus naturel du monde. Si nos idées étaient *justes*, nous considérerions ce fait, dans toutes les circonstances, comme honorable. Mais, puisque nous le considérons, parfois, comme une honte et une souillure, c'est que nous tournons le dos à ce qui est naturel, c'est donc que nous nous trompons. S'abandonner à l'homme qu'on aime, au moment où on l'aime, est un acte conforme à la nature des choses. Mais si nous le considérons comme une honte et un déshonneur, c'est que nos idées sont fausses. Quand Alexandre Dumas fils vient nous dire que Marguerite a été une coquine parce qu'elle ne s'est pas fait épouser par Faust, il tombe dans l'erreur. La morale consiste à suivre la nature, non à la violer. Si, par suite de son organisme psychologique, l'homme ne pouvait aimer qu'une seule fois dans la vie, le mariage unique et indissoluble serait conforme à la nature des choses. Mais puisque l'homme peut aimer plusieurs fois, cela veut dire que le mariage indissoluble est une erreur de notre esprit. Quand nous aurons complètement adapté nos institutions à la nature des choses, il n'y aura pas parmi nous de souffrances provenant de *causes sociales*. Alors subsisteront seules les souffrances provenant de causes hors de notre portée.

Nous ne pourrons jamais supprimer, hélas, ni les imperfections physiques, ni les maladies, ni les vices, ni la mort. Nous ne pourrons pas supprimer

davantage les maux que l'amour amène toujours avec lui. Non seulement le *nescio quid amari* de Lucrèce, mais surtout les souffrances provenant de l'inégalité des sentiments. Deux amants ne peuvent s'aimer avec la même intensité. Celui qui aime le plus ou qui aime encore quand l'autre a déjà oublié subit les peines les plus cruelles. L'amour avec ses doutes, ses inquiétudes et ses jalousies est un tourment de tous les instants.

Puisque notre triste humanité est condamnée à des épreuves si nombreuses qui, étant naturelles, sont inévitables, elle devrait, au moins, ne pas avoir la folie de s'en infliger de plus nombreuses encore qui, étant artificielles, peuvent parfaitement être évitées. Ainsi une femme abandonnée par celui qu'elle continue d'aimer souffre nécessairement. La société, hélas, ne peut rien pour mitiger ses peines. Mais elle peut ne pas l'accabler de nouvelles, parfois plus terribles encore, en la proclamant une femme « perdue ».

Maintenant, pour établir une corrélation précise entre l'ordre naturel des choses et nos institutions, il faut connaître, aussi exactement que possible, cet ordre naturel, ou, en d'autres termes, il faut voir l'univers extérieur tel qu'il est. Qui peut nous donner cette vue exacte ? L'ensemble de nos connaissances scientifiques, généralisées par la philosophie. Et on peut établir *a priori* que la conception de l'univers la plus récente contient une plus grande dose de vérité que les conceptions antécédentes, parce qu'elle est établie sur une assise plus large, ou, en d'autres termes, sur une somme supérieure de connaissances.

Si donc nous voulons nous donner, actuellement, des institutions sociales, capables de produire le maximum de bonheur, on peut déduire, *a priori*, qu'il ne faut pas les baser sur les idées de nos ancêtres. Or c'est précisément ce que nous faisons. Plus une idée est vieille, plus nous la croyons juste, tandis qu'au contraire, plus elle est vieille, plus il y a de probabilité qu'elle soit fausse[1].

Ainsi la loi de la subordination de la femme est basée sur des idées extrêmement archaïques. « Adam per Evam deceptus est, dit saint Ambroise, non Eva per Adam. Quem vocavit ad culpam mulier, justum est ut eum gubernatorem assumat, ne iterum feminea facilitate labatur[2] ».

L'homme provient d'une espèce animale inférieure ; il est apparu sur la terre depuis des centaines de milliers d'années, Adam et Ève n'ont jamais existé. Tout le monde, y compris les enfants de quinze ans, le sait à notre époque. Mais, en admettant même la légende du péché originel comme vraie, les conséquences qu'en tire saint Ambroise ne tiennent pas debout un seul instant. D'abord si Ève a agi d'une façon légère et inconsidérée, il ne

1. Quand nous allons acheter un traité de zoologie ou de physique, nous demandons l'édition la plus *récente*, convaincus que c'est celle qui renferme la plus grande somme de vérité. Par malheur, sitôt qu'il s'agit de nos institutions, nous agissons d'une façon diamétralement opposée.

2. « Adam a été trompé par Ève et non Ève par Adam. Il est juste que la femme prenne pour directeur celui qu'elle a appelé à commettre une faute, afin qu'il ne soit pas perdu, une seconde fois, par la légèreté féminine. » Cité par M. Ostrogorski, *La femme au point de vue du droit public*, page v.

s'ensuit pas que toutes ses descendantes, pendant un nombre de générations indéterminé, seront, comme elle, privée de tout jugement. Saint Ambroise, sans doute, a vu autour de lui beaucoup de femmes sages et raisonnables, comme il en a vu beaucoup qui ne l'étaient pas. Les unes et les autres descendaient pourtant de la même Ève. Et puis, pourquoi penser que la légèreté d'Ève doit se transmettre seulement à ses descendantes et non à ses descendants. C'est un fait d'observation vulgaire que les mères transmettent souvent leurs qualités et leurs défauts aux fils, aussi bien qu'aux filles.

Il faut dire encore que si Ève a agi d'une façon peu louable, Adam, non plus, n'est pas sans reproche. S'il avait été véritablement sage, il aurait repoussé la tentation. Or, si les descendantes d'Ève sont privées de leur liberté par suite de la mauvaise conduite de leur grand'mère, je ne vois pas pourquoi les hommes exercent l'autorité dans la famille, quoique leur grand-père ait agi d'une façon si peu raisonnable.

Mais, à part de la question de l'hérédité, qui est traitée, comme on le voit, de la façon la plus arbitraire par saint Ambroise, il y en a une plus grave, peut-être, celle de la responsabilité. La règle élémentaire de toutes les jurisprudences, c'est que les enfants ne sont pas responsables du crime des parents. Or cette règle élémentaire du droit ne peut pas être méconnue par celui qui, au point de vue des gens religieux, est la justice *absolue*, c'est-à-dire par Dieu. Si Paul a tué son semblable, personne n'ira prendre son fils, non seulement pour le guillotiner,

mais même pour lui infliger la peine la plus légère.

Donc si Ève a commis un péché, ses descendants ne doivent recevoir aucune punition. Néanmoins, si l'on admet qu'il doit en être ainsi et que les enfants sont responsables des crimes des parents, alors les fils d'Ève sont aussi responsables que ses filles et, de plus, les fils et les filles d'Adam sont aussi responsables des actes d'Adam. Il n'y a pas un atome de logique à rendre seulement les filles d'Ève responsables du crime de leur grand'mère en effaçant les trois autres responsabilités.

Les raisonnements de saint Ambroise sont le meilleur exemple qu'on puisse donner pour montrer comment l'erreur cause le malheur de l'humanité. Ainsi des millions et des millions de femmes, depuis des siècles, ont été soumises aux plus cruelles souffrances par suite d'un fait qui n'a jamais eu lieu (le péché originel) ou par suite des conséquences illogiques qu'on en a tirées, même s'il a été réel.

Voyant combien la voie suivie jusqu'ici a été funeste, il faut changer entièrement de direction. L'heure est enfin venue où nous devons baser nos institutions sur les recherches approfondies de la physiologie, de la psychologie et de la science sociale et non sur les conceptions grossières et enfantines de nos ancêtres. Il serait ridicule aujourd'hui de vouloir puiser nos connaissances géographiques dans les écrits des scribes hébraïques du VII^e^ siècle avant notre ère, car ces scribes connaissaient à peine un deux cent cinquantième du globe[1], tandis que

1. Le monde connu des anciens Hébreux embrassait, au

nous le connaissons tout entier. Il est aussi ridicule de vouloir fonder nos institutions sur les idées de ces mêmes scribes dont la science sociale était aussi bornée et aussi puérile que leur géographie. Non seulement nous ne devons pas agir ainsi, mais nous devons agir, au contraire, de la façon diamétralement opposée, parce que nous comprenons parfaitement, qu'ayant de faibles connaissances, les scribes du VII^e^ siècle devaient avoir des idées fausses. La vérité est toujours en avant, jamais en arrière. Comme on en appelait, au moyen âge, du pape mal informé au pape mieux informé, l'humanité doit constamment en appeler d'une somme de connaissances inférieure à une somme de connaissances supérieure. La science sera la rédemptrice éternelle du genre humain, parce que la science est la vérité la plus large qu'il nous soit donné de connaître [1]. La

maximum, un espace de deux millions de kilomètres carrés, sur les 513 millions qui composent la surface de notre planète.

1. Un exemple pour montrer comment une plus grande somme de vérité peut produire une plus grande somme de bonheur.

Dans l'antiquité la force brutale régnait en souveraine. L'esclavage était l'institution fondamentale de la société; la femme était privée de tout droit et de toute protection. Des hommes généreux, voyant l'épouvantable profanation qui se commettait de son corps, se révoltèrent. Pour sauver la femme, ils ne découvrirent qu'un moyen : le mariage religieux indissoluble, l'union d'un seul homme et d'une seule femme, obligés d'être fidèles l'un à l'autre pendant toute leur vie. Par cette obligation, imposée au mari, la femme acquérait le respect et la dignité; elle cessait d'être une chose, et, dans une forte mesure, devenait une personne. Sans doute les souffrances de la femme furent atténuées par la sainteté du mariage. Mais c'était une solution partielle, donc insuffisante, donc imparfaite. Les hommes de l'antiquité ne comprirent pas qu'il valait mieux donner à la femme des garanties *totales*, plutôt que des garanties partielles. Le mal venait de la profanation du corps de la femme, le bien ne pouvait donc

science seule peut établir une corrélation de plus en plus complète entre la nature et nos institutions, c'est-à-dire nous donner le maximum de bonheur.

Considérons, par exemple, le phénomène de l'assimilation nationale. Les Allemands et les Russes veulent maintenant germaniser et russifier les Polonais englobés dans leurs territoires. Faute de connaître les véritables moyens par lesquels s'opèrent les assimilations, les gouvernements oppriment les Polonais, c'est-à-dire sont injustes envers eux, c'est-à-dire les font souffrir. Quand les gouvernements comprendront la nature *réelle* de l'assimilation, ils verront qu'elle est un processus purement psychique, où les mesures coercitives sont complètement inefficaces. Alors les gouvernements cesseront d'opprimer les Polonais. Ils ne seront plus injustes envers eux; en d'autres termes, ne les feront plus souffrir. Par suite du progrès de la science, les Polonais auront donc passé d'une moindre à une plus grande prospérité.

Ce qui est vrai de ce cas particulier est vrai de tous les autres cas, en général, et surtout de la condition de la femme dans la société. Une science embryonnaire l'a placée dans une situation injuste produisant des souffrances sans nombre; une science adulte la placera dans une situation équitable produisant la plus grande somme de bonheur qu'il lui soit possible de réaliser sur la terre.

venir que de son respect absolu. La solution véritable du problème n'ayant pas été trouvée, la situation de la femme resta subordonnée et elle fut frustrée d'une part considérable de bonheur.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Erreur est douleur.

CHAPITRE PREMIER. — Les idées subjectives et l'ordre social. 1
CHAPITRE II. — Le martyre de la femme. 8
CHAPITRE III. — La prétendue infériorité de la femme. . 39

LIVRE II

L'ordre social conforme à la nature des choses.

CHAPITRE IV. — Le droit primordial de la femme. . . 69
CHAPITRE V. — La morale. 86
CHAPITRE VI. — L'égalité sociale des sexes. 95
CHAPITRE VII. — La supériorité morale de l'union libre. . 108

LIVRE III

Les objections.

CHAPITRE VIII. — La prétendue suppression de la famille. 123
CHAPITRE IX. — Les enfants. 148
CHAPITRE X. — La licence effrénée des mœurs. . . . 166
CHAPITRE XI. — Objections de l'ordre politique et social. 181
CHAPITRE XII. — Objections des ordres éthique et esthétique. 197

LIVRE IV

L'aube de l'émancipation.

CHAPITRE XIII. — L'accroissement de la somme de justice. . 209
CHAPITRE XIV. — Les conquêtes successives de la femme. . 217
CHAPITRE XV. — L'intérêt de l'homme de la patrie et de la civilisation. 232
CHAPITRE XVI. — La conquête du bonheur. 255

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND.

Date Due

23411

WITHDRAWN

HQ
1221
.N943